

le
producteur
de **LAIT**
québécois

POSTE-PUBLICATIONS, CONVENTION N° 40028511

ACTUALITÉ
**Un forum
P5 où l'on
discute
d'avenir**

QUALITÉ
**Le Québec
adhère au
programme
Lait canadien
de qualité**



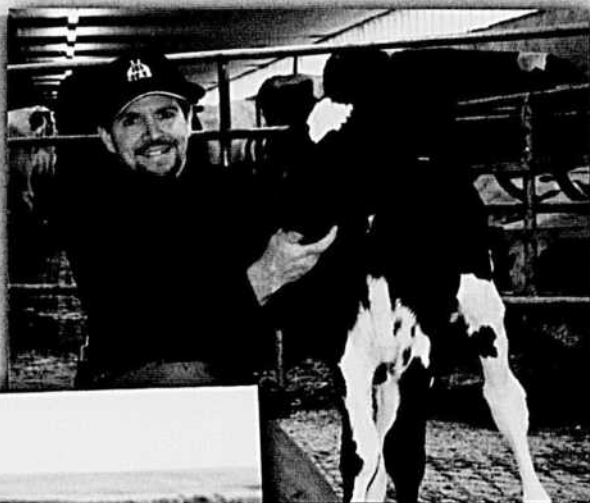
remplit ses promesses!

PROGRÈS GÉNÉTIQUE. • SOLUTIONS D'AVANT-GARDE.

Ils ne pourraient plus se passer de cet outil d'aide à la décision d'avant-garde.

« Mon nouveau ProGen m'aide à catégoriser les vaches et les taures dans mon troupeau... Il me permet d'exploiter le mieux possible le potentiel des vaches supérieures génétiquement tout en contrôlant la consanguinité. »

Daniel Viens, Ferme Viens et Frères inc.,
Saint-Alphonse (95 vaches en lactation)



« ProGen... je prends les taureaux recommandés au 1^{er} et au 2^e rangs. J'ai les taureaux et le profil d'élevage qu'il me faut pour mes vaches en stabulation libre. Même qu'en mon absence, le responsable du troupeau sait quoi faire au moment des inséminations. »

Jean Rousseau, Ferme Rhétoise, Nicolet
(185 vaches en lactation)



« Nous avons toujours été de bons utilisateurs des taureaux recommandés avec Strat@gen et aujourd'hui, c'est encore mieux avec ProGen. On a des animaux bien équilibrés à la fois pour la production, tout en surveillant les cellules somatiques, et pour la conformation qui nous donnent des championnes... »

Maurice et Diane Rouillard, Ferme Amauvi inc.,
Saint-Marc-de-Figuery (23 vaches en lactation)



**Tout comme de nombreux éleveurs satisfaits,
adoptez-le et vous ne voudrez plus vous en passer.**

Copropriétaire de



CIAQ - Propriété des éleveurs québécois

Tél. : 450-774-1141 - Téléc. : 450-774-9318 - Sans frais : 1-866-737-2427 - www.ciaq.com



Février 2007

VOLUME 27, NUMÉRO 5

- 5** ÉDITORIAL
Choisir son député n'est pas un geste banal

- 7** ACTUALITÉ
Le forum P5
Vers une concertation plus soutenue?

Le 13 novembre dernier, près d'une centaine de producteurs laitiers provenant des provinces signataires de l'entente P5 ainsi qu'une vingtaine d'observateurs représentant les gouvernements des provinces, Les Producteurs laitiers du Canada, la Commission canadienne du lait et les provinces membres de P4 ont participé au forum P5 qui s'est tenu à Québec.

- 8** POLITIQUE LAITIÈRE
Entente P5, déjà 10 ans

L'Entente sur la mise en commun de tout le lait conclue par les provinces de l'est du Canada en 1996 a maintenant 10 ans. Quel impact a-t-elle eu, concrètement, pour ses signataires?

- 12** VALACTA
Rien ne sert de courir, il faut saillir à temps

Voici un des secrets les mieux gardés d'une bonne performance reproductive : il faut saillir les vaches. Élémentaire, dites-vous? Si c'est si simple, pourquoi donc 28 % des vaches ne sont-elles pas saillies avant 100 jours en lait?

- 15** QUALITÉ
Lait canadien de qualité
Un programme de type HACCP pour les producteurs laitiers

D'ici la fin de 2011, le programme Lait canadien de qualité deviendra une réalité dans les fermes du Québec.

- 19** REPORTAGE
RMLangFarms
Diversifier ses revenus

Chez RMLangFarms à Shawville, dans la région de l'Outaouais, on a choisi de diversifier les revenus. Élevage de bœufs Angus, travaux à forfait et, dans une moindre mesure, vente de fourrages s'ajoutent donc à la production laitière.



- 28** SANTÉ ANIMALE
Quand producteur rime avec chercheur

Chaque année, nombreux sont les producteurs qui collaborent à des projets de recherche.

- 31** QUALITÉ
Détection de la mammité
Aucun test ne peut répondre à toutes vos questions

Une bonne combinaison des différents moyens dont vous disposez reste encore la meilleure façon de combattre la mammité.

- 34** RECHERCHE
Les probiotiques au secours des problèmes gastriques

Les probiotiques – des micro-organismes que l'on ajoute aux rations des vaches – semblent une solution intéressante pour diminuer les risques d'acidose subclinique dans les troupeaux laitiers.

- 36** CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE
La désinfection
Une mesure essentielle

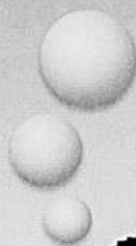
La désinfection du milieu où vit l'animal est une mesure de biosécurité importante pour diminuer le risque de transmission d'agents infectieux.

PHOTO DE LA COUVERTURE : JACQUES DORION

chroniques

- 24** LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES DU PATLQ (AOÛT)
26 LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES DU PATLQ (SEPTEMBRE)
38 LES PRODUITS LAITIERS S'ANNONCENT
42 À PROPOS DE LA PRODUCTION
46 LA RECETTE
47 AILLEURS DANS LE MONDE
49 L'ACTUALITÉ LAITIÈRE EN BREF

Bravo à la choline Reashure®



Les semaines avant et après le vêlage sont cruciales.
Nous encapsulons notre choline pour garantir son efficacité au-delà du rumen.

Avec pour résultats:

- ✓ Une choline unique, enregistrée au Canada, stable dans le rumen.
- ✓ Efficace dans la moulée en farine ou en cubes et résistante aux interactions alimentaires.
- ✓ Efficace sur l'intervalle vêlage conception, retour des chaleurs et problèmes métaboliques prouvée par des essais universitaires*.
- ✓ Reashure dans la ration laitière est un excellent placement pour la santé et le bien-être de vos vaches.

Pour toutes ces raisons, faites le bon choix.



*Résultats des essais universitaires disponibles sur www.reashure.com

Reashure® CHOLINE
de BALCHEM™

Demandez-nous où se trouve votre détaillant Reashure local.
halchemix@halchemixcanada.com • www.reashure.com • 450-658-9790

Choisir son député n'est pas un geste banal



Dans nos systèmes démocratiques, l'élection du gouvernement et le choix d'un député sont des privilèges dont on doit se prévaloir avec rigueur.

Nous aurons probablement des élections provinciales et fédérales au cours des prochains mois. Les candidats viendront, à tour de rôle, solliciter notre appui. Ce sera une occasion de leur faire part de nos préoccupations et des problèmes quotidiens et futurs qui touchent notre production et toute l'industrie laitière.

Si l'on fait une courte rétrospective des positions des partis politiques au sujet de notre secteur, il est rassurant de constater que tous, sans exception, appuient la gestion de l'offre. La Chambre des communes et l'Assemblée nationale ont d'ailleurs adopté une motion unanime sur son soutien et sa défense aux tables de négociation de l'OMC.

Jusqu'à maintenant, les efforts du gouvernement canadien – libéral ou conservateur – à l'OMC ont été à la hauteur de son engagement, puisque nous avons encore les mêmes niveaux de tarifs et de contingents. Mais ce succès est-il dû à la chance, à la lenteur des négociations ou vraiment à la vigueur de nos négociateurs?

Récemment, le ministre du Commerce international, David Emerson, y allait d'une déclaration malheureuse sur cette question. Selon lui, le Canada devra s'ouvrir davantage au commerce international et cesser de perdre son temps à défendre des systèmes de mise en marché qui sont dépassés. Bien que le ministre ait tenté de corriger sa déclaration, cela montre bien que, malgré les positions publiques et officielles, nous devons être extrêmement vigilants.

La Commission canadienne du blé (CCB) est sérieusement menacée à l'heure actuelle. Son avenir en tant que canal unique de commercialisation du blé et de l'orge pour l'exportation est en jeu. Il n'y a pas si longtemps, nous menions une bataille semblable au

Québec sur le lait d'exportation. Et même si le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Chuck Strahl, a tenté de nous rassurer lors de sa visite au congrès de l'Union des producteurs agricoles sur la différence qui existe entre le dossier de la CCB et la gestion de l'offre, on peut y voir des similitudes.

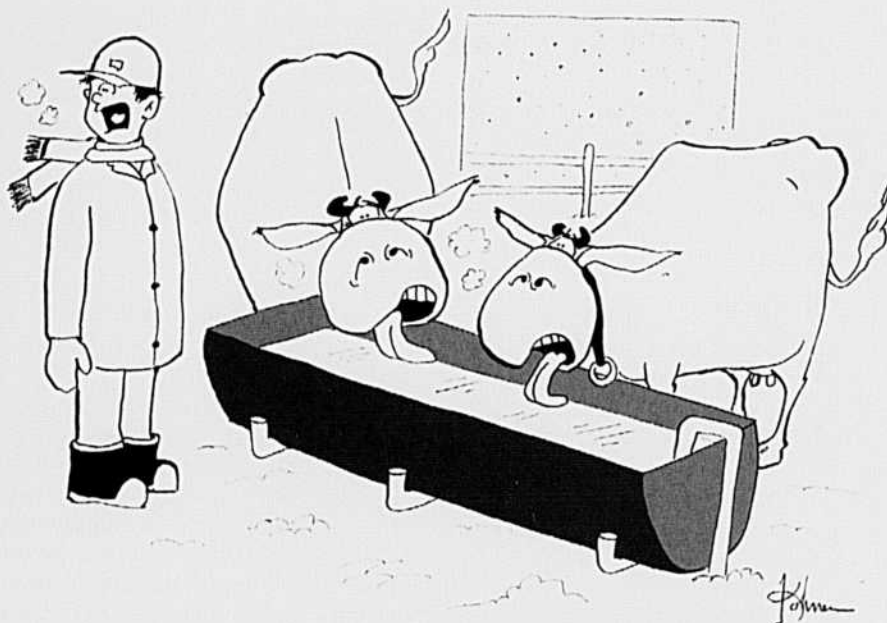
On le sait, le dossier du contrôle des importations est malheureusement toujours sur la table de travail. En 2002, nous étions à Chicoutimi pour discuter de la question des huiles de beurre sucrées. Lyle Vancielief, alors ministre fédéral de l'Agriculture, qui appuyait pourtant la gestion de l'offre à 1000 % (c'est un record), n'avait pas bougé. En dépit des maints engagements du gouvernement libéral de l'époque, les huiles de beurre sucrées entrent encore au Canada sans tarifs.

L'établissement de standards de composition pour les produits laitiers permettrait d'assurer aux consommateurs une qualité à laquelle ils sont en droit de s'attendre. Cependant, au moment d'écrire ces lignes, le ministre Strahl n'a pas encore pris de décision – malgré un engagement d'agir au plus tard le 15 janvier – et je ne suis malheureusement pas en mesure de prédire s'il le fera ni quand.

Ceux et celles qui voudront nous représenter comme députés et s'engager à défendre la gestion de l'offre devront faire plus qu'approuver des principes. Ils devront soutenir des actions concrètes, principalement en matière de contrôle des importations. Les moyens pour ce faire existent et seul le manque de volonté politique explique la dégradation de notre situation et de notre marché.

Marcel Groleau

MARCEL GROLEAU
Président



Quelqu'un peut-il m'apporter une torche?

AVIS AUX PRODUCTEURS DE LAIT COTISATION À L'UPA

La cotisation annuelle à l'Union des producteurs agricoles (UPA) sera déduite sur la paie finale de janvier.

En fonction du plan de financement 2005-2010 de l'UPA, la cotisation individuelle demeure inchangée à 270,00 \$ pour l'année 2007. Cette cotisation finance une partie des activités syndicales de la structure et elle se répartit comme suit :

Syndicat de base :	9,01 %
Fédération régionale :	41,46 %
Confédération :	49,53 %

Notez que les exploitations ayant plus d'un actionnaire, propriétaire ou sociétaire se voient cotiser l'équivalent du double de la cotisation individuelle. Pour les entreprises concernées, une déduction additionnelle sera effectuée sur la paie finale de février. Le règlement prévoit aussi que les exploitations de groupe, membres de l'UPA, ont droit d'agir dans leur syndicat par la voix de deux représentants.

Pour plus d'information, communiquez avec votre fédération régionale de l'UPA.

Le directeur des services administratifs,

Jean Blanche

N.B. : La TPS (6 %) et la TVQ (7,5 %) seront ajoutées à la cotisation. N'oubliez pas de les réclamer à titre de crédit de taxe sur les intrants.



Revue publiée 10 fois l'an par la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ)
Tirage : 10 129 exemplaires
Date de parution : février 2007

Directeur
Loïc Hamon

Responsable de la revue à la FPLQ
Jean Vigneault

Rédacteur en chef
François Bertrand

Journaliste et secrétaire de rédaction
Yvon Gendreau

Membres du Comité consultatif scientifique et technique
Paul Baillargeon, Suzelle Barrington, Elaine Cloutier, Maurice Doyon, Hélène Drapeau, Agathe Drolet, Gilles Fecteau, Alain Fournier, Élise Gosselin, Martin Léonard, Pierre Lévesque, Doris Pellerin, Michel Pouliot

Collaborateurs
Département des sciences animales de l'Université Laval, Centre de recherche sur le bovin laitier et le porc (AAC Lennoxville), CIAQ, CRAAQ, Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Valacta

Représentants publicitaires
Christian Guinard, tél. : 450 679-8483, poste 7271
Sylvain Joubert, tél. : 450 679-8483, poste 7272
Sylvain Lalonde, tél. : 450 679-8483, poste 7576
Réal Loiseau, tél. : 450 679-8483, poste 7276
Directeur de la publicité :
Jacques Long, tél. : 905 335-5700, téléc. : 905 335-5001
Courriel : jlong@longcomm.net

Administration
Myriam Thérberge

Tirage et abonnements
Marie-Josée Rheaute

Conception graphique
Sonia Boucher, Groupe Charest inc.

Révision linguistique et correction
Marie D. Tittley

Préimpression
La Terre de chez nous

Impression
Imprimerie Solisco inc.

Tarifs d'abonnement
Un an : 19,37 \$; deux ans : 29,06 \$; trois ans : 38,74 \$

Correspondance
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :
Le producteur de lait québécois
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415
Longueuil (Québec) J4H 4G3
Tél. : 450 679-0530 • 1 800 258-9904
Téléc. : 450 679-5899
Courriel : lplq@upa.qc.ca
Site Internet : www.lait.org

Dépot légal : Bibliothèque nationale du Québec
3^e trimestre 1980
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0228-1686

Poste-publications, convention n° 40028511
Courrier 2^e classe, enregistrement n° 5066

Toute reproduction totale ou partielle du *Producteur de lait québécois* est interdite sans l'autorisation du rédacteur en chef.

Fédération
des producteurs
de lait
du Québec



Le forum P5

Vers une concertation plus soutenue?

PAR ALAIN BOURBEAU*

LE 13 NOVEMBRE DERNIER, PRÈS D'UNE CENTAINE DE PRODUCTEURS LAITIERS PROVENANT DES PROVINCES SIGNATAIRES DE L'ENTENTE P5 AINSI QU'UNE VINGTAINE D'OBSERVATEURS REPRÉSENTANT LES GOUVERNEMENTS DES PROVINCES, LES PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA, LA COMMISSION CANADIENNE DU LAIT ET LES PROVINCES MEMBRES DE P4 ONT PARTICIPÉ AU FORUM P5 QUI S'EST TENU À QUÉBEC.

Cette rencontre a notamment permis de discuter de l'avenir de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (entente P5) entrée en vigueur en 1996. Depuis cette date, le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard participent à un partage de leurs revenus, de leurs marchés, de leurs coûts de transport et de certaines activités de publicité et de promotion du lait. La gestion courante de l'entente implique la participation d'une délégation très restreinte de chaque province, composée d'un ou deux producteurs et d'autant de représentants du gouvernement provincial.

UN LIEU D'ÉCHANGE

Il n'y a pas de lieu proprement dit réservé uniquement aux producteurs laitiers où ils peuvent, à plus large échelle, confronter leurs points de vue et réfléchir ensemble aux meilleurs moyens de développer leur secteur et leur entente de mise en commun. Ce premier forum a donc permis à un plus grand nombre de leaders des provinces concernées de débattre en direct des orientations et des meilleures stratégies à adopter pour relever leurs défis communs, notamment ceux du développement et de l'approvisionnement des marchés.

Les objectifs du forum P5

- Faire un bilan sommaire de l'entente à travers ses principales réalisations;
- Offrir aux producteurs participants une occasion de se mettre à niveau sur la nature et l'importance des différents enjeux qui sont d'un intérêt primordial pour eux;
- Permettre à chaque province d'exprimer sa vision du développement de l'entente et des meilleurs moyens d'y arriver;
- Définir des orientations communes pour améliorer le fonctionnement de l'entente et pour établir des stratégies et des actions pour l'avenir.

Les principes fondateurs de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait

- Partager les risques liés à l'évolution des marchés et des ententes commerciales (Organisation mondiale du commerce ou autres) et aux aléas de la production à l'échelle des cinq provinces signataires de l'entente;
- Mettre en commun les revenus et les variations de marché, les coûts de transport et se concerter sur les activités de promotion;
- Instaurer des conditions de mise en marché équitables pour tous les transformateurs et producteurs de chacune des cinq provinces et favoriser l'harmonisation des politiques.

Cette journée de réflexion et d'échange a aussi mis en évidence une volonté claire des producteurs des cinq provinces de resserrer leur collaboration.

Ils ont notamment montré un intérêt sans équivoque pour la mise en place d'une structure de concertation regroupant seulement les producteurs de P5. Ils veulent ainsi améliorer leur capacité de parler d'une seule voix quand vient le temps de discuter d'enjeux majeurs avec les autres partenaires de l'industrie, par exemple l'approvisionnement et le prix du lait.

Ils ont aussi appuyé l'idée d'évaluer la faisabilité de mettre en commun certains aspects des services aux producteurs et des politiques qui les concernent, pour ce qui est, par exemple, de la gestion du paiement, du transport ou du quota.

Le suivi de cette rencontre sera assuré d'abord par les cinq présidents de P5, qui tenteront très rapidement de soumettre certaines propositions concrètes aux producteurs pour voir comment et jusqu'où il sera possible de concrétiser les points de vue exprimés lors du forum. ●

*Alain Bourbeau, directeur, Recherche économique, FPLQ

Entente P5, déjà 10 ans

PAR RICHARD LAMOUREUX[®]

L'ENTENTE SUR LA MISE EN COMMUN DE TOUT LE LAIT CONCLUE PAR LES PROVINCES DE L'EST DU CANADA EN 1996 A MAINTENANT 10 ANS. QUEL IMPACT A-T-ELLE EU, CONCRÈTEMENT, POUR SES SIGNATAIRES?

Depuis l'entrée en vigueur de l'entente, communément appelée P5, l'Ontario, le Québec et les Maritimes mettent en commun le revenu des ventes de lait et les marchés ainsi que les coûts du transport et de certaines activités de publicité et de promotion. À l'origine, chaque province avait une structure des ventes bien particulière. Depuis, dans certaines catégories de classes, il y a eu une certaine évolution.

Le tableau 1 indique la répartition des ventes entre le lait de consommation et le lait de transformation dans les provinces de P5 pour l'année 2005-2006. Les pourcentages étaient à peu près les mêmes lors de la mise en application de l'accord en 1996-1997. À l'époque, c'est au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard que la proportion des ventes de lait de consommation était la plus faible. Dans les autres provinces, celle-ci approchait ou même dépassait 50 %. Lorsqu'il y a mise en commun des revenus et partage des marchés, ce sont les parts P5 pour le lait de consommation et le lait de transformation qui s'appliquent.

Les tableaux 2 et 3 montrent l'évolution de la structure des ventes de P5, du Québec et de l'Ontario depuis 1997-1998. À l'échelle de P5, il y a eu une augmentation en faveur des ventes en classes régulières de 7,4 points de pourcentage en matière grasse (MG) et de 0,4 point en solides non gras (SNG). Le portrait par province est toutefois fort différent. Le Québec, par exemple, a suivi la même tendance que P5, mais dans des proportions plus importantes (11 % en MG et 3,9 % en SNG). Toujours dans cette province, qui est en tête du pool en termes de production laitière, la classe 3 est celle qui a le plus progressé avec une hausse de plus de 6 % en MG (voir tableau 4, p. 10). Les classes qui comportent le prix le plus bas (4m et 5d) affichent des baisses substantielles, avec plus de 12 % en MG et près de 6 % en SNG. Cela a permis un accroissement notable des ventes en classes régulières, soit de 11 % en MG et de près de 4 % en SNG.

En Ontario, la progression de la part des ventes en classe 1 est remarquable (voir tableau 5, p. 10). Elle a augmenté de près de 5 % en MG et de 1,5 % en SNG. Étant donné que c'est la province où le volume des ventes en classe 1 est le plus important, soit plus de 57 % des ventes de P5, l'impact sur le revenu a été notable. L'importance de ses ventes en classes spéciales 5a, 5b et 5c s'est également accrue.

TABLEAU 1

PART DES VENTES DE LAIT DE CONSOMMATION (LC) ET DE LAIT DE TRANSFORMATION (LT) DES PROVINCES DE P5 – VOLUME, 2005-2006

CLASSES	P5	QUÉBEC	ONTARIO
LC	34,9 %	24,3 %	44,0 %
LT	65,1 %	75,7 %	56,0 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %	100,0 %

CLASSES	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.
LC	14,8 %	64,8 %	52,8 %
LT	85,2 %	35,2 %	47,2 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %	100,0 %

TABLEAU 2

STRUCTURE DES VENTES 2005-2006 VS 1997-1998 (KG DE MG)

CLASSES	P5	QUÉBEC	ONTARIO
1 à 4	7,4 %	11,0 %	4,0 %
5 et 4a1, 4m	-7,4 %	-11,0 %	-4,0 %
TOTAL	0,0 %	-0,1 %	0,0 %

TABLEAU 3

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DES VENTES 2005-2006 VS 1997-1998 (KG DE SNG)

CLASSES	P5	QUÉBEC	ONTARIO
1 à 4	0,4 %	3,9 %	-2,8 %
5 et 4a1, 4m	-0,4 %	-3,9 %	2,8 %
TOTAL	0,0 %	0,0 %	0,0 %



DeLaval VMS; la norme en traite robotisée

Plus de
producteurs
laitiers
aujourd'hui à
travers le monde
achètent le VMS
de DeLaval



Le refroidisseur instantané du lait - VMS

Le lait est refroidi de 35 à 4°C
en quelques secondes.



Contrôle à distance avec Pocket PC

Vous permet de surveiller le
VMS à partir de n'importe quel
point de votre réseau.



Plancher plat.

Station équipée d'un
tapis pour assurer plus
de confort. Lavage
automatique du sol intégré.



Vaporisation des trayons avant traite

- Nettoyage individuel
- Extraction des premiers jets
- Gobelet laveur indépendant
- Séchage des trayons

DeLaval

Distribution M & G Allard Inc.
Les Équipe Laitiers Bilodeau & Fils 2002 Inc.
Les Équipements P.L.P. Inc.
Les Équipements A Provencher & Fils Inc.
Les Équipements Agri-Lait
Les Équipements AgriLeader Inc.
Les Équipements J.P.L. Inc.
Les Équipements R Turgeon Inc.

St-Alexis, Cité Montcalm (450) 839-2774
Montmagny (418) 248-5908
St-Adrien de Ham (819) 828-2027
Plessisville (819) 362-2417
St-Bruno, Lac St-Jean (418) 343-2250
Ormstown (450) 829-3773
St-Pascal (418) 492-6852
St-Gédéon (418) 582-3711

Marcel Morissette Inc.
Richard Grenier Enr.
Service Agromécanique Inc.
Service Laitier Agri-Pro Inc.
Servi-Lait 2000 Inc.
Technico-Lait Inc.
Coop des deux rives,

St-Claire (418) 883-3388
Maskinongé (819) 227-4975
St-Clément (418) 963-2177
Ange-Gardien, Rouville (450) 293-1011
Grenville (819) 242-5661
Coaticook (819) 849-6836
Normandin (418) 274-2910

TABLEAU 4

**QUÉBEC – ÉVOLUTION DE
LA STRUCTURE DES VENTES
2005-2006 VS 1997-1998**

CLASSES	MG	SNG
1	0,8 %	0,1 %
2	0,2 %	3,5 %
3	6,2 %	1,4 %
4	3,8 %	-1,1 %
1 à 4	11,0 %	3,9 %
5a, 5b, 5c	1,5 %	2,1 %
4a1, 4m et 5d	-12,5 %	-5,9 %
5 et 4a1, 4m	-11,0 %	-3,9 %

TABLEAU 5

**ONTARIO – ÉVOLUTION DE
LA STRUCTURE DES VENTES
2005-2006 VS 1997-1998**

CLASSES	MG	SNG
1	4,7 %	1,5 %
2	-0,9 %	1,5 %
3	1,2 %	-2,2 %
4	-1,0 %	-3,6 %
1 à 4	4,0 %	-2,8 %
5a, 5b, 5c	2,4 %	1,8 %
4a1, 4m et 5d	-6,3 %	1,0 %
5 et 4a1, 4m	-4,0 %	2,8 %

TABLEAU 6

**PROVINCES MARITIMES –
ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE
DES VENTES 2005-2006 VS
1997-1998 (KG DE MG)**

CLASSES	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.
1 à 4	13,0 %	-9,0 %	13,6 %
5 et 4a1, 4m	-13,0 %	9,0 %	-13,6 %
TOTAL	0,0 %	0,0 %	0,0 %

TABLEAU 7

**PROVINCES MARITIMES –
ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE
DES VENTES 2005-2006 VS
1997-1998 (KG DE SNG)**

CLASSES	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.
1 à 4	11,1 %	-6,3 %	-9,1 %
5 et 4a1, 4m	-11,1 %	6,3 %	9,1 %
TOTAL	0,0 %	0,0 %	0,0 %



JOCELYN BOUTIN

TABLEAU 8

P5 – ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DES VENTES (KG DE MG)

CLASSES	1997-1998	2005-2006	ÉVOLUTION 05-06 VS 97-98
1	23,7 %	26,2 %	2,5 %
2	6,8 %	6,5 %	-0,3 %
3	33,1 %	36,5 %	3,4 %
4	18,8 %	20,5 %	1,8 %
1 à 4	82,3 %	89,6 %	7,4 %
5a, 5b, 5c	6,1 %	8,0 %	1,9 %
4a1, 4m et 5d	11,7 %	2,4 %	-9,3 %
5 et 4a1, 4m	17,7 %	10,4 %	-7,4 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %	

TABLEAU 9

P5 – ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DES VENTES (KG DE SNG)

CLASSES	1997-1998	2005-2006	ÉVOLUTION 05-06 VS 97-98
1	34,2 %	35,2 %	1,0 %
2	2,9 %	5,4 %	2,4 %
3	39,1 %	38,6 %	-0,6 %
4	5,8 %	3,5 %	-2,4 %
1 à 4	82,1 %	82,6 %	0,4 %
5a, 5b, 5c	5,6 %	7,5 %	1,9 %
4a1, 4m et 5d	12,3 %	9,9 %	-2,4 %
5 et 4a1, 4m	17,9 %	17,4 %	-0,4 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %	

TABLEAU 10

P5 – ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DES VENTES (KG DE MG)

CLASSES	1997-1998	2005-2006	ÉVOLUTION 05-06 VS 97-98
1 à 4	82,3 %	89,6 %	7,4 %
5 et 4a1, 4m	17,7 %	10,4 %	-7,4 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %	

TABLEAU 11

P4 – ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DES VENTES (KG DE MG)

CLASSES	1997-1998	2005-2006	ÉVOLUTION 05-06 VS 97-98
1 à 4	93,9 %	92,8 %	-1,1 %
5 et 4a1, 4m	6,1 %	7,1 %	1,0 %
TOTAL	100,0 %	99,9 %	

TABLEAU 12

P5 – ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DES VENTES (KG DE SNG)

CLASSES	1997-1998	2005-2006	ÉVOLUTION 05-06 VS 97-98
1 à 4	82,1 %	82,6 %	0,4 %
5 et 4a1, 4m	17,9 %	17,4 %	-0,4 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %	

TABLEAU 13

P4 – ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DES VENTES (KG DE SNG)

CLASSES	1997-1998	2005-2006	ÉVOLUTION 05-06 VS 97-98
1 à 4	87,1 %	86,6 %	-0,5 %
5 et 4a1, 4m	12,9 %	13,4 %	0,5 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %	

LES MARITIMES

Dans les Maritimes, l'évolution de la structure des ventes a été très différente d'une province à l'autre (voir tableaux 6 et 7, p. 10).

Pour l'Île-du-Prince-Édouard, la progression en faveur des classes régulières se démarque avec 13 % en MG et 11 % en SNG. Par contre, le Nouveau-Brunswick a suivi une tendance inverse à celle du pool, montrant une détérioration de la structure de ses ventes, avec plus de 9 % pour les SNG en classes spéciales.

En Nouvelle-Écosse, la structure des ventes a beaucoup changé. En effet, lors de l'instauration de la mise en commun P5, cette province avait très peu de ventes en classes spéciales. Celles-ci représentaient seulement 1,4 % de ses ventes totales en 1997-1998; toutefois, en 2005-2006, cette proportion était passée à 7,7 %. L'Île-du-Prince-Édouard est un autre exemple intéressant, car, contrairement à la Nouvelle-Écosse, elle a vu la proportion de ses ventes en classes spéciales diminuer considérablement. Celle-ci est

passée de 24 % à 11 % durant la même période sur la base MG et de 23 % à 12 % sur la base SNG.

VENTES P5

En général, la structure des ventes à l'échelle de P5 a progressé de façon positive. En effet, les ventes en classes régulières ont augmenté de 7,4 points de pourcentage en MG et de 0,4 point en SNG. Les ventes en classe 1 ont suivi la tendance ontarienne avec, par exemple, une augmentation de 2,5 points de pourcentage en MG.

En classes spéciales, il y a eu une hausse de deux points de pourcentage pour les classes 5a, 5b et 5c en MG et en SNG. Elle a été largement compensée par une baisse de plus de neuf points de pourcentage en MG pour les classes 4a1, 4m et 5d. Pour ces mêmes classes en SNG, la baisse a été de 2,4 points.

VENTES P5 VS VENTES P4

Il serait maintenant intéressant de comparer l'évolution des ventes de P5 avec celle de P4 (provinces de l'Ouest).

En général, la structure des ventes de P5 indique une augmentation de 7,4 % en classes régulières au détriment des classes spéciales, surtout pour la MG, entre 1997-1998 et 2005-2006 (voir tableaux 10 à 13). Le mouvement inverse s'est produit pour P4 alors que les classes spéciales ont pris plus d'importance. La part des classes régulières demeure toutefois plus grande dans les provinces de l'Ouest (93 % pour la MG et 87 % pour les SNG) que dans P5 (90 % pour la MG et 83 % pour les SNG).

STRUCTURE DES VENTES ET REVENU

En résumé, à l'échelle de P5, les ventes en classes régulières ont pris de l'essor depuis l'entrée en vigueur de l'entente. L'Ontario, avec sa classe 1, et le Québec, avec sa classe 3, ont largement contribué à ce progrès. Pour ce qui est de P4, les ventes en classes régulières continuent d'y être plus importantes que dans le pool P5, bien que, depuis 1997-1998, les ventes en classes spéciales aient augmenté. ●

* Richard Lamoureux, agronome et économiste principal, Recherche économique, FPLQ

Rien ne sert de courir, il faut saillir à temps

DANIEL LEFEBVRE ET SYLVIA LAFONTAINE*

VOICI UN DES SECRETS LES MIEUX GARDÉS D'UNE BONNE PERFORMANCE REPRODUCTIVE : IL FAUT SAILLIR LES VACHES. ÉLÉMENTAIRE, DITES-VOUS? SI C'EST SI SIMPLE, POURQUOI DONC 28 % DES VACHES NE SONT-ELLES PAS SAILLIES AVANT 100 JOURS EN LAIT?



Le graphique 1 présente la répartition de près de 153 000 premières saillies rapportées par les producteurs clients de Valacta, pour les lactations ayant débuté en 2005. L'intervalle de vêlage moyen à la première saillie est de 90 jours au Québec, avec 28 % à plus de 100 jours en lait (JEL). Le constat n'est pas nouveau et n'est pas particulier au Québec. Le graphique 2 montre les données correspondantes pour l'ensemble des troupeaux canadiens sur près de 3,5 millions de lactations entre 2001 et 2005. Chaque année, plus de 160 000 vaches ne sont pas inséminées avant 100 jours! Rien pour améliorer l'intervalle de vêlage moyen...

Cette répartition a-t-elle un lien avec la production? Le graphique 3 répond par la négative; il présente la production moyenne des vaches en fonction du moment de la première saillie et selon le nombre de saillies. On constate que, sauf pour les vaches saillies avant 60 jours, la production est essentiellement la même, quel que soit le moment de la première saillie. On décèle par contre une différence d'environ 800 kg entre les vaches saillies une seule fois et celles saillies trois fois et plus. Peut-on y voir un effet de la production sur la fertilité?

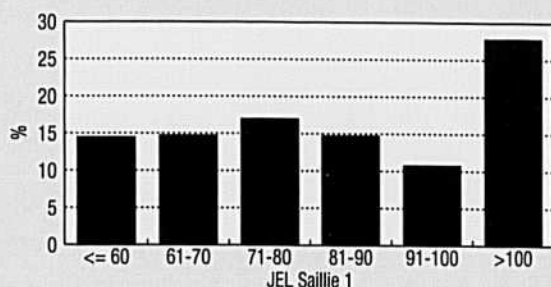
On s'inquiète beaucoup des performances de reproduction, qui ne cessent de se dégrader depuis des années. L'intervalle de vêlage moyen va en augmentant et se situe maintenant à plus de 425 jours, soit très exactement 14 mois. Cette situation est-elle imputable uniquement à la fertilité des vaches? Une des conditions de la réussite en reproduction, telles qu'énoncées par la Table de concertation sur la reproduction, est d'inséminer le plus grand nombre possible de vaches dans le premier cycle suivant la période d'attente volontaire.

Pourquoi les vaches sont-elles si peu nombreuses à être saillies à temps? Il y a plusieurs causes possibles.

ATTENTE TROP LONGUE

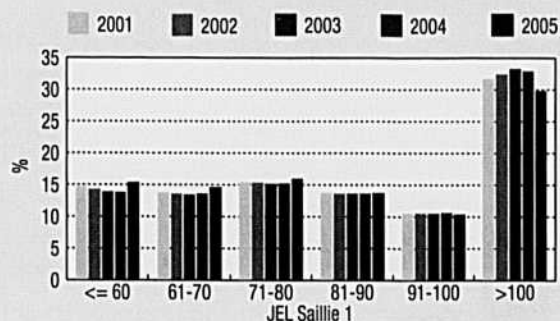
La période d'attente volontaire est... volontairement longue. Dans ce cas, il doit s'agir d'une décision de régie prise en

GRAPHIQUE 1
DISTRIBUTION DES VACHES QUÉBÉCOISES EN FONCTION
DU NOMBRE DE JEL À LA PREMIÈRE SAILLIE*



* 152 918 premières saillies réalisées sur 222 519 lactations ayant débuté en 2005.

GRAPHIQUE 2
DISTRIBUTION DES VACHES CANADIENNES EN FONCTION
DU NOMBRE DE JEL À LA PREMIÈRE SAILLIE*



* 2,4 millions de premières saillies réalisées sur 3,5 millions de lactations ayant débuté entre 2001 et 2005.

connaissance de cause et fondée, il faut l'espérer, sur des arguments économiques convaincants. Car il faut se rappeler qu'un allongement de l'intervalle entre les vèlages a des conséquences économiques importantes. Des données récentes indiquent que la plupart des producteurs préconisent une période ne dépassant pas 60 jours, une pratique sensée, en tenant toutefois pour acquis que l'alimentation est adéquate et que l'état de chair est normal.

PAS DE CYCLE

Le cycle d'ovulation des vaches tarde à reprendre. Les études montrent que 15 à 30 % d'entre elles sont acycliques avant 60 jours, mais que la plupart se remettent à cycloer spontanément. Les causes sont multiples, mais tout indique que la principale est un déficit énergétique important, ce qui signifie que les vaches maigrissent exagérément. Il faut donc surveiller attentivement la régie et l'alimentation en période de transition ainsi que la prise

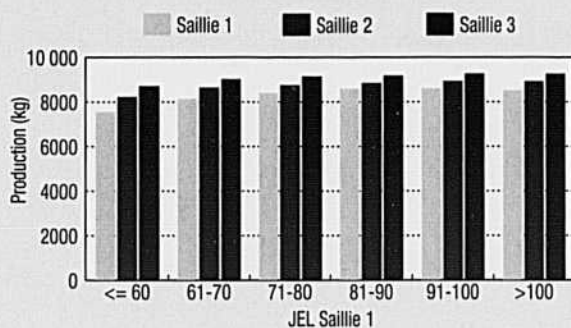
alimentaire et la consommation énergétique en début de lactation.

PAS DE SIGNES DE CHALEURS

Les vaches ne présentent pas de signes de chaleurs. Des études montrent que les vaches fortes productrices d'aujourd'hui ont des chaleurs plus courtes et moins apparentes. Plusieurs facteurs influencent le comportement œstral, entre autres : la surface sur laquelle les vaches se tiennent, la santé des pieds et membres, la chaleur et l'humidité, le nombre de vaches en chaleur en même temps, la lumière, le logement. Dans ce dernier cas, les conditions favorisent-elles l'expression des chaleurs? Bien entendu, en stabulation entravée, on devra se fier aux signes secondaires de chaleurs, la monte étant impossible. Une chaîne d'attache de 90 cm (36 po) donnera plus de liberté de mouvements à la vache, qui pourra ainsi être plus démonstrative. C'est

L'intervalle de vèlage moyen va en augmentant et se situe maintenant à plus de 425 jours, soit très exactement 14 mois.

GRAPHIQUE 3
PRODUCTION MOYENNE DES VACHES DU QUÉBEC SELON
LE NOMBRE DE JEL À LA PREMIÈRE SAILLIE ET LE NOMBRE
DE SAILLIES PAR LACTATION



* 140 307 premières saillies effectuées sur 161927 lactations ayant débuté en 2005 et s'étant terminées par un tarissement normal.

GRAPHIQUE 4
RAPPORT D'INTERVALLES ENTRE LES SAILLIES
POUR DEUX TROUPEAUX

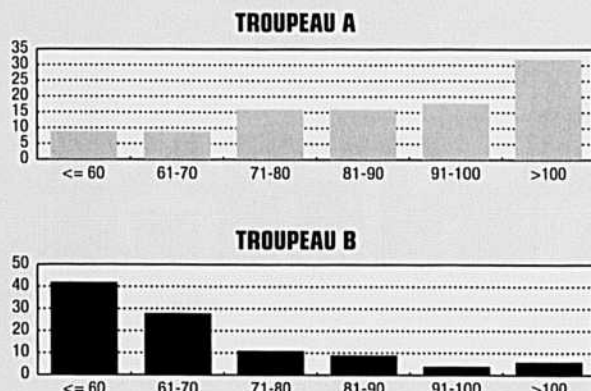
TROUPEAU A - INTERVALLES TROP LONGS

JEL Saillie 1	Moyenne	N	Intervalle	Intervalle entre les saillies					
				1-2	2-3	3-4	4-5	5-6	6-7
<60	4	4	47	32	19	10	5	1	1
61-70	4	4	11-17	4	3	2	1	1	1
71-80	7	7	5-5	5	3	3	2	1	1
81-90	7	7	23-26	1	4	4	1	1	1
91-100	8	8	34-40	0	4	3	1	1	1
>100	14	14	31	11	7	5	1	1	1

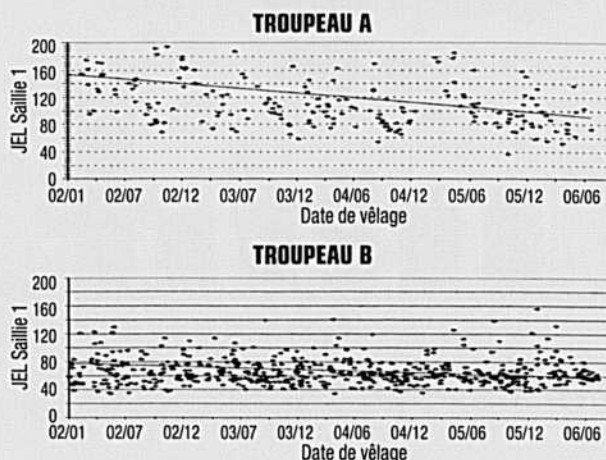
TROUPEAU B - INTERVALLES RAISONNABLES

JEL Saillie 1		Intervalle entre les saillies					
		1-3	3-4	4-5	5-6	6-7	
Moyenne	U1	Moyenne					
N	102	N	61	36	16	14	5
<60	40	<60	1	—	1	—	—
61-70	30	11-70	1	—	1	1	—
71-80	12	18-24	12	9	4	—	—
81-90	10	25-36	8	6	3	2	—
91-100	4	34-48	16	8	1	2	1
>100	7	73	23	13	9	8	3

GRAPHIQUE 5
RÉPARTITION DES VACHES EN FONCTION
DU NOMBRE DE JOURS À LA PREMIÈRE SAILLIE



GRAPHIQUE 6
DISPERSION DU NOMBRE DE JOURS À LA PREMIÈRE SAILLIE



d'ailleurs ce que rapportent la majorité des producteurs qui ont allongé la chaîne d'attente, selon la recommandation d'un expert ontarien au Symposium sur les bovins laitiers de 2002.

OBSERVATION DÉFICIENTE

On ne détecte qu'un faible pourcentage des chaleurs. La clé, ici, est bien entendu l'observation, mais encore faut-il se donner les moyens de la faire efficacement. En entrant dans l'étable le matin, avez-vous une liste des vaches susceptibles d'être en chaleur? À moins d'avoir une mémoire infailible, il vaut mieux tenir des registres précis et mettre en place un système de communication pour que tous ceux qui travaillent dans l'étable prêtent une attention particulière aux vaches visées. Que ce soit un calendrier de régie, une liste informatisée, un tableau à l'entrée de l'étable ou des cartons au-dessus des vaches, trouvez le système qui vous convient et gardez-le à jour. Vous souhaiteriez ne pas vous donner la peine de détecter les chaleurs? Parlez à votre vétérinaire de la pertinence d'un programme d'insémination à temps fixe. Attention cependant, il n'y a pas de miracle. Les vaches ne sont pas plus fertiles pour autant et ces programmes nécessitent plusieurs injections d'hormones à des intervalles qu'il faut respecter avec la plus grande rigueur.

Que peut-on faire pour améliorer la situation? La première étape consiste à prendre conscience du problème. Si votre vétérinaire effectue un suivi informatisé de la reproduction dans

votre troupeau, c'est probablement déjà chose faite. Votre conseiller ou technicien de Valacta a aussi les outils nécessaires pour faire cette évaluation. Aux fins de l'illustration, les graphiques 4, 5 et 6 présentent deux troupeaux réels affichant des résultats de reproduction fort différents. Observons d'abord la distribution des jours à la première saillie du rapport Intervalles des saillies d'Agri-Lacta et l'histogramme correspondant. Dans le troupeau A, les 44 premières saillies de la dernière année sont effectuées en moyenne à 106 JEL et 14 d'entre elles à plus de 100 jours après le vêlage. Serez-vous surpris que l'intervalle de vêlage projeté approche 500 jours?

En entrant dans l'étable le matin, avez-vous une liste des vaches susceptibles d'être en chaleur?

À l'opposé, dans le troupeau B, on est beaucoup plus diligent dans la détection des chaleurs et l'insémination des vaches. Les 109 premières saillies sont faites en moyenne 67 jours après le vêlage et moins de sept vaches ont dépassé 100 JEL sans être saillies. En fait,

si on présume que la période d'attente volontaire de ces deux troupeaux est de 50 jours, dans le premier cas, 18 % des vaches sont inséminées dans les 21 jours suivant la période d'attente volontaire, alors que cette proportion est de 70 % dans le troupeau B. Vous ne serez pas étonné que l'intervalle de vêlage du troupeau B soit de 400 jours seulement.

Pour aller plus loin et évaluer ce paramètre dans le temps, examinons les graphiques de dispersion du nombre de jours à la première saillie en fonction de la date de vêlage d'Agri-Lacta (voir graphique 6). Dans le logiciel, il s'agit d'un graphique interactif qui permet d'obtenir plus d'information sur chaque saillie en cliquant sur le point correspondant.

Remarquez la très grande dispersion des points sur le graphique du troupeau A, alors que pour le troupeau B les saillies sont très concentrées dans une bande étroite. Non seulement les premières saillies débutent beaucoup plus tard dans le troupeau A, mais la variation est beaucoup plus grande, ce qui indique une détection des chaleurs déficiente et une approche nettement moins systématique.

La reproduction est un défi de tous les jours, mais elle constitue une occasion importante d'améliorer la rentabilité du troupeau. Les outils pour vous aider n'ont jamais été aussi nombreux et performants. Profitez-en. ●

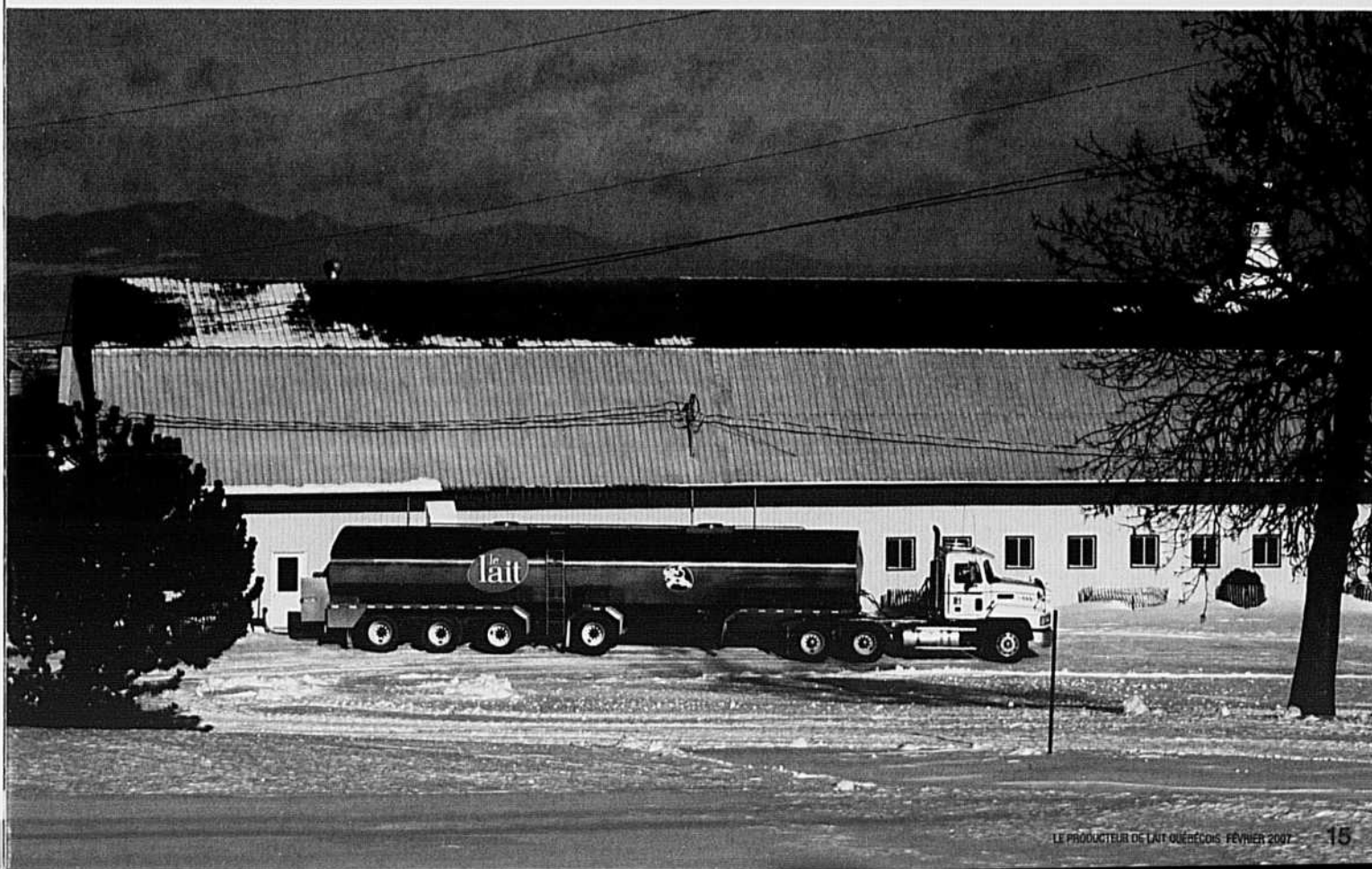
* Daniel Lefebvre, Ph.D., agronome, directeur R&D, et Sylvia Lafontaine, agronome, coordonnatrice des normes et données, R&D, Valacta

Lait canadien de qualité

Un programme de type HACCP pour les producteurs laitiers

PAR STÉPHANE FOURNIER®

D'ICI LA FIN DE 2011, LE PROGRAMME LAIT CANADIEN DE QUALITÉ DEVIENDRA UNE RÉALITÉ DANS LES FERMES DU QUÉBEC.



Le programme Lait canadien de qualité (LCQ), qui porte sur la salubrité des aliments à la ferme, a été développé par les Producteurs laitiers du Canada (PLC). Les membres du conseil d'administration de la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) y ont récemment adhéré et ont accepté les recommandations du comité d'implantation. Les travaux de ce comité ont porté sur les étapes de l'application du programme dans les fermes laitières québécoises, qui devra être achevée d'ici le 31 décembre 2011 (voir encadré, p. 18).

Les consommateurs sont devenus très exigeants sur la qualité et l'innocuité des aliments qu'ils achètent. Ils veulent, entre autres, des produits laitiers qui répondent non seulement à différents critères de qualité tels la saveur, l'apparence, la texture, la durée de conservation, la valeur nutritive, etc., mais qui sont aussi sains. La mise en place du programme LCQ permettra aux producteurs laitiers de fournir aux consommateurs la preuve que les aliments qu'ils pro-

duisent à leur ferme sont conformes à des normes clairement définies permettant de prévenir et de réduire les risques en ce qui concerne la salubrité des aliments.

Le lait et les produits laitiers jouissent chez nous d'une bonne réputation. À juste titre, parce que la salubrité et la qualité du lait sont contrôlées tout au long de la chaîne qui le mène de la ferme au frigo des Québécois: d'abord par le producteur lors de la traite, puis par l'essayeur au moment de la collecte à la ferme, ensuite à l'arrivée des camions-citernes à l'usine et enfin au cours de la transformation. La majorité des producteurs appliquent la plupart des procédures requises; il ne leur reste plus, pour se conformer au programme LCQ, qu'à documenter ce qu'ils font déjà. Le programme les aidera aussi à améliorer la gestion de leur entreprise. La formation du personnel assurera une meilleure compréhension des risques et de leur prévention. De plus, la compréhension et l'application uniforme des procédures ainsi qu'une meilleure communication permettront

de mieux déceler les problèmes et ainsi de diminuer les pertes.

Puisque le programme LCQ vise à vérifier les pratiques et procédures de production, son implantation à la ferme ne devrait pas occasionner d'investissements majeurs pour l'aménagement de locaux, l'achat de nouveaux équipements ou la mise en place de certaines procédures, à moins que les installations ou procédures existantes ne respectent pas les exigences réglementaires. Le programme exigera toutefois un suivi des étapes de production à la ferme. Suivi qui sera consigné dans des registres, lesquels seront utiles en cas de problèmes. Certains pourront choisir, pour la consignation de la température du lait – un des points critiques du programme LCQ à maîtriser –, de faire l'acquisition d'un thermographe qui permettra l'enregistrement continu de la température du lait dans le bassin refroidisseur et évitera l'entrée manuelle de cette donnée. L'achat de cet équipement reste facultatif; il n'est pas obligatoire dans le cadre du programme.

Intéressant comme c'est plus facile de travailler avec l'équipement approprié. Les tracteurs de la série TL-A libèrent de 69 à 85 chevaux. Tout pour faire progresser votre entreprise! Passez voir un concessionnaire ou consultez le site newholland.com/na.

L'ÉLEVAGE BOVIN FIGURE MAINTENANT

LAIT CANADIEN DE QUALITÉ VS HACCP

En décembre 2003, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) reconnaissait que le programme LCQ respecte les principes mondialement reconnus d'un système HACCP dont l'objectif est de contrôler l'innocuité des aliments. Toutefois, un système HACCP ne peut pas être appliqué intégralement dans une ferme comme dans une usine de transformation alimentaire. C'est pourquoi on parle du programme LCQ comme d'un programme qui s'inspire du modèle HACCP. Notons aussi que ce programme vise à la fois l'innocuité du lait et celle de la viande que produit un producteur laitier.

Les dangers que veut prévenir un système HACCP sont de trois types: ils sont biologiques, chimiques et physiques. Dans le programme LCQ, les dangers biologiques incluent les bactéries pathogènes, les virus, les prions et les parasites. Les dangers chimiques regroupent les résidus d'antibiotiques, d'autres médicaments, de produits de nettoyage et de désinfection, de pesticides et de tous autres produits chi-

miques. Quant aux dangers physiques, ils réfèrent aux corps étrangers tels des éclats de verre, des particules métalliques, des sédiments, des aiguilles brisées dans la viande et autres.

LES COMPOSANTES DU PROGRAMME LCQ

Le programme LCQ repose sur les bonnes pratiques de production. Ces dernières sont des techniques recommandées et éprouvées qui, lorsqu'elles sont mises en application, permettent d'éviter l'apparition des dangers menaçant la salubrité des aliments à la ferme. Elles incluent aussi les lois, les règlements, les exigences et les normes en vigueur. Le manuel de référence du programme regroupe, en huit thèmes, l'ensemble des bonnes pratiques liées à la traite et à l'innocuité du lait.

Les principes du système HACCP permettent de mettre en évidence les étapes de production qui sont critiques pour l'innocuité d'un aliment. On peut ensuite développer des procédures et des plans d'action pour prévenir les risques d'apparition de dangers que

l'adoption de bonnes pratiques ne peut contrer à elle seule. Une étape où un contrôle est effectué pour maîtriser un risque est définie comme étant un point critique de contrôle. La surveillance des points critiques de contrôle est cruciale dans un programme comme le LCQ. Une défaillance à ce niveau pourrait compromettre la salubrité du lait ou de la viande. Les données recueillies par la surveillance des points critiques doivent être compilées. Le programme prévoit différents registres afin de couvrir l'ensemble des dangers. Les trois points de contrôle suivants sont ceux qui ont été retenus par l'ACIA lors de son examen technique:

- traite des vaches traitées;
- refroidissement et entreposage du lait;
- expédition des animaux.

Afin de s'assurer que les bonnes pratiques sont appliquées uniformément et que les points critiques sont maîtrisés adéquatement par tout le personnel, et ce, en tout temps, il est primordial d'élaborer des procédures normalisées

chevaux à la PDF. En plus, ils présentent une construction plus solide, une souplesse de pointe et une stabilité



NEW HOLLAND

PARMI LES DIX MEILLEURS EMPLOIS.



d'opération. Il s'agit de consignes écrites qui décrivent étape par étape et en détail la façon d'exécuter une tâche particulière. Tout le personnel doit recevoir une formation sur ces procédures, et celles-ci doivent être accessibles et mises à jour régulièrement. L'exécution uniforme des différentes tâches selon les procédures établies permet d'assurer non seulement la salubrité de l'aliment produit, mais aussi la rentabilité de la production. Dans le cadre du programme LCQ, le producteur devra mettre par écrit SA procédure pour chacune des tâches suivantes :

- préparation avant la traite;
- traite;
- traite des vaches traitées ou produisant un lait anormal;
- nettoyage après la traite;
- administration des traitements dans le troupeau;
- expédition des animaux;
- distribution d'aliments médicamenteux.

Des modèles de procédures normalisées d'opération ont été développés et mis à la disposition des producteurs pour les guider dans leur démarche.

Puisque l'application d'un système de type HACCP ne prémunit pas à 100 % contre l'apparition de problèmes lors de l'exécution d'une procédure normalisée d'opération ou d'un contrôle des points critiques, il faut établir un plan de mesures correctives. Ce plan liste les actions à poser pour régler un problème qui survient à un point critique ou qui pourrait entraîner un risque pour la salubrité du lait ou de la viande.

Bien entendu, le programme LCQ nécessite la tenue de dossiers. On y trouve 11 registres à remplir pour démontrer que le lait produit à la ferme répond aux objectifs du programme.

En implantant le programme Lait canadien de qualité, les producteurs laitiers seront en mesure de rassurer les consommateurs sur la sécurité des produits laitiers qu'ils achètent puisque, par ce geste, ils disent ce qu'ils font, font ce qu'ils disent, prouvent qu'ils l'ont fait et améliorent la situation si nécessaire. ●

* Stéphane Fournier, agent de contrôle de la qualité, Gestion du lait, FPLQ

Échéancier

On prévoit que le programme LCQ, auquel tous les producteurs seront tenus d'adhérer, sera complètement implanté le 31 décembre 2011. L'échéancier de cette implantation comprendra différentes étapes avec des dates butoirs à respecter, qui seront communiquées aux producteurs. Au cours de ce processus, les producteurs devront suivre une formation, rédiger leurs procédures normalisées d'opération et remplir un questionnaire d'auto-évaluation. Ils devront aussi maintenir à jour les différents registres prévus au programme. Toutes ces étapes seront expliquées lors des formations.

En début d'année, les producteurs de lait ont d'ailleurs été convoqués par leur syndicat régional à une formation sur le programme. Cette formation de quatre heures est donnée par le technicien à la qualité du lait de Valacta affecté à leur région respective. La formation comporte deux volets. Le premier, d'une durée de trois heures, porte sur le contenu du programme de salubrité des aliments à la ferme. Le second est un atelier pratique d'une heure où les producteurs personnalisent leurs procédures normalisées d'opération à partir de modèles sous la supervision d'un technicien. Ces ateliers de formation débutent en février 2007. Ils seront gratuits jusqu'à la fin de la subvention qui, pour le moment, doit se terminer le 31 décembre de cette année. Après cette date, les producteurs devront supporter les frais de la formation. Celle-ci est obligatoire dans le processus d'implantation du programme, et ce, en accord avec les bonnes pratiques relatives à la formation des ressources.

Aide financière

En vertu du Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, des sommes sont disponibles pour le financement de la mise en œuvre du programme LCQ à la ferme. La FPLQ recevra un montant de 100 \$ par producteur pour l'organisation d'ateliers de formation.

Un montant pouvant atteindre 750 \$ par producteur est aussi prévu pour l'implantation du programme à la ferme. Ce montant pourra représenter le remboursement de 70 % des coûts associés à l'aide technique requise par le producteur ou de 50 % des coûts associés à l'achat d'équipement spécialisé approuvé pour le programme LCQ, notamment le thermographe. Il faut préciser que, pour être admissible, le thermographe devra avoir reçu l'approbation du comité LCQ sur les paramètres d'alarmes dites intelligentes. De plus, le remboursement de 750 \$ pour l'aide technique ou l'achat d'équipement spécialisé est conditionnel à la participation à un atelier de formation sur le programme.

La FPLQ a soumis une demande concernant ce programme de financement et les détails relatifs à l'accessibilité à la subvention seront fournis en temps opportun. Les montants annoncés en vertu de ce programme ne sont actuellement disponibles que jusqu'au 31 décembre 2007.

RMLangFarms

Diversifier ses revenus

PAR YVON GENDREAU[®]

CHEZ RMLANGFARMS À SHAWVILLE, DANS LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS, ON A CHOISI DE DIVERSIFIER LES REVENUS. ÉLEVAGE DE BŒUFS ANGUS, TRAVAUX À FORFAIT ET, DANS UNE MOINDRE MESURE, VENTE DE FOURRAGES S'AJOUTENT DONC À LA PRODUCTION LAITIÈRE.

L'exploitation de Ralph Lang et de sa conjointe Mélanie regroupe trois grands types d'activités. La ferme produit du lait avec son troupeau Holstein de 46 têtes, qui compte 22 vaches en lactation. On élève aussi des bovins de boucherie – 70 Black Angus –, qui paissent à loisir sur des terres louées. Enfin, Ralph exécute des travaux à forfait, essentiellement aux champs, en utilisant soit sa propre machinerie soit celle de la toute nouvelle coopérative d'utilisation de machinerie agricole (CUMA) de la région.

LE LAIT, UN REVENU STABLE

Comme les prix du bœuf fluctuent passablement, Ralph apprécie que son lait lui procure des revenus réguliers. «Tous les mois, tu reçois un chèque.» Toutefois, pour l'instant, il ne prévoit pas augmenter sa production parce qu'il juge le prix du quota trop élevé.

Tous les animaux passent leurs journées à l'extérieur, sauf les vaches laitières qui logent à l'étable en hiver. Elles vont quand même dehors une heure par jour, question de faire un peu d'exercice.

BLACK ANGUS, POUR LA FACILITÉ
Pourquoi élever des bovins de boucherie de race Black Angus en plus de produire du lait? «Ce sont des animaux faciles à élever et qui demandent peu d'entretien, soutient Ralph. Il suffit de vérifier deux à trois fois par semaine s'ils ont suffisamment de nourriture.» En effet, la vache Angus est renommée pour ses caractéristiques maternelles comme la facilité de vêlage et la production de lait, mais aussi pour sa résistance, sa capacité d'adaptation et la simplicité de son élevage.

Malgré la diversité du travail, la famille reste une priorité.

Le troupeau de Ralph passe l'année en plein air. Les femelles mettent bas en mars et avril. «Je n'ai pas vraiment à m'en occuper, elles font le travail toutes seules et prennent grand soin de leurs petits.» Il doit quand même demeurer vigilant et s'assurer régulièrement que les animaux n'ont pas brisé la clôture ou qu'ils ne sont pas sortis de leur enclos.

La race Angus est originaire d'Écosse. Les sujets offrent un bon rendement en viande: le poids des femelles peut varier entre 550 et 700 kg, alors que celui des mâles peut être de 800 à 1000 kg.

Cependant, les revenus que la ferme tire de cette production sont davantage à la merci du marché. Au Québec, heureusement, les producteurs peuvent compter sur une éventuelle compensation de l'assurance-stabilisation.

L'intérêt de Ralph pour la production bovine l'a amené à devenir administrateur de la coopérative Outaouais Valleys Fine Meats, implantée dans sa région il y a maintenant un an. Celle-ci travaille actuellement à mettre en œuvre un projet d'abattoir qui pourrait recevoir jusqu'à 80 bœufs par semaine.



Ralph et sa conjointe Mélanie.



*Les enfants
du couple:
Kendal et
son frère Ryan.*

La coopérative compte déjà près de 250 membres. Si tout va bien, l'abattoir pourrait ouvrir ses portes à l'automne 2007.

LES TRAVAUX À FORFAIT, LE PLUS GROS DE LA TÂCHE

À la suite du départ de la personne qui réalisait les travaux à forfait dans la région, Ralph a eu l'idée d'offrir ce genre de service. Il y a deux ans, avec un groupe de huit producteurs des environs, il a décidé de former une CUMA. La coopérative possède un réservoir à épandage et une pompe.

C'est Ralph qui fournit le reste du matériel agricole et les tracteurs. C'est aussi lui qui gère l'ensemble des travaux, aussi bien chez les sociétaires de la CUMA que chez les autres producteurs qui ont recours à ses services. Selon Ralph, «la CUMA permet aux producteurs de rentabiliser l'achat d'un équipement qui serait beaucoup trop performant et trop dispendieux pour leur usage personnel». La répartition des coûts entre tous les utilisateurs permet à chacun d'entre eux de jouir, à prix abordable, d'un parc de machines agricoles variées qu'il ne pourrait pas s'offrir seul. Pour plusieurs producteurs, louer les services de Ralph est plus économique que d'acheter de l'équipement et de faire le travail eux-mêmes.

Les services offerts sont diversifiés : épandage de fumier, labours, semences, récolte de fourrage et ensilage. La municipalité de Shawville et le ministère des Transports font aussi appel à Ralph pour tondre les bords

des routes. «On essaie de répondre à tout ce que les gens peuvent nous demander», dit-il. Toutefois, il ne fait pas le battage du maïs. Il doit lui-même engager quelqu'un pour ce travail.

Ralph apprécie la facilité d'élevage des bovins Black Angus.





L'an dernier, ce sont plus de six millions de gallons de fumier liquide que Ralph a eu à épandre.

Il profite de la saison hivernale, quand les travaux à forfait sont réduits au minimum, pour magasiner, discuter avec les producteurs du coin des futurs besoins et participer aux assemblées de producteurs ainsi qu'aux journées d'information. Dans sa région, les vendeurs de matériel agricole se font rares. Il doit donc se rendre en Ontario, dont la frontière n'est qu'à quelques kilomètres, pour acheter ce qu'il lui faut. L'équipement coûte cher, c'est le hic des travaux à forfait.

UN NOUVEAU PRODUCTEUR

Diplômé du Collège MacDonald en gestion et exploitation d'entreprise agricole en 1998, Ralph est un jeune producteur de 28 ans qui a pris la relève de son père Elwyn en 2005. Tous deux étaient toutefois associés dans l'entreprise depuis 1999.

Elwyn a vendu en parts égales à deux de ses fils, Andrew et Ralph, les 40 kg de quota de lait qu'il détenait. Les frères sont voisins, et c'est Ralph qui effectue la plupart des travaux des champs chez Andrew.

RMLang Farms possède 127 ha en culture : 81 sont consacrés aux four-

rages, 24 au maïs et 22 à l'orge. Mis à part les suppléments, qu'elle doit acheter, la ferme est autosuffisante au chapitre de l'alimentation et réussit même à vendre une partie de ses récoltes de fourrages.

En plus d'être engagé dans la coopérative Outaouais Valleys Fine Meats, Ralph fait partie du conseil d'administration de son syndicat de base de l'Union des producteurs agricoles (Pontiac) depuis 1999. L'an

dernier, il a adhéré à la Québec Farmers Association, également à titre de membre du conseil d'administration. Il s'implique aussi dans sa communauté et agit comme bénévole lors de l'exposition agricole de Shawville.

LA FAMILLE, UNE PRIORITÉ

Mélanie, la conjointe de Ralph, travaille comme infirmière dans le village de Renfrew, en Ontario. Elle donne parfois un coup de main à la comptabilité



La vente de fourrages constitue une partie des revenus de la ferme.

Un employé à temps plein s'occupe de la traite et de l'alimentation des vaches en plus de participer aux travaux à forfait.

et pour certaines tâches ponctuelles. C'est Ralph qui est responsable de la gestion de la ferme et de la bonne marche de tous les travaux. Un employé à temps plein s'occupe de la traite et de l'alimentation des vaches en plus de participer aux travaux à forfait. Pendant l'été, Ralph emploie aussi une troisième personne. « Quand je suis aux champs, je n'ai pas à m'inquiéter d'être en retard à l'étable, je sais qu'il y a quelqu'un qui se charge du travail. » Ralph fait la traite à l'occasion, mais seulement les fins de semaine ou lorsque son employé est absent.

Malgré les exigences du travail, la famille reste une priorité. Si les journées de Ralph commencent généralement vers 5h ou 6h, il n'est pas question qu'elles durent 14, 18 ou 24 heures. « J'aime bien pouvoir passer du temps avec ma femme et mes enfants », admet-il. Autant que possible, il essaie de s'arrêter vers 17 h ou 18 h. Un principe qu'il applique aussi à ses employés, qui n'ont pas à rester à l'étable jusqu'au milieu de la soirée. Mais si la situation l'exige vraiment, il peut lui arriver de travailler un peu plus tard que prévu.

D'ailleurs, un panneau à l'entrée de la ferme, érigé par son père du temps qu'il en était le propriétaire, signale que l'agriculture doit être au service de la famille. Une tradition que Ralph entend poursuivre.

Ralph et Mélanie ont deux enfants : Ryan, trois ans, et Kendal, six ans. ●

* Yvon Gendreau, journaliste, FPLQ

FERME BAERTSCH ENR.



Propriétaires :
Trudy & Karl Baertsch
995 Route 148 ouest
Thurso Qc J0X 3R0

La ferme a été achetée par Karl et Trudy en 1991. Elle comptait alors 157 hectares, 75 vaches en lactation et un droit de production d'environ 450,000 litres par année. Depuis, l'étable a été agrandie et des modifications apportées pour améliorer le confort des vaches. Trudy, Karl, leur fils Dieter et un stagiaire engagé 6 mois par année effectuent le travail sur la ferme.

La Ferme Baertsch s'étend aujourd'hui sur 292 hectares dont 277 sont cultivés. De ces 277 hectares 20 produisent de l'orge, 50 du soja, 50 du maïs sec, 15 de l'ensilage de maïs, 58 de la luzerne, 52 du foin de prairie et 32 sont en pâturage. Le troupeau est composé de 180 têtes dont 78 vaches en lactation pour remplir un quota de 88 kg jour. Parmi les vaches, 8 sont classifiées T.B., et 55 B.P. La moyenne de production en 2005 était de 10,678 kg avec des MCR de 230-232-230.

Pour le troupeau laitier, chaque journée commence avec un repas de foin sec suivi de la distribution de la RTM. La RTM des vaches en lactation est composée d'ensilage de luzerne, d'ensilage de maïs, d'orge, de soja entier, de tourteau de soja, d'un supplément **RTM Amino Plus** personnalisé et du **Golden Bulky**. Un deuxième repas de RTM est offert le soir. Les veaux reçoivent du **Chow d'allaitement 20:20** et de l'**Extruveau**. Après le sevrage la ration est changée et les génisses reçoivent de la **Génitaure 18%** avec rumensin suivi du **Stature Plus** en croissance.



Le troupeau possède trois génisses de Jackman et de la mère Comestar Igniter Lolita VG 89 3 ans. Lolita est au 14^e rang au Canada avec un IPV de 3259. La ferme possède également trois génisses de Delaberge Formation Rosaline EX 92 dont les pères sont Terrason, Lyster et Freelance. Les génisses de Terrason et Lyster sont en lactation.



Les propriétaires de la Ferme Baertsch visent une production équilibrée toute l'année. Pour se faire ils misent sur le confort des vaches et une bonne ventilation. C'est donc un investissement calculé pour le maximum de profit.

La ferme a déjà acheté des embryons provenant de vaches avec d'excellents pedigrees. Depuis ils ont également commencé à "flusher" certaines de leurs meilleures vaches.

LE MAGASIN DU CULTIVATEUR ET AGRIBRANDS PURINA CANADA
FÉLICITENT LA FERME BAERTSCH POUR CET ACCOMPLISSEMENT.

Sommaire de lactation

BAERTSCH INCOME ARNALDA T.B. 87 - 2 ans

2-01 12,224 kg 3,6% gras 3,1% protéine MCR 303-292-289



Les productions supérieures

valacta

Productions acceptées en **AOÛT 2006** ayant une MCR cumulative de **886 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 886 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	No d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
AYRSHIRE JUNIOR 2 ANS	Des Mésanges Nœud (Bp) (T-Bruno) Ferme Des Mésanges enr., Normandin (Roberval)	102034552	09-05	1-363	10461	4,21	3,56	363	364	392
AYRSHIRE SENIOR 2 ANS	Dans Le Vent Carmel (Bp) (Visserdale Etro-Et) Ferme Dans L'Vent, Saint-Cuthbert	100353871	08-05	2-323	9452	4,02	3,57	299	288	324
AYRSHIRE JUNIOR 3 ANS	La Seigneure Molane (Bp) (Visserdale Dilligent -Et S) Ferme Robichaud et Fils 2002 inc., Saint-Damase (Matapédia)	100494258	07-05	3-165	11147	4,01	3,55	332	324	357
	Mont Comi Corn Molson (Bp) (Forever Schoon Mm Cornelius Et) Ferme Mont Comi enr., Saint-Donat (Rimouski)	100247507	10-05	3-116	11559	4,01	3,13	329	317	315
	Roi Galant Rosita (B) (Roi Galant) Ferme Riviera Poirier inc., Sainte-Élisabeth	101169142	09-05	3-82	10174	4,38	3,75	300	316	344
AYRSHIRE SENIOR 3 ANS	Roi T-Brunette (Bp) (T-Bruno) J. M. Roy et Fils inc., Saint-Pierre-de-Broughton	101169125	10-05	3-231	12653	4,49	3,23	350	379	344
AYRSHIRE JUNIOR 4 ANS	Des Menes Laurette -Et S (Bp) (Dropstad) Ferme des Mésanges enr., Normandin (Roberval)	10319007	10-05	4-21	12344	3,31	3,22	331	266	323
AYRSHIRE ADULTE 5 ANS +	Des Chamois Sublime (Tb) (Covey-Farms Olympic Retake) Ferme Caron et Fils inc., Saint-Roch-des-Aulnaies	10311941	08-05	5-218	13434	3,67	3,28	357	320	355
	Roi Heligo Jackie (Tb) (Bonnie Brae Heligo) J. M. Roy et Fils inc., Saint-Pierre-de-Broughton	10304694	06-05	6-259	12702	3,72	3,11	330	303	311
	Lagace Trident Modaline Et (Ex) (Ardrossan Ev Kates Trident) Ferme Lagacé et Fils inc., Saint-Hyacinthe	10024664	09-05	7-180	12065	4,06	3,27	305	302	303
	Du Bosquet Belinna (Bp) (Lombard Dale Patrick Vintage) Ferme Caron et Fils inc., Saint-Roch-des-Aulnaies	10310776	08-05	5-184	11978	3,69	3,15	319	287	304
	Pro-Gen-Ayr Caprice Et (Ex) (Bonnie Brae Coronation Et) Ferme Plein Soleil enr., Saint-Clément	799438	08-05	11-359	10440	4,68	3,23	284	333	279
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Fillale Morty Sourire (B) (Stouder Morty-Et) Ferme Filiale Saint-Ludger inc., Saint-Ludger-de-Beauce-Sud	101938894	10-05	2-89	14634	3,55	3,12	354	335	345
	Boulet Lheros Chapala (Tb) (Comestar Lheros) Ferme Boulet inc., Saint-François-de-Montmagny	101344864	08-05	2-75	12237	4,46	3,5	313	371	340
	Syma Morty Felicite (Bp) (Stouder Morty-Et) Ferme Syma enr., Sainte-Élisabeth	101603810	09-05	2-69	13852	3,47	3,21	343	319	345
	Aria Lheros Cristale (Tb) (Comestar Lheros) Conrad Riendeau, Saint-Césaire	101613021	08-05	2-157	13178	3,81	3,4	323	328	342
	Plainelac Midnight Lassata (Bp) (Diamond-Oak Midnight-Et) Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse	100280254	06-05	2-84	12442	3,8	3,32	319	326	330
	Comestar Liane Stormatic (Tb) (Comestar Stormatic) Ferme A. R. Boulet inc., Saint-François-de-Montmagny	100767891	03-05	2-102	12488	4	3,27	308	333	316
	Bricast Annepler (B) (Crackholm Kyle) Ferme Louis-J. Briand et Fils inc., Saint-Édouard	101601338	04-05	1-351	13057	3,09	2,91	345	288	317
	Bricast Dapper Granfauve (B) (Morningview Dapper-Et) Ferme Louis-J. Briand et Fils inc., Saint-Édouard	100781028	04-05	2-17	12952	3,4	2,86	337	310	303
	Belfast M Champion Salsa (Tb) (Calbrett-I H H Champion) Ferme Belfast Holstein enr., Saint-Patrice-de-Beaurivage	101627619	07-05	2-35	11339	4,28	3,35	296	339	309
	Alliance James Supra (Tb) (Shoremar James) Ferme Laitière Blondin inc., Saint-Placide	101296551	07-05	2-54	11466	4,08	3,31	300	327	309
	Cyjohn Union Iron (Bp) (Boss Iron Et) Ferme Cyjohn, Saint-Damase (Saint-Hyacinthe)	101831581	07-05	2-33	11954	3,62	3,21	312	303	312
	Brg Iona Lheros (B) (Comestar Lheros) Ferme B.R.G. inc., Saint-Stanislas-de-Kostka	101616485	03-05	2-28	12033	3,82	3,08	305	315	297
	Tetreault Glaieul Lyster (Bp) (Tcet Lyster) Yvon Tetreault, Notre-Dame-de-Stanbridge	100784061	06-05	2-132	12051	3,73	3,26	300	302	307
	Middleview Champion Candle (Tb) (Calbrett-I H H Champion) Ferme Middleview inc., Clarenceville	100485537	03-05	2-29	12891	3,18	2,79	332	285	290
	Bricast Morty Stormy (B) (Stouder Morty-Et) Ferme Louis-J. Briand et Fils inc., Saint-Édouard	101601344	07-05	1-358	11797	3,46	2,99	317	294	294
	Charmvale Aaron 0532 (Bp) (Dixie-Lee Aaron-Et) Ferme Charmvale, Acton Vale	101890532	09-05	2-17	12439	3,29	3,14	317	278	310
	Valleyclan Brian Josafine (Bp) (Mikael Brian) Valleyclan Farm, Compton	101676542	08-05	2-120	11402	4,04	3,46	287	309	309
	Provetaz Morty Stefanle (B) (Stouder Morty-Et) Ferme Provetaz inc., Compton	101701203	09-05	2-102	11947	3,98	3,3	292	311	301

Classe	Nom de la vache	No d'enr. ou NIP	Date de vélage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS (SUITE)	Plainelac Stormatic Laurta (Bp) (Comestar Stormatic)	100280267	07-05	2-3	12009	3,27	3,07	318	279	302
	Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse									
	Hepatica Forbidden Novice (Bp) (Sandy-Valley Forbidden-Et)	101941397	09-05	1-327	11795	3,64	2,94	310	302	284
	Yvon Tétreault, Notre-Dame-de-Stanbridge									
	Norvue Champion Sima (Bp) (Calbrett-I H H Champlon)	101702216	08-05	1-345	11836	3,42	2,99	315	287	293
	Ferme Michel et N. Crête inc., Saint-Agnès-de-Dundee									
	Stevain Mack Gyn (B) (Comestar Crackholm Mack)	101312509	05-05	2-111	11280	4,1	3,3	284	315	293
	Ferme des Sommets inc., Ascot Corner									
	Bauvreuil Blitz Jarry (Tb) (Fustead Emory Blitz-Et)	101245492	05-05	2-116	12021	3,81	2,86	303	312	271
	Ferme Bauvreuil inc., Sainte-Hénédine									
	Duchesnet Morty Gallia (Bp) (Stouder Morty-Et)	101745869	08-05	1-363	11752	3,28	3,08	313	274	299
	Ferme H R D Duchesne et Fils, Saint-Narcisse-de-Rimouski									
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	Depresverts Inquirer Coralie (Bp) (Summersshade Inquirer-Et)	100247639	07-05	2-289	15658	3,01	3,07	371	301	354
	Ferme Prés Verts inc., Saint-Gabriel-de-Rimouski									
	Bergeroy Carla Godon (Bp) (Dellka Juror Gordon)	100514603	07-05	2-206	12561	3,94	3,3	307	324	316
	Bergeroy Holstein inc., Saint-Samuel-de-Horton									
	Sejour Journalist Darby (Bp) (Ridge-Star Journalist-Et)	101353340	06-05	2-224	11639	4,24	3,39	280	318	297
	Ferme Séjour inc., Compton									
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	Arla Jolt Dolble (Tb) (Second-Look Jolt)	100487392	07-05	3-134	16068	4,36	3,19	360	422	353
	Conrad Riendeau, Saint-Césaire									
	Lamarla Darci Stantz (Bp) (Braedale Stantz)	100346893	06-05	3-30	14903	3,43	3,08	341	315	326
	Ferme Delapointe inc., Upton									
	Maco Phelonie Igniter (Tb) (Summersshade Igniter)	100280301	08-05	3-158	14640	3,88	3,23	324	336	320
	Ferme Maco SENC, Saint-Vallier-de-Bellechasse									
	Janibert Toy Terrason (Bp) (Innwood Terrason)	100333639	10-05	3-6	14902	3,99	3,1	323	343	312
	Ferme Janibert inc., Ange-Gardien									
	Germec Grossie Grinder (Bp) (Gen-I-Beq Grinder)	101020846	08-05	3-57	13012	4,51	3,49	298	358	320
	Ferme Germec, Hérouxville									
	Drebert Erin Samy (Bp) (Ricecrest Erin-Et)	9343397	07-05	3-120	13443	3,8	3,43	304	310	320
	Ferme Robert Séguin et Fils, Sainte-Marthe									
	Drahoka Terrason Mirbou (Tb) (Innwood Terrason)	100250292	07-05	3-22	13344	3,82	3,13	309	317	298
	Ferme Drahoka enr., Kamouraska									
	Marmiche Blitz Casper (Tb) (Fustead Emory Blitz-Et)	8583885	08-05	3-138	14834	3,24	2,74	331	286	278
	Ferme La Seigneurie enr., Saint-Camille									
	Val-Bisson Monday Orleanne (Bp) (Ricecrest Monday-Et)	100487836	08-05	3-28	11981	4,49	3,39	276	330	288
	Ferme B.P.D. inc., Saint-Polycarpe									
	Pavico Aerowood Caffy (Bp) (Benner Aerowood)	100330461	09-05	3-6	13880	3,36	3,16	310	278	303
	F. Bessette et Frères Waterville inc., Waterville									
	Floroma Igniter Makita (Bp) (Summersshade Igniter)	100740973	06-05	3-128	13229	3,65	3,36	293	289	304
	Ferme Floroma inc., Pont-Rouge									
HOLSTEIN SENIOR 3 ANS	Guyette Malibu Many (Tb) (Comestar Malibu)	10809453	11-05	3-342	16773	3,1	3	332	277	313
	Ferme Guyette et Fils SENC, Saint-Clet									
	Gloremi Inquirer Lorisanne (Bp) (Summersshade Inquirer-Et)	101134303	08-05	3-195	14186	3,74	3,01	312	311	287
	Ferme Gloremi, Lac Humqui									
	Micmaxser Gilbert Noline (Bp) (Miley Gilbert-Et)	8272463	08-05	3-314	13580	4,24	2,99	291	329	267
	Ferme Michel Fournier et Fils inc., Saint-Anselme									
HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS	Coranie Gilbert Orange (Tb) (Miley Gilbert-Et)	8238909	09-05	4-60	16769	4,71	3	342	429	318
	Ferme Vidia inc., Princeville									
	Arla James Papie (Bp) (Shoremar James)	10808845	08-05	4-119	14343	3,89	3,45	300	312	321
	Conrad Riendeau, Saint-Césaire									
	Syma Igniter Elmire (Bp) (Summersshade Igniter)	10804668	10-05	4-15	15431	3,55	3,18	306	290	304
	Ferme Syma enr., Sainte-Élisabeth									
	Timber Britney James (Ex) (Shoremar James)	9165873	03-05	4-96	14964	3,7	3,13	297	299	297
	Ferme Timber SENC, Sainte-Cécile-de-Milton									
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Arla Classic Daisie (Tb) (Calbrett-I Hill Hollow Classic)	10781086	09-05	4-351	17746	3,8	3,14	347	351	342
	Conrad Riendeau, Saint-Césaire									
	Drolle Leduc Stella (Tb) (Lystel Leduc-Et)	9257083	08-05	4-293	15231	3,51	3,32	311	291	322
	Ferme Valmont Drolet et Fils inc., Saint-Raymond									
	Lordcadle Leader Neptune (Ex) (Comestar Leader-Et)	8288577	09-05	4-220	14972	3,51	3,42	296	276	316
	Ferme Roumi inc., Saint-Cuthbert									
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Delaberge Emerson Saturne (Ex) (Ricecrest Emerson-Et)	9217368	09-05	5-102	17854	3,99	3,41	346	367	371
	Ferme Bergelait 1987 inc., Saint-Louis-de-Gonzague									
	Pouliot Rudolph Eclair (Tb) (Startmore Rudolph-Et)	6867287	03-04	6-193	17348	3,55	3,26	326	316	342
	Ferme Pouliot enr., La Durantaye									
	Hanoverhill Mascot Leona (Tb) (Singing-Brook N-B Mascot-Et)	6471418	11-04	8-248	16572	3,72	3,06	303	306	298
	Ferme Mon Paradis inc., L'Isle-Verte-Ouest									
	Del Rio Raider Cory (B) (Hanoverhill Raider-Et)	6362423	07-04	9-33	13652	4,34	3,24	278	329	286
	Ferme Del Rio, Saint-Eugène-de-Guigues									
	Leckbrook James Kissy (Ex) (Shoremar James)	8169399	09-05	5-240	16208	3,38	3,04	312	281	299
	F. Eugène Cloutier et Fils, Saint-Odilon									
	Mystique Cousteau Marianne (Tb) (Silky Cousteau)	9196259	07-05	5-58	14748	3,64	3,16	300	293	297
	Ferme Mystique SENC, Mirabel									

Les productions supérieures

valacta

Productions acceptées en **SEPTEMBRE 2006** ayant une MCR cumulative de **902 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 902 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	No d'enr. ou NIP	Date de vélage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
AYRSHIRE JUNIOR 2 ANS	Kelcrest Shakira -Et (Tb) (Woodland View Pardner Et)	101630337	06-05	2-147	10001	4,01	3,46	337	323	353
	Kelcrest Farms Ltd., Howick									
	Marille T-B Midrya (Tb) (T-Bruno)	100303437	03-05	2-15	9354	3,75	3,55	326	293	353
	Ferme Marille enr., Yamachiche									
	Marbrae Mischief Lillie (B) (Larch Grove Mischief)	101615789	07-05	2-152	9767	3,64	3,33	327	289	332
AYRSHIRE JUNIOR 3 ANS	Marbrae Farms Reg'd, Howick									
	Des Mesanges Norvege (B) (Kelcrest Ice Man Et)	101486384	08-05	2-97	8546	4,22	3,66	292	296	326
	Ferme des Mesanges enr., Normandin									
	Dans Le Vent Jouvence (Bp) (Mardel Mustafa -Et S)	100353864	09-05	3-31	10893	3,94	3,24	324	306	318
	Ferme dans L'Vent, Saint-Cuthbert									
AYRSHIRE SENIOR 4 ANS	Hautpre Garino Yolande (Ex) (Hautpre Garino)	10319446	11-05	4-322	13668	4,26	3,26	347	359	342
	Ferme Hautpre, Louiseville									
	Denis Bbh Marie Rubis -Et (Bp) (Bonnie Brae Heligo)	8236760	10-05	4-253	13017	3,5	2,96	337	285	303
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Ferme Thomas-Louis Denis, Saint-Ubalde									
	Comestar Model Jose Stormatic (Tb) (Comestar Stormatic)	101376905	01-05	2-28	13831	3,74	3,09	348	352	340
	Ferme Comestar enr., Victoriaville									
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Oseeana-I E K True Type (Tb) (Comestar Stormatic)	101511083	09-05	2-152	13438	3,7	3,43	324	321	347
	Ferme Charpentier enr., Sawyerville									
	Tribel Ridler Lionne (Tb) (Steeplehigh-I C C Ridler)	101645997	08-05	2-54	11807	4,59	3,3	306	374	312
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Ferme Tribel inc., Saint-Narcisse									
	Boulet Lyster Bossy (Bp) (Tcet Lyster)	101344871	06-05	2-12	11991	4	3,31	317	340	328
	Ferme Boulet inc., Saint-François (Montmagny)									
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Berline Stormatic Dante (Tb) (Comestar Stormatic)	9265898	06-05	2-54	11443	4,56	3,45	298	365	321
	Ferme laitière Blondin inc., Saint-Placide									
	Dohbell Allen Louve (Tb) (Canyon-Breeze Allen-Et)	101193587	01-05	2-136	12543	4,4	3,49	298	356	329
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Ferme laitière Blondin inc., Saint-Placide									
	Lamaria Sony Merchant (Bp) (Altigen-I Merchant)	101659021	10-05	2-12	14168	3,27	2,87	353	309	315
	Ferme Delapointe inc., Upton									
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Gepaquette Melodi (Tb) (Calbrett-I H H Champion)	102334719	10-05	1-348	11434	4,54	3,69	290	351	332
	Gerald Paquette, Saint-Paul-d'Abbotsford									
	Dudoc Stormatic Pique (Bp) (Comestar Stormatic)	9286588	08-05	2-152	13807	3,11	3,17	343	284	337
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Ferme du Doc inc., Sainte-Croix-de-Lotbinière									
	Aria Stormatic Lotta (B) (Comestar Stormatic)	101883559	11-05	2-108	14003	3,31	3,13	331	294	324
	Conrad Riendeau, Saint-Césaire									
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Roumi Champion Poppy (Bp) (Calbrett-I H H Champion)	100353907	09-05	2-89	11559	4,48	3,44	287	343	309
	Ferme Roumi inc., Saint-Cuthbert									
	Duchesnet Morty Gabrielle (Bp) (Stouder Morty-Et)	101745855	09-05	2-100	13271	3,28	3,24	325	284	328
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Ferme H R D Duchesne et Fils, Saint-Narcisse-de-Rimouski									
	Okadale Lance Marcia (Bp) (Jollibois Lance)	101606221	08-05	2-64	12556	3,62	3,04	321	309	303
	Les Entr. Agr. Michel Dagenais inc., Oka									
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Delange Chicago Roxanne (Bp) (Lystel Chicago)	100280515	04-05	2-23	11420	3,97	3,35	298	319	313
	Ferme Delange inc., Saint-Vallier-de-Bellechasse									
	Lareleve Blitz Danna (Bp) (Fustead Emory Blitz-Et)	101418638	01-05	1-360	12583	3,35	3,06	321	290	310
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Justin Nieuwenhof et Associé, Sainte-Agnès-de-Dundee									
	Lareleve Lheros Aroma (Bp) (Comestar Lheros)	101418650	04-05	2-45	12448	3,17	3,2	320	274	321
	Justin Nieuwenhof et Associé, Sainte-Agnès-de-Dundee									
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Gemiclau Bulck Carosse (Tb) (Braedale Bulck)	101420948	07-05	2-84	12732	3,19	2,95	328	280	300
	Ferme du Doc inc., Sainte-Croix-de-Lotbinière									
	Dudoc Income Pharmacie (Bp) (Pennview Income)	101420954	09-05	2-63	13066	3,18	3,01	324	275	305
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Ferme du Doc inc., Sainte-Croix-de-Lotbinière									
	Berline Income Dante (Tb) (Pennview Income)	100487756	10-05	2-115	12236	3,91	3,34	292	305	305
	Ferme Berlin 98 inc., Rigaud									
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	R-Way-I Gibson Loranza (Tb) (Silky Gibson)	101366445	01-05	2-102	12111	3,86	3,3	292	305	305
	Pamada Holstein SENC, Valcourt									
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	Delaberge Aerocerf Lumina (Tb) (La Presentation Aerocerf)	101498486	10-05	2-216	13717	3,76	3,65	311	313	358
	Ferme Bergelait 1987 inc., Saint-Louis-de-Gonzague									
	Bergeroy Roxette Aerowood (Bp) (Benner Aerowood)	100514563	08-05	2-351	13250	3,47	3,47	307	284	329
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	Bergeroy Holstein inc., Saint-Samuel-de-Horton									
	Duchesnet Marshall Sexiane (B) (Ricecrest Marshall-Et)	100824366	09-05	2-228	13349	3,3	3,27	311	273	317
	Ferme H R D Duchesne et Fils, Saint-Narcisse-de-Rimouski									

Classe	Nom de la vache	No d'enr. ou NIP	Date de vélage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	Dudoc Jolt Posologie (Tb) (Second-Look Jolt)	9286562	10-04	3-49	17232	3,93	3,24	371	389	375
	Ferme du Doc inc., Sainte-Croix-de-Lotbinière									
	Comestar H Lillyam Igniter (Tb) (Summershade Igniter)	7338881	06-05	3-168	15989	4,35	3,34	351	411	363
	Ferme Comestar enr., Victoriaville									
	Guyette Igniter Fany (Tb) (Summershade Igniter)	100361167	10-05	3-70	15603	3,82	3,09	333	339	321
	Ferme Guyette et Fils SENC, Saint-Clet									
	Comestar Laurier Tessia (Tb) (Comestar Laurier)	101168292	10-05	3-30	14999	3,87	3,25	323	334	327
	Ferme Yvon Lévesque et Fils SENC, Saint-Gabriel									
	Roumi Allen Diana (Tb) (Canyon-Breeze Allen-Et)	100353891	09-05	3-13	13510	4,44	3,46	302	357	323
	Ferme Roumi inc., Saint-Cuthbert									
	Pittet Atlantis Lune (Bp) (Rossdale Juror Atlantis-Et)	8572066	02-05	3-125	17157	2,87	2,9	364	285	331
	Holstein Miraldi inc., Saint-Timothée									
	Lexis Lively Integrity (Tb) (Robthom Integrity-Et)	8389800	07-05	3-122	14105	3,86	3,13	316	328	305
HOLSTEIN SENIOR 3 ANS	Ferme Thierry Holstein, Hébertville-Station									
	Guyette Lee Funylee (Bp) (Comestar Lee)	100361175	12-05	3-75	14514	3,91	3,32	306	324	317
	Ferme Guyette et Fils SENC, Saint-Clet									
	Franch Storm Loutre (Bp) (Maughlin Storm)	10810693	03-05	3-113	13294	4,47	3,41	286	347	306
	Ferme Franche SENC, Mirabel									
	Sibelle Christa Artist (B) (High Point Artist)	101057540	06-05	3-111	14629	3,21	3,1	327	283	315
	Ferme Meier, Granby									
	Pavico Jay Josse (B) (Caernarvon Jay-Et)	100330422	10-05	3-224	16997	3,28	3,22	350	307	351
	F. Bessette et Frères Waterville inc., Waterville									
	Delaberge Inquirer Mariane (Tb) (Summershade Inquirer)	8611021	10-05	3-294	14460	4,41	3,67	293	345	336
	Ferme Bergelait 1987 inc., Saint-Louis-de-Gonzague									
	Faucher Igniter Torane (B) (Summershade Igniter)	8345106	05-05	3-256	14851	3,82	3,04	316	328	301
	Ferme Faucher et Fils inc., Saint-Éphrem-de-Beauce									
HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS	Deslacs Inquirer Sandrine (Tb) (Summershade Inquirer)	9286783	08-05	3-349	15113	3,65	3,08	322	314	306
	Ferme Deslacs Itée, Victoriaville									
	Fillale Sabre Anastasi (Tb) (Browndale Sabre)	9327234	09-05	3-223	14379	4,05	3,12	304	328	293
	Ferme Filiale Saint-Ludger inc., Saint-Ludger									
	Lesperron Igniter Mindy (Tb) (Summershade Igniter)	9357548	09-05	3-242	14251	3,95	3,09	301	316	288
	Ferme Les Perrons inc., Bury									
	Roumi Gilbert Jerna (Tb) (Miley Gilbert-Et)	8288580	07-05	4-94	14789	3,99	3,29	311	333	318
	Ferme Roumi inc., Saint-Cuthbert									
	Charmvale Rudolph 361 (B) (Startmore Rudolph)	8537371	09-05	4-58	14678	3,92	3,1	299	313	288
	Ferme Charmvale, Acton Vale									
	Lorka Leduc Eva (Tb) (Lystel Leduc-Et)	9219077	11-05	4-310	16412	4,04	3,36	307	333	328
	Ferme Princy, Sainte-Germaine									
	Arla Leduc Merise (Tb) (Lystel Leduc-Et)	10793348	11-05	4-282	16069	3,62	3,45	302	293	330
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Conrad Riendeau, Saint-Césaire									
	Camphols Spirit Bambi (Tb) (Hanover-Hill-R Spirit-Et)	7183544	06-05	4-216	15984	3,07	3,19	326	271	327
	Ferme L. Campbell et Fils inc., Sainte-Sabine									
	Okadale James Dania (Tb) (Shoremar James)	9043490	09-05	4-285	15100	4,23	3,13	296	334	290
	Les Entr. Agr. Michel Dagenais inc., Oka									
	Vicari Outside Jenny (Tb) (Comestar Outside)	9127538	06-05	4-346	14776	3,8	3,34	298	307	315
	Ferme Vicari inc., Sainte-Luce									
	Arla Aeroline Talma (Ex) (Oliveholme Aeroline)	10781069	09-05	4-293	16207	3,55	3	318	301	299
	Conrad Riendeau, Saint-Césaire									
	Forthero James Masorie (B) (Shoremar James)	9125780	08-05	4-226	13586	4,52	3,46	279	336	299
	Ferme Forthero inc., Saint-Félicien									
	Vinbert Joan Fred (Bp) (Margene Blackstar Fred)	9253277	03-05	4-228	15093	3,99	3,16	296	320	298
	Ferme Vinbert inc., Acton Vale									
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Grosper Rudolph Helene (Bp) (Startmore Rudolph)	10687279	09-05	5-244	17213	3,83	3,11	330	337	323
	Ferme Grosper inc., Sacré-Cœur									
	Suntor Addison Alisa (Tb) (Etazon Addison-Et)	10718499	09-05	5-181	17902	2,66	3,12	346	245	339
	Suntor Holsteins enr., Ormstown									
	Mystique Blondin Malaga (Ex) (Browndale Stardust)	6815824	05-05	8-159	14742	4,5	2,96	290	356	274
	Ferme Mystique SENC, Mirabel									
	Fib Hotmail Nina (Henkeseen Hotmail-Et)	9091033	09-05	5-35	16272	3,56	3	317	301	298
	Ferme Charpentier enr., Sawyerville									
	Despointes James Ashley (Ex) (Shoremar James)	10649847	05-05	5-293	15915	3,29	3,14	313	280	314
	Ferme Bonté inc., Sainte-Sophie-d'Halifax									
	Lafougere Rudolph Eveil (Ex) (Startmore Rudolph)	6900254	07-05	7-260	14964	3,8	3,15	299	309	298
	Ferme Charpentier enr., Sawyerville									
	Lystel Covergirl Rudolph (Tb) (Startmore Rudolph)	9017958	08-05	7-329	15876	3,32	3,07	316	283	306
JERSEY JUNIOR 2 ANS	Lystel Holstein, Lyster (Mégantic)									
	Garay Counselor Saturne (Tb) (Carnation Counselor-Et)	6730113	02-04	7-11	16963	3,31	3,02	313	284	305
JERSEY ADULTE 5 ANS +	Ferme Garay enr., Saint-Sébastien									
	Lencrest Parading Belle -Et (Tb) (Bw Parade-Et)	101083249	08-05	2-68	8157	4,44	3,8	329	266	330
	Ferme Lencrest, Coaticook									
	Piedmont Declo Belle (Ex) (Barbs Mbsb Declo)	10209243	06-05	5-104	11238	4,88	3,85	347	311	352
	Ferme Lencrest, Coaticook									



Quand producteur rime avec chercheur

PAR JULIE BAILLARGEON*

CHAQUE ANNÉE, NOMBREUX SONT LES PRODUCTEURS QUI COLLABORENT À DES PROJETS DE RECHERCHE.

Le travail de producteur laitier exige certaines compétences empruntées à plusieurs autres métiers. En un éclair, vous vous métamorphosez en mécanicien, en économiste, en météorologue, en agronome, en directeur des ressources humaines ou en médecin vétérinaire. De vrais Arturo Brachetti de l'agriculture! Parmi tous les métiers auxquels vous touchez, il y a aussi celui de chercheur.

À part contribuer à l'avancement de la science, y a-t-il des avantages à collaborer à la recherche pour un producteur laitier? Pour répondre à cette question, j'ai rencontré pour vous deux experts en la matière.

DÉJÀ 15 PROJETS POUR LES VILLENEUVE

Bertrand et Micheline Villeneuve sont propriétaires de la Ferme 3 V, dans la petite localité ontarienne de Saint-Eugène, à deux pas de la frontière du Québec. L'entrevue s'est déroulée devant une abondance de victuailles fromagères, en présence de leur fourmillante progéniture... de six enfants! Oui, vous avez bien lu. Avec environ 180 vaches à traire trois fois par jour, inutile de dire que la besogne est énorme. Malgré tout, ils ont au moins une quinzaine de projets de recherche à leur actif. Du CMT post-partum à la néosporose, en passant par la santé néonatale et les vaccins contre la mammite, la quantité de sujets excède le nombre d'enfants dans la famille. Imaginez!

DES DONNÉES UTILES POUR LA FERME

En guise de remerciement, les chercheurs se font toujours un devoir de communiquer les résultats d'analyse des échantillons et un rapport des données récoltées dans le troupeau. Pour Bertrand et Micheline, c'est là le plus grand avantage qu'il y a à participer à des projets de recherche. Ils ont toujours accordé beaucoup d'importance à la saisie de données.

Au début, ils notaient tout dans un vieux cahier noir. Chaque vache avait sa propre page.

Du plus grand au plus petit, les Villeneuve forment une équipe chevronnée. Rangée du haut: Micheline, Ludovic, Bertrand et Héli. Rangée du bas: Rosane, Carl, Audrey, Samuel et le chien Charlie.



Micheline croit qu'il n'y a pas d'information inutile; on ne sait jamais quand ça peut servir. En riant, elle confesse même avoir déjà décrit les mucus des vaches en chaleur! Vers 1993, l'ordonnateur a forcé la retraite du vieux cahier. Aujourd'hui, toutes les informations sont archivées dans un logiciel conçu spécialement pour la régie de la santé du troupeau.

Au fil des projets, leur banque de données s'est enrichie d'informations difficiles à obtenir autrement que dans un contexte de recherche. Puisées à même leur troupeau, ces données dessinent le portrait réel de sa santé. Au lieu d'extrapoler les résultats rapportés dans la documentation, ils peuvent se fier à leurs propres chiffres. Selon Bertrand et Micheline, la vraie valeur des données se découvre à travers l'analyse effectuée en compagnie de leur médecin vétérinaire. Sans sa collaboration, ils auraient sans doute perdu une partie de leur intérêt en cours de route. Désormais, les discussions devant l'écran ont remplacé les traditionnelles conversations avec le vétérinaire dans le cadre de porte de la laiterie. Avec lui, ils interprètent les données et élaborent un plan d'action en fonction des priorités.

PARFAIRE SES PROPRES CONNAISSANCES

Curieux de nature, Bertrand et Micheline considèrent tous ces projets comme autant d'occasions de parfaire leurs connaissances. «C'est un peu comme si on prenait des cours particuliers dans le confort de notre étable», affirment-ils. Ils estiment que si on comprend la nature des problèmes auxquels on fait face, on comprend aussi pourquoi telle ou telle solution est la plus appropriée. Ça évite de se laisser

tenter par les produits miracles. De plus, en appliquant les protocoles, en effectuant la cueillette d'échantillons ou en administrant les traitements demandés, ils développent un savoir-faire et une expertise utiles pour la régie de leur troupeau.

DES PRATIQUES QUI PERMETTENT DE GAGNER DU TEMPS

Maintenant, la vraie question qui vous chicote depuis le début : comment gèrent-ils cette surcharge de travail? Tout d'abord, selon nos deux experts, il est davantage question de réorientation des efforts que d'augmentation de la charge de travail. En effet, les tâches exigées dans la plupart des protocoles les forcent à améliorer leurs pratiques de régie. En fin de compte, ça devient une simple question de logique mathématique. Plus on s'investit dans la prévention, moins on a à aborder la guérison.

Chez les Villeneuve, chaque projet de recherche stimule le maintien de bonnes habitudes de régie. Dans la routine, il est facile de laisser tomber l'une ou l'autre pratique, mais participer à un projet exige la rigueur et l'assiduité. De plus, certains protocoles s'avèrent d'excellents outils de régie à conserver, même après la fin d'un projet. Par exemple, Bertrand et Micheline ont continué à effectuer le CMT sur toutes les vaches fraîches, ils mesurent la qualité du colostrum à l'aide d'un

Le RCRMB et sa Cohorte nationale des fermes laitières

Avec un budget de près de huit millions de dollars sur cinq ans, le Réseau canadien de recherche sur la mammite bovine (RCRMB) a démarré ses opérations scientifiques en avril dernier. Le programme de recherche du RCRMB répond aux priorités et aux besoins définis par une équipe de producteurs laitiers et de chercheurs canadiens. Pour obtenir un portrait réel de la situation de la mammite au Canada, le RCRMB utilise des données recueillies à même les troupeaux de sa Cohorte nationale de fermes laitières (voir encadré). Au cours de l'automne 2006, 100 exploitants de fermes laitières, sélectionnés selon des critères précis, ont accepté de faire partie de cette cohorte. Durant une période de deux ans, ils recevront la visite d'un technicien sur une base régulière et effectueront une partie de la cueillette d'informations. Peut-être êtes-vous l'un d'eux?

colostromètre, ils congèlent le colostrum, prennent la température des vaches durant la période post-partum, notent les observations sur les veaux sur des fiches individuelles et bien d'autres choses encore. Dans certains cas, ils ont adapté des protocoles de recherche pour les rendre plus pratiques.

Bien sûr, il serait difficile de mener tous ces projets à bien sans l'aide précieuse de leurs employés et de leurs enfants. En bons gestionnaires, ils distribuent les tâches selon les qualités et l'expertise de chacun. Les projets permettent à Bertrand et Micheline d'établir des objectifs de travail bien précis et, surtout, d'engager les membres de leur équipe dans les progrès de l'entreprise. «En plus, c'est souvent l'occasion de piquer une petite jasette avec eux, histoire de voir si tout se passe bien. On ne prend pas toujours assez le temps de faire ça», nous dit Bertrand.

Collaborer à la recherche en production laitière est une forme d'apport à la collectivité puisque toute l'industrie bénéficie de l'avancement des connaissances dans ce domaine. Est-ce à dire que les Villeneuve sont des missionnaires? En un sens oui, mais il n'en demeure pas moins que, tout comme vous, ce sont des entrepreneurs qui visent la rentabilité. «C'est sûr qu'un petit montant d'argent, ça se prend toujours bien. Mais il n'y en a jamais assez pour que ce soit la seule motivation», assurent-ils.

La vraie valeur des données se découvre à travers l'analyse effectuée en compagnie de leur médecin vétérinaire.

La cohorte en bref

Nombre de fermes participantes : 30 au Québec, 30 en Ontario, 20 en Alberta et 20 dans les Maritimes.

Durée de la cueillette des données : deux ans.

Critères de sélection des fermes

- Être inscrites à Valacta, WestcanDHI ou ADLIC (Atlantic Dairy Livestock Improvement Corporation);
- Être classées selon trois niveaux de comptage de cellules somatiques du lait en vrac;
- Être classées selon le type d'étable;
- Faire la traite deux fois par jour;
- Élever principalement des Holstein.

Responsabilités du producteur participant

- Donner accès à ses données de contrôle laitier;
- Accueillir le technicien de la cohorte lors de ses visites périodiques;
- Répondre à des questionnaires sur la régie;
- Récolter des échantillons de lait;
- Noter les traitements et les signes cliniques.

Sujets étudiés à partir des données de la cohorte

- Découverte de gènes de résistance à la mammite pour la sélection génétique;
- Validation de méthodes de diagnostic des infections intramammaires;
- Influence des pratiques d'utilisation des traitements intramammaires en lien avec la résistance aux antibiotiques;
- Incidence des infections intramammaires selon les types de bactéries impliquées;
- Pratiques de régie pour diminuer l'incidence et la durée des mammites;
- Facteurs de virulence des souches de *Staphylococcus aureus* associées aux infections chroniques et résistantes au traitement;
- Procédures de traitement pour rationaliser l'utilisation des antibiotiques.

Chaque projet de recherche stimule le maintien de bonnes habitudes de régie.

QUELQUES CONSEILS

Même s'ils ne font pas partie de la Cohorte nationale des fermes laitières (voir encadré), voici les conseils que donneraient Bertrand et Micheline aux 100 producteurs laitiers qui participent à la recherche :

- N'hésitez pas à poser des questions.
- Soyez ouvert aux nouvelles idées.
- Adaptez les protocoles pour bonifier vos pratiques de régie à long terme.
- Profitez de l'expertise du personnel de recherche.
- Mettez votre médecin vétérinaire dans le coup. C'est grâce à lui ou elle que vous retirerez des avantages concrets du projet et que vous pourrez en profiter à plus long terme pour améliorer la régie de la santé de votre troupeau.

Pour en savoir plus, visitez le www.reseaumammite.org ou écrivez à julie.baillargeon@umontreal.ca.

Julie Baillargeon, agronome, agente de transfert, Réseau canadien de recherche sur la mammite bovine



DG29^{mc}

Test de gestation
que vous pouvez faire
vous même!

- Augmente vos revenus
- Diminue les jours ouverts
- Disponible à tous les jours
- Efficacité reconnue

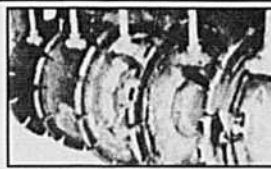


CONCEPTION
Technologies de la Reproduction Animale

1 888 798-7285
conception.dg29@videotron.ca
www.conception-animal.com

- Nouveau service -

RAINURES



Évitez des blessures à vos animaux

Rendez vos planchers sécuritaires

- SCIAGE et CASSAGE de béton
- murs • planchers • portes
- fenêtres • asphalte
- FORAGE : de 1" à 24" de diamètre

NORMAND DROUIN, VICTORIAVILLE

Résidentiel - Industriel - Commercial

SCIAGE DE BÉTON DROUIN INC.

(819) 752-5257

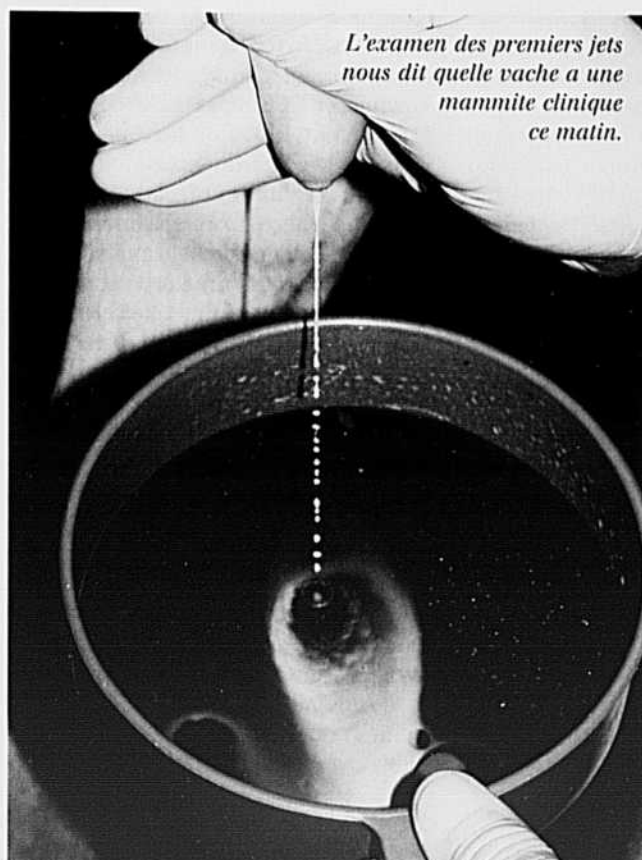
Détection de la mammite

Aucun test ne peut répondre à toutes vos questions

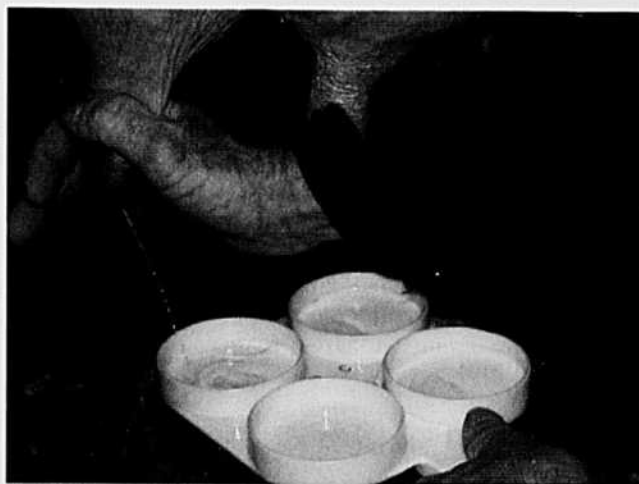
PAR PIERRE LÉVESQUE*

UNE BONNE COMBINAISON DES DIFFÉRENTS MOYENS DONT VOUS DISEZ RESTE ENCORE LA MEILLEURE FAÇON DE COMBATTRE LA MAMMITE.

Bien sûr, l'idéal serait d'avoir un seul outil qui permettrait de détecter simplement, économiquement, efficacement et instantanément tous les cas de mammite. Mais comme cet outil magique n'existe pas, il faut compter sur les moyens dont on dispose et en tirer le meilleur parti possible.



L'examen des premiers jets nous dit quelle vache a une mammite clinique ce matin.



Le CMT nous indique quel quartier est infecté.

D'ABORD, PRÉCISER LA QUESTION

En prévention de la mammite, comme dans bien d'autres domaines, poser la bonne question est la première étape vers la solution. Mieux prévenir la mammite implique de mieux connaître la situation propre à son troupeau. Voici quelques questions à se poser ainsi que le meilleur outil ou la meilleure combinaison d'outils à utiliser pour faire face à une situation donnée.

Y A-T-IL DE NOUVEAUX CAS DE MAMMITE CLINIQUE CE MATIN?

Malgré le développement de tests sophistiqués ces dernières années, l'observation des premiers jets dans une tasse-filtre

La cohorte en bref

Nombre de fermes participantes : 30 au Québec, 30 en Ontario, 20 en Alberta et 20 dans les Maritimes.

Durée de la cueillette des données : deux ans.

Critères de sélection des fermes

- Être inscrites à Valacta, WestcanDHI ou ADLIC (Atlantic Dairy Livestock Improvement Corporation);
- Être classées selon trois niveaux de comptage de cellules somatiques du lait en vrac;
- Être classées selon le type d'étable;
- Faire la traite deux fois par jour;
- Élever principalement des Holstein.

Responsabilités du producteur participant

- Donner accès à ses données de contrôle laitier;
- Accueillir le technicien de la cohorte lors de ses visites périodiques;
- Répondre à des questionnaires sur la régie;
- Récolter des échantillons de lait;
- Noter les traitements et les signes cliniques.

Sujets étudiés à partir des données de la cohorte

- Découverte de gènes de résistance à la mammites pour la sélection génétique;
- Validation de méthodes de diagnostic des infections intramammaires;
- Influence des pratiques d'utilisation des traitements intramammaires en lien avec la résistance aux antibiotiques;
- Incidence des infections intramammaires selon les types de bactéries impliquées;
- Pratiques de régie pour diminuer l'incidence et la durée des mammites;
- Facteurs de virulence des souches de *Staphylococcus aureus* associées aux infections chroniques et résistantes au traitement;
- Procédures de traitement pour rationaliser l'utilisation des antibiotiques.

Chaque projet de recherche stimule le maintien de bonnes habitudes de régie.

QUELQUES CONSEILS

Même s'ils ne font pas partie de la Cohorte nationale des fermes laitières (voir encadré), voici les conseils que donneraient Bertrand et Micheline aux 100 producteurs laitiers qui participent à la recherche :

- N'hésitez pas à poser des questions.
- Soyez ouvert aux nouvelles idées.
- Adaptez les protocoles pour bonifier vos pratiques de régie à long terme.
- Profitez de l'expertise du personnel de recherche.
- Mettez votre médecin vétérinaire dans le coup. C'est grâce à lui ou elle que vous retirerez des avantages concrets du projet et que vous pourrez en profiter à plus long terme pour améliorer la régie de la santé de votre troupeau.

Pour en savoir plus, visitez le www.reseaumammites.org ou écrivez à julie.baillargeon@umontreal.ca.

* Julie Baillargeon, agronome, agente de transfert, Réseau canadien de recherche sur la mammites bovine



DG29^{mc}

Test de gestation
que vous pouvez faire
vous même!

- Augmente vos revenus
- Diminue les jours ouverts
- Disponible à tous les jours
- Efficacité reconnue

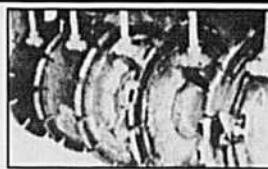


Technologies de la Reproduction Animale

1 888 798-7285
conception.dg29@videotron.ca
www.conception-animal.com

- Nouveau service -

RAINURES



Évitez des blessures à vos animaux

Rendez vos planchers sécuritaires

- SCIAGE et CASSAGE de béton
- murs • planchers • portes
- fenêtres • asphalte
- FORAGE : de 1" à 24" de diamètre

NORMAND DROUIN, VICTORIAVILLE

Résidentiel - Industriel - Commercial

SCIAGE DE BÉTON DROUIN INC.

(819) 752-5257

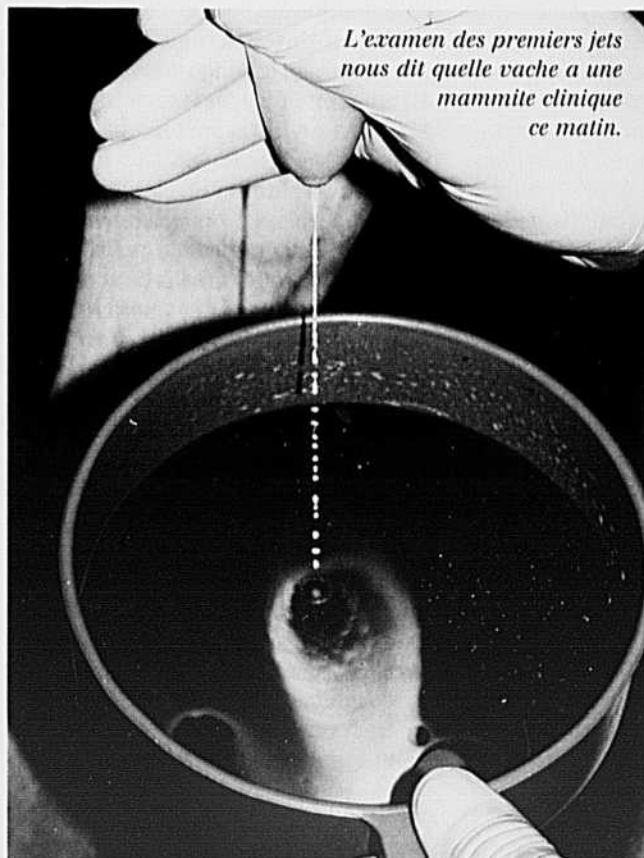
Détection de la mammite

Aucun test ne peut répondre à toutes vos questions

PAR PIERRE LÉVESQUE*

UNE BONNE COMBINAISON DES DIFFÉRENTS MOYENS DONT VOUS DISEZ RESTE ENCORE LA MEILLEURE FAÇON DE COMBATTRE LA MAMMITE.

Bien sûr, l'idéal serait d'avoir un seul outil qui permettrait de détecter simplement, économiquement, efficacement et instantanément tous les cas de mammite. Mais comme cet outil magique n'existe pas, il faut compter sur les moyens dont on dispose et en tirer le meilleur parti possible.



L'examen des premiers jets nous dit quelle vache a une mammite clinique ce matin.



Le CMT nous indique quel quartier est infecté.

D'ABORD, PRÉCISER LA QUESTION

En prévention de la mammite, comme dans bien d'autres domaines, poser la bonne question est la première étape vers la solution. Mieux prévenir la mammite implique de mieux connaître la situation propre à son troupeau. Voici quelques questions à se poser ainsi que le meilleur outil ou la meilleure combinaison d'outils à utiliser pour faire face à une situation donnée.

Y A-T-IL DE NOUVEAUX CAS DE MAMMITE CLINIQUE CE MATIN?

Malgré le développement de tests sophistiqués ces dernières années, l'observation des premiers jets dans une tasse-filtre

CELLULES SOMATIQUES

Résultats Individuels

NOM
Ferme-Ecole Lapokita
Jacques Lizotte

NUMÉRO DU TROUPEAU PAGE
QC 14755 1 de 3
DATE DU TEST
12 Avr 2002
SERVICE
Supervisé



Nom de la Vache	# de Gros	# de Lait	Jours au Lait	Taux de Troupeau CCS	000 CCS/ml																Moy Lait	
					Pontage Linéaire																Coût	Préc.
195	195	1	256	1	50																50	
981	981	1	132	1	47																47	
Idoe21	3	328			Tarie	Tarie	3865	PE	2229	1187	478	572	635	1088	329	341	788	445				
Obee22	4	358	4		218	171	138	170	106	110	100	25	95	206			117					
Free15	4	187			16	19	72	9	10	25	1F	Tarie	Tarie	44	24	20	24	16				
Flo F9	3	282	1		46	23	16	14	12	9	10	14	10	19	Tarie	Tarie	16	32				
Gref10	4	153	11		267	169	261	226	74	Tarie	Tarie	324	273	305	135	140	207	156				
Gallg1	3	325	14		394	143	452	438	2026	422	1282	439	677	304	470	Tarie	647	39				
Gretg4	2	270	1		30	22	22	11	14	22	26	3	11	Tarie	Tarie	Tarie	17	27				
Gabyg8	3	74	2		66	60	150	Tarie	Tarie	733	92	49	56	76	111	69	90	132				
Jurg10	2	242	3		95	177	80	147	45	36	28	11					73	60				
Heleh1	2	271	3		158	90	53	64	39	45	30	17	9	Tarie	Tarie	24	51	25				
Harth6	2	91	1		19	9	23	Tarie	Tarie	302	262	737	289	292	297	268	17	373				
Rosayh8	2	239	1		39	34	8	18	16	30	8	18	Tarie	Tarie	112	73	21	591				
Vimyh9	2	108			11	12	15	26	Tarie	Tarie	270	17	10	23	18	23	17	36				
Tish10	2	80	3		69	120	25	Tarie	Tarie	158	75	26	65	65	95	39	70	55				
Louh11	1	554	1		30	41	28	22	14	1477	18	16	15	20	28	18	65					

Les résultats individuels du comptage de cellules somatiques aident à détecter les vaches nouvellement infectées.

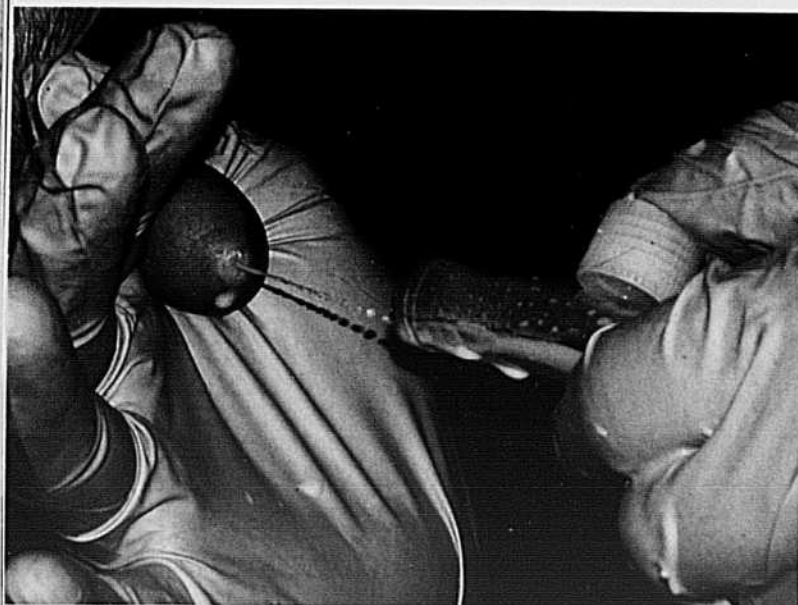
ou un bol à fond noir reste la meilleure façon de détecter rapidement les nouveaux cas de mammite clinique. Les robots de traite peuvent être équipés d'un capteur de conductivité électrique, d'un capteur de la couleur du lait et parfois même d'un compteur de cellules somatiques, mais aucun n'a encore réussi à faire mieux que l'œil averti d'un trayeur.

En détectant sans tarder les nouveaux cas cliniques, on peut jeter immédiatement le lait des vaches malades, impropre à la consommation. L'intervention peut se faire plus promptement

sur le quartier atteint. Un traitement au début de l'infection est beaucoup plus efficace.

Cela veut-il dire qu'il faut traiter aux antibiotiques tous les quartiers qui présentent une mammite clinique? Probablement pas, et c'est là que les autres outils sont utiles. Si c'est la première mammite clinique d'un quartier (il faut donc avoir un dossier des cas cliniques) et si l'infection est nouvelle (son comptage de cellules somatiques [CCS] a toujours été bas), le traitement antibiotique est probablement approprié.

L'analyse bactériologique est le seul test qui permet de trouver le pathogène responsable.



EST-CE QUE LA SITUATION DU TROUPEAU S'AMÉLIORE?

En suivant, mois après mois, le CCS du réservoir à lait, on a une certaine idée de l'évolution de la mammite subclinique dans le troupeau. Mais, sauf dans les très grands troupeaux, l'augmentation des cellules somatiques (CS) au cours du dernier mois pourrait n'être causée que par quelques vaches. Le rapport CCS du contrôle laitier fournit une information beaucoup plus précise, car en plus de donner le CCS moyen du troupeau, il donne le pointage linéaire moyen et la proportion du troupeau qui dépasse les 200 000 CS/ml. En plus de faire le suivi du troupeau, on peut découvrir les groupes qui sont le plus à risque – les vaches en première lactation ou en début de lactation, par exemple – et en faire le suivi chaque mois.

QUEL QUARTIER EST RESPONSABLE DU COMPTAGE ÉLEVÉ D'UNE VACHE?

Voici une question plus facile. Le vieux test de mammite de Californie (CMT) permet, contrairement au contrôle laitier, de détecter le quartier infecté d'une vache avec un CCS élevé. Dans certains cas, le CMT peut même le faire chez une vache ayant un CCS de 100 000 CS/ml.

Prenons le cas d'une vache saine dont le CCS se tient autour de 20 000 CS/ml. Au dernier contrôle, son CCS monte à 100 000 CS/ml. À première vue, rien d'inquiétant; on dit généralement qu'une vache est infectée lorsque son CCS dépasse 200 000 CS/ml. Mais il faut se rappeler que le CCS représente la moyenne des quatre quartiers. Dans notre cas, il est possible que trois quartiers soient restés à 20 000 CS/ml, mais que le quatrième ait monté à 500 000 CS/ml. Si ce quatrième quartier produit moins que les autres, la moyenne des quatre quartiers pourrait n'être que de 100 000 CS/ml, même en présence d'un quartier infecté. Il pourrait donc valoir la peine d'utiliser le CMT dès que le comptage d'une vache passe subitement de 40 000 CS/ml à 150 000 CS/ml, par exemple.

Il existe aussi sur le marché de petits appareils portatifs qui mesurent la conductivité électrique du lait et qui jouent le même rôle que le CMT. En effet, lors d'une mammite, le lait devient plus salé et sa conductivité électrique augmente. Comme ces appareils ne sont pas plus fiables que le CMT, ils n'ont jamais eu



Les robots se perfectionnent pour mieux détecter la mammite, quartier par quartier.

grand succès. La mesure de la conductivité électrique est plus intéressante lorsqu'elle est intégrée au compteur à lait et gérée par le système informatique comme cela se fait dans certaines salles de traite ou, plus souvent encore, avec les robots de traite.

QUELLES VACHES TRAIRE EN DERNIER?

Staphylococcus aureus est un pathogène contagieux qui cause encore beaucoup de problèmes dans plusieurs troupeaux. Il se propage souvent d'une vache à l'autre pendant la traite. Une façon efficace de limiter sa propagation consiste à traire toutes les vaches infectées en dernier. Plus facile à dire qu'à faire, car pour traire toutes les vaches infectées en dernier, il faut d'abord les trouver rapidement.

Le contrôle laitier est un outil intéressant, parce qu'il permet de détecter chaque mois les vaches infectées. Il a toutefois ses limites. Première limite: il ne dit pas quel est l'agent pathogène responsable du CCS élevé. Deuxième limite: plusieurs vaches infectées par *Staphylococcus aureus* ont un CCS inférieur à 200 000 CS/ml, voire inférieur à 100 000 CS/ml.

L'analyse bactériologique est donc un bon complément, car elle permet de déceler le pathogène en cause même si le CCS de la vache est normal. L'idéal serait de faire une analyse bactériologique de tous les quartiers chaque mois, mais cela demanderait du temps et surtout cela coûterait trop cher.

Certains producteurs font analyser le lait des vaches dont le CCS est élevé. Les vaches saines sont traitées en premier, suivies des vaches douteuses au CCS élevé et ensuite des vaches chez

lesquelles l'infection à *Staphylococcus aureus* est confirmée.

L'analyse du lait de chaque vache après le vêlage ou de tout le troupeau une fois par an est aussi une possibilité. On pourrait également faire un CMT au vêlage et faire analyser le lait des quartiers infectés. Pour que les résultats de l'analyse bactériologique soient valables, l'échantillon doit être prélevé de manière très hygiénique.

QUEL EST LE MICROBE RESPONSABLE DE L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE CAS?

Depuis trois mois, disons, le nombre de cas de mammite clinique a doublé et on voudrait bien intervenir. Certains suggèrent de mettre un additif à litière, d'autres d'utiliser un nouveau bain ou un scellant à trayon au tarissement ou encore un vaccin contre les coliformes. Toutes ces mesures peuvent être utiles, mais laquelle vaudrait-il vraiment la peine d'appliquer dans cette situation? Il serait plus facile de faire les bons choix si le pathogène responsable de cette explosion des cas de mammite était connu.

En faisant congeler un échantillon de lait de chaque cas de mammite, on pourrait, à la suite de cette flambée, les faire analyser. La réponse serait alors connue une semaine plus tard. Si on n'a pas d'échantillon, on devra commencer à en prendre lorsque les prochains cas se déclareront. Évidemment, il faudra plus de temps pour obtenir un portrait clair de la situation.

LA VACHE QUI VIENT DE VÊLER EST-ELLE INFECTÉE?

L'analyse bactériologique serait alors la meilleure façon de déceler les nou-

velles infections, mais son coût est élevé et il faut compter au moins une semaine avant d'avoir les résultats. Ces dernières années, le CMT est redevenu populaire, en particulier pour tester chaque quartier de un à trois jours après le vêlage. Le test est un peu plus difficile à faire avec du colostrum épais. Toutefois, avec l'expérience, plusieurs producteurs réussissent à bien diagnostiquer les nouvelles infections assez rapidement.

L'administration de ce test est plus pertinente sur les vaches qui étaient saines à la fin de leur lactation précédente. Lorsqu'un quartier est nouvellement infecté, il peut être intéressant de prendre un échantillon pour analyse bactériologique et de traiter ce quartier aux antibiotiques. Comme le lait n'est pas vendu, le coût du traitement ne sera pas très important et on augmentera les chances de guérison en traitant l'infection dès le début. Si on détecte ainsi beaucoup de nouvelles infections, il faudrait revoir la régie des vaches tarées ou des génisses.

CONSERVER L'INFORMATION POUR USAGE FUTUR

Peu importe le test que l'on fait, il est prudent de garder les résultats en dossier. Si la situation est maîtrisée, on n'en aura probablement pas besoin. Mais si elle venait à se dégrader, l'information sera très utile au vétérinaire pour aider le producteur à améliorer sa stratégie.

On peut toujours espérer qu'une trayeuse capable de détecter précisément toute nouvelle infection en indiquant le pathogène en cause sera un jour monnaie courante dans nos étables. Mais d'ici là, la combinaison des divers outils à notre disposition reste encore la meilleure approche. ●

* Pierre Lévesque, ingénieur agricole, professeur, Institut de technologie agroalimentaire, campus de La Pocatière

CHAÎNE D'ÉCUREUR D'ÉTABLE

Aucune chaîne ne dure plus longtemps

Nous fabriquons 2 modèles.
Mêmes spécifications que "Idéale" ou "Houlé", s'adaptent à tout écurier existant.
Neuve (testée par des ingénieurs), faite d'acier gradué de 1^{re} qualité, directement de l'usine.
\$8,95\$ / pi., palette 2"

CLIENTS TRÈS SATISFAITS - COMPTANT

Les produits **RFC** - Granby, 600 Moeller, Parc Industriel
☎ (450) 372-6459 / (soir) (450) 372-8664

Les probiotiques au secours des problèmes gastriques

PAR JOHANNE CHIQUETTE ET PAULINE BILODEAU[®]

LES PROBIOTIQUES – DES MICRO-ORGANISMES QUE L'ON AJOUTE AUX RATIONS DES VACHES – SEMBLERENT UNE SOLUTION INTÉRESSANTE POUR DIMINUER LES RISQUES D'ACIDOSE SUBCLINIQUE DANS LES TROUPEAUX LAITIERS.

L'acidose ruminale subclinique fait partie des désordres nutritionnels importants chez les bovins. En effet, on observe ce problème de santé autant chez les vaches en lactation que chez les bovins de boucherie en période d'engraissement. Dans un cas comme dans l'autre, la perte économique associée à l'acidose subclinique se chiffre annuellement à plusieurs millions de dollars en Amérique du Nord.

Chez les bovins laitiers, les cas d'acidose subclinique se présentent généralement durant la période de transition, alors que les vaches expérimentent un changement de diète, passant d'une ration riche en fourrages à une ration riche en concentrés. L'apport d'une grande quantité de grains, nécessaire au maintien de la production laitière en début de lactation, génère une

grande quantité d'acides dans le rumen (acides gras volatils et acide lactique) lesquels contribuent à diminuer le pH à des niveaux qui excèdent la capacité tampon du rumen. Il s'ensuit une acidification du liquide ruminal, une diminution de la motilité du rumen, de l'activité microbienne, de la consommation et, conséquemment, de la production laitière.

On parle d'acidose subclinique lorsque le pH se situe entre 5,2 et 5,6 pendant une période prolongée, alors que sous des pH de 5,2, on parle d'acidose clinique. Il est à noter que, lorsque le pH descend sous le seuil de 6,0, les populations de bactéries qui digèrent les fibres sont déjà affectées.

L'AJOUT DE PROBIOTIQUES EN DÉBUT DE LACTATION

Plusieurs stratégies alimentaires sont proposées par les conseillers en nutrition pour réduire l'incidence de ce désordre nutritionnel. Cependant, ce problème digestif est très complexe et les chercheurs sont constamment à l'affût de nouvelles pistes de solutions. Une d'entre elles, proposée par la Dre Johanne Chiquette, chercheuse au Centre de recherche et de développement sur le bovin laitier et le porc d'AAC, consiste à ajouter des probiotiques dans l'alimentation des vaches en début de lactation.

Son équipe a donc entrepris un projet dans lequel elle a évalué le potentiel de différents probiotiques pour aider à régulariser le pH ruminal à la suite d'une acidose subclinique provoquée. En utilisant un horaire d'alimentation et des ingrédients favorisant la chute du pH ruminal, les chercheurs ont réussi à obtenir des vaches en condition d'acidose subclinique.

en un clin d'œil

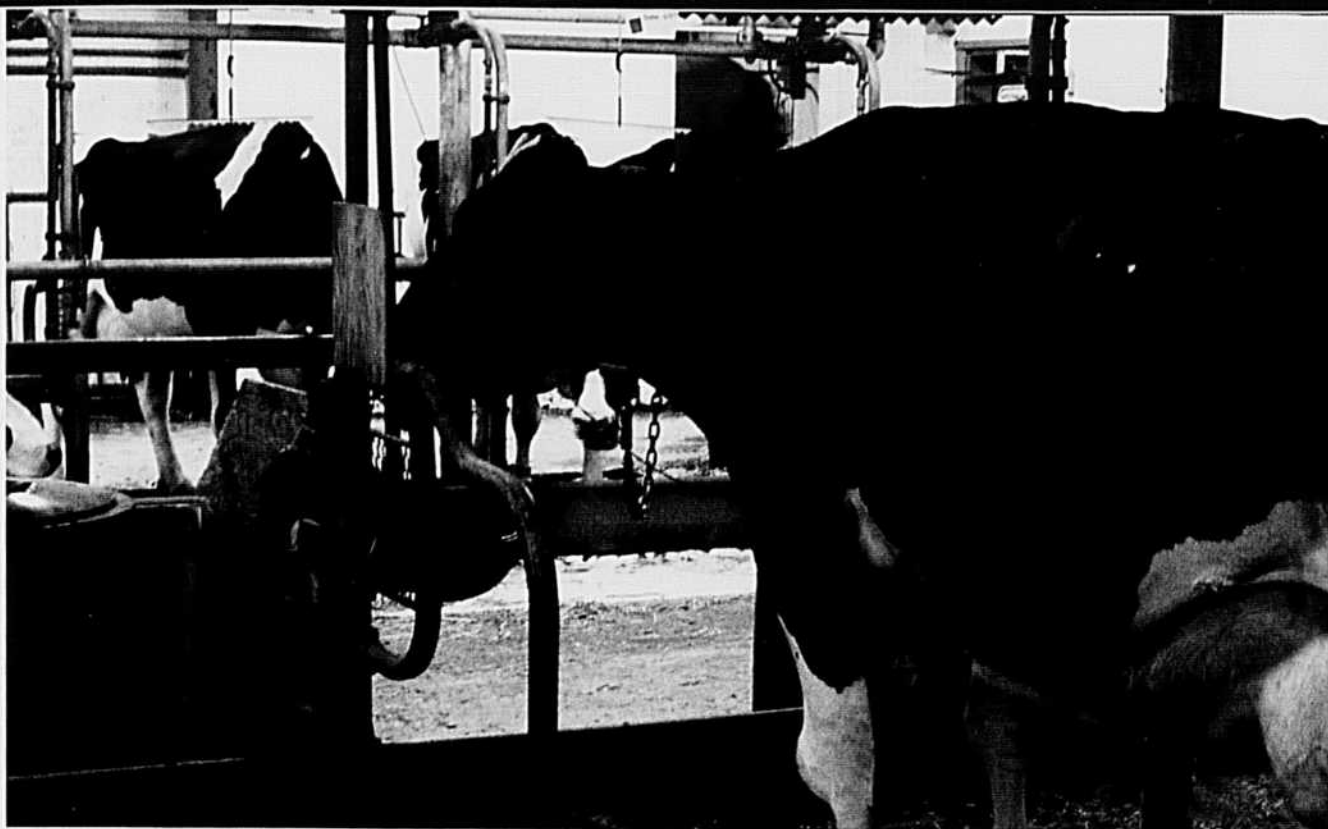
CHAMP D'APPLICATION: Alimentation animale.

OBJET DE LA RECHERCHE/ÉLÉMENTS D'INNOVATION: Stratégie alimentaire pouvant diminuer les risques d'acidose subclinique chez les vaches en début de lactation.

RETOMBÉES POTENTIELLES: Amélioration de la production laitière et de la santé des vaches en début de lactation.

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE PAR: Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE: Dre Johanne Chiquette, chercheuse en microbiologie du rumen, Centre de recherche et de développement sur le bovin laitier et le porc, AAC, Lennoxville.



Quatre vaches munies d'une fistule ruminale (voir photo ci-dessus) ont servi à cette expérience. Elles ont reçu, en alternance, les quatre traitements suivants:

- 1) 0,6 gramme d'un extrait de fermentation d'*Aspergillus oryzae* (AO) (Probiotech inc., Saint-Eustache, Québec);
- 2) 3,0 grammes du même extrait de fermentation d'*Aspergillus oryzae*;
- 3) un mélange de probiotiques constitué de bactéries *Enterococcus faecium* et de levure *Saccharomyces cerevisiae* (Chr. Hansen inc., Milwaukee, Wisconsin) à un niveau de 1×10^5 colonies par ml de liquide ruminal;
- 4) aucune supplémentation (groupe contrôle).

Certains résultats de recherche proposent qu'*Aspergillus oryzae* stimulerait la croissance de l'ensemble des bactéries du rumen, ce qui contribuerait à régulariser le pH de celui-ci. Pour leur part, la levure *Saccharomyces cerevisiae* et la bactérie *Enterococcus faecium* semblent avoir la capacité de stimuler, de façons différentes, la multiplication des bactéries qui utilisent l'acide lactique comme source de nourriture. L'utilisation accrue de l'acide lactique par ces bactéries semblerait également faciliter une meilleure stabilité du pH ruminal.

LES RÉSULTATS

Comparés à une alimentation sans probiotique, les résultats du projet démontrent que le probiotique constitué du mélange composé de la levure *Saccharomyces cerevisiae* et de la bactérie *Enterococcus faecium* a permis:

- a) de maintenir le pH ruminal moyen à un niveau plus élevé durant la période d'acidose subclinique (5,8 comparativement à 5,4);
- b) d'atteindre 5,0 comme valeur minimale de pH au cours de l'induction d'acidose comparativement à 4,4;

- c) de diminuer le pourcentage de temps pendant lequel le pH du rumen est demeuré sous le seuil de 6,0, soit 59 % comparativement à 88 %;
- d) de diminuer le pourcentage de temps pendant lequel le pH du rumen est demeuré sous le seuil de 5,6, soit 28 % comparativement à 66 %.

L'ajout de 0,6 gramme d'*Aspergillus oryzae* a donné des valeurs de pH intermédiaires entre les résultats obtenus avec le mélange de la levure *Saccharomyces cerevisiae* et de la bactérie *Enterococcus faecium* et ceux obtenus avec la ration contrôle, qui n'avait aucune supplémentation.

Cette étude a démontré que l'utilisation d'un probiotique composé d'une combinaison de bactéries *Enterococcus faecium* et de levures *Saccharomyces cerevisiae* dans l'alimentation des vaches en début de lactation semble avoir un potentiel intéressant pour diminuer les risques d'acidose subclinique. ●

Qu'est-ce qu'un probiotique?

Un probiotique se définit comme un supplément alimentaire composé de micro-organismes vivants qui améliorent l'équilibre de la microflore du système digestif. Ces micro-organismes semblent avoir la capacité d'encourager la multiplication de populations bactériennes bénéfiques déjà existantes dans le rumen. Ces populations de bactéries, alors favorisées, utilisent des modes de digestion mieux adaptés au maintien d'un pH ruminal constant.

* Johanne Chiquette, chercheuse en microbiologie du rumen des bovins laitiers, et Pauline Bilodeau, agente de transfert technologique, Centre de recherche et de développement sur le bovin laitier et le porc, AAC

La désinfection

Une mesure essentielle

PAR NICOLE RUEST*

LA DÉSINFECTION DU MILIEU OÙ VIT L'ANIMAL EST UNE MESURE DE BIOSÉCURITÉ IMPORTANTE POUR DIMINUER LE RISQUE DE TRANSMISSION D'AGENTS INFECTIEUX.

Même si un troupeau jouit d'une bonne immunité, les agents pathogènes du milieu peuvent causer des problèmes lorsqu'ils sont en trop grand nombre. Cependant, la désinfection de l'environnement permet de ramener la quantité de micro-organismes sous le niveau susceptible de causer la maladie.

BIEN DISTINGUER LES PRODUITS

Les termes usuels qui figurent sur les étiquettes des produits de nettoyage et de désinfection méritent qu'on s'y attarde quelque peu. Un germicide est un produit chimique qui tue les micro-organismes microbiens. Les désinfectants, de même que les antiseptiques et les antibiotiques, sont des germicides. On emploie les désinfectants sur des objets inanimés tandis qu'on applique les antiseptiques sur des tissus vivants. Les produits nettoyants ou détergents diminuent la population bactérienne à un niveau sécuritaire sans toutefois être nécessairement germicides. Un milieu nettoyé est propre, mais il n'est pas désinfecté. Un déodorant neutralise les odeurs en les combinant avec une autre odeur ou en les masquant avec un parfum. La plupart des odeurs résultent de la fermentation microbienne et de la putréfaction de matières organiques. C'est pourquoi un nettoyage et une désinfection bien faits sont suffisants pour éliminer les odeurs et que l'usage de déodorants est plus ou moins utile.

LA DÉCONTAMINATION DU MILIEU

La décontamination de l'environnement est l'étape la plus importante pour réduire la population microbienne. Lorsqu'elle est bien effectuée, 90 % des bactéries du milieu sont éliminées. Cette procédure est essentielle avant l'étape de la désinfection, car la plupart des désinfectants sont inefficaces en présence de matières organiques. On décontamine en retirant le fumier, la litière et les matières organiques et en lavant les murs.

LE RETRAIT DU FUMIER, DE LA LITIÈRE ET DES MATIÈRES ORGANIQUES

Avant de laver les surfaces, il faut ôter tout le matériel souillé par le fumier et la litière. Il est important de vider les mangeoires, car c'est un milieu propice à la survie des agents infectieux. Les imperfections de surface telles que de la peinture écaillée ou des craquelures doivent être grat-

tées et réparées avant le nettoyage parce que les produits nettoyants ne peuvent atteindre les agents infectieux qui s'y cachent. Lorsque le sol est en terre, il faut en retirer une couche de 4 à 8 pouces et la remplacer pour éliminer les agents pathogènes incrustés.

LE LAVAGE DES SURFACES ET DES MURS

Le lavage permet d'enlever toutes les matières organiques excédentaires qui ont collé ou séché sur les surfaces. Un jet d'eau chaude à haute pression est un bon véhicule pour le détergent. Il permet de décoller les matières séchées, de réduire la poussière et de disperser les corps gras. Cependant, cette technique de lavage peut également disperser les agents pathogènes, à la manière d'un aérosol. Il est donc important de s'assurer qu'aucune bête n'est près de la zone à nettoyer et que la réintégration des lieux ne se fait pas trop rapidement. Le nettoyage doit s'effectuer de l'endroit le plus propre au plus souillé, en commençant par le plafond et en poursuivant avec les murs puis le sol. Il est important de gratter et de broser les surfaces lors du nettoyage, car c'est le moyen le plus efficace pour éliminer le biofilm, une agrégation de bactéries qui adhèrent alors à la surface et deviennent très résistantes aux désinfectants.

LES TYPES DE DÉTERGENTS

Le rôle du détergent est d'enlever les matières organiques des surfaces afin de permettre au désinfectant d'atteindre et de détruire les micro-organismes logés dans la saleté. Un détergent doit avoir un bon pouvoir de pénétration, de trempage, de dispersion et d'émulsification, c'est-à-dire la capacité de garder les saletés en suspension dans l'eau.

Les détergents les plus communs sont les savons naturels (détergents anioniques) et les surfactants (détergents non ioniques). Le pouvoir moussant d'un savon est indésirable; en effet, le résidu laissé par un excès de mousse forme une surface collante qui permet à la saleté de s'accumuler. De plus, lorsque l'eau employée est dure, les ions de l'eau se combinent avec le savon et amplifient le problème. L'ajout d'EDTA (agent chélateur) règle le problème parce qu'il se lie aux ions. Les détergents non ioniques sont excellents pour émulsifier et diminuer la tension de surface. Leur pouvoir pénétrant est bon et leur capacité de dispersion est excep-

tionnelle. Ils forment moins de mousse et ne laissent pas de résidus ; ils ne nécessitent donc aucun rinçage. Plusieurs détergents sont de bons désinfectants et vice-versa (ex. : ammonium quaternaire).

LA PROCÉDURE DE DÉSINFECTION

Avant d'utiliser un produit désinfectant, il est important de connaître la méthode d'application appropriée et sécuritaire. Pour cela, il faut lire l'étiquette! Plusieurs de ces produits sont toxiques : ils sont irritants pour la peau, les yeux et les poumons. Le port de gants, d'une chemise à manches longues, de lunettes et d'un masque est souvent indispensable. Les désinfectants sont également toxiques pour les animaux. On doit donc les loger ailleurs le temps de la désinfection.

L'application du désinfectant peut se faire au moyen d'un vaporisateur. L'eau chaude en améliore l'action. Le temps de contact nécessaire est habituellement de 10 minutes, parfois plus selon le type de microbe présent. Il faut laisser sécher complètement la surface avant que les animaux réintègrent l'étable. Les abreuvoirs et les mangeoires doivent être rincés.

LA FUMIGATION

Une désinfection adéquate élimine environ 7 à 10 % des micro-organismes microbiens qui subsistent après le lavage. La fumigation tue ce qui reste. On peut décider de fumiger un bâtiment lorsque les taures sont au pâturage. Pour ce faire, on utilise habituellement du formaldéhyde. Ce produit est hautement toxique – il dégage des vapeurs nocives – et doit être manipulé avec précaution par des spécialistes en produits chimiques.

COMMENT CHOISIR UN DÉSINFECTANT

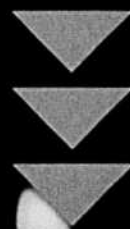
Les facteurs à considérer dans le choix d'un désinfectant sont la nature du milieu à nettoyer, le type d'agent pathogène ciblé, le niveau de désinfection requis, le coût du produit et la facilité d'utilisation. Plusieurs désinfectants sont inefficaces en présence de matières organiques. Si la surface à désinfecter est difficile à nettoyer (ex. : bois, terre) il est avantageux d'utiliser des produits comme les ammoniums quaternaires et les produits à base de phénols dont l'efficacité est peu influencée par les matières organiques.

Les désinfectants ont chacun leur spectre d'activité propre; l'information à ce sujet figure sur l'étiquette. Le degré de dilution peut influencer l'efficacité du désinfectant; il faut prêter une attention particulière à sa préparation. Idéalement, il est préférable d'utiliser la dilution suggérée pour le milieu hospitalier plutôt que celle qui est appropriée pour une désinfection générale, car le spectre d'activité sera plus large.

Pour déterminer de façon rationnelle le niveau de désinfection requis, il faut évaluer le risque d'infection associé au milieu contaminé. Par exemple, l'enclos de vêlage étant un endroit propice à la transmission de micro-organismes au nouveau-né, il est essentiel de le nettoyer et de le désinfecter parfaitement entre chaque vêlage. Les étables en stabulation libre ou entravée et les parcs d'animaux peuvent ne nécessiter qu'un nettoyage normal. Mais lorsque la maladie est présente (ex. : diarrhée, pneumonie), une bonne désinfection s'impose. ●

* Nicole Ruest, médecin vétérinaire, Clinique vétérinaire du Centre-du-Québec

Visez juste



PRO-BLOC

Minéraux et vitamines

Plus
qu'un rafraîchissement
au pâturage

Contactez un expert-conseil
lié à votre réussite



La force d'un réseau

Les produits laitiers s'annoncent

lait

beurre

LINE BOURBONNAIS*

Joe Dassin

La grande fête musicale

Les Fromages d'ici étaient fiers de présenter une série de spectacles hommage à Joe Dassin, qui ont eu lieu du 5 au 22 octobre 2006, au théâtre Capitole, à Québec, et du 8 au 26 novembre 2006, au théâtre Saint-Denis, à Montréal.

C'est sous la forme d'une comédie musicale à grand déploiement que l'œuvre inoubliable de Joe Dassin a repris vie. Dix chanteurs, huit danseurs et neuf musiciens se partageaient la scène pour faire rêver et chanter les admirateurs de l'artiste disparu. Les décors, les éclairages, les effets spéciaux et les costumes étaient éblouissants. Les 31 représentations ont attiré plus de 13 000 personnes



L'Équipe Spectra présente, en accord avec Jonathan et Julien Dassin

fromages
d'ici

présente

JOE DASSIN

la grande fête musicale



à Québec et 25 000 à Montréal. Un succès incontestable et une belle occasion pour le « présentateur » Fromages d'ici de se mettre en valeur!

LE BISTRO DES TROIS COLOMBES

L'exploitation du partenariat fut aussi très profitable grâce aux dégustations de fromages offertes, avant les représentations et durant les entractes, au bistro des trois colombes. Ce kiosque aux couleurs des Fromages d'ici était installé dans le hall d'entrée. On y accueillait chaleureusement les spectateurs dans une ambiance conviviale, animée par un chansonnier. Une marquise affichait le nom du fromage vedette, commanditaire du chansonnier.

Deux fromages différents étaient offerts chaque semaine (voir tableau ci-contre).

Trois fromagers ont été mis à contribution à Québec et deux autres à Montréal pour assurer la bonne marche des dégustations.

FROMAGES DISTRIBUÉS AUX SPECTACLES DE JOE DASSIN

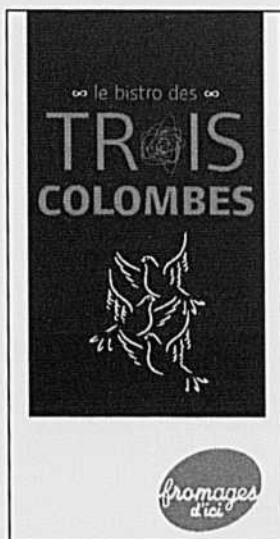
AU THÉÂTRE CAPITOLE À QUÉBEC

NOM DU FROMAGE	QUANTITÉ TOTALE (EN KG)
Du 5 au 10 octobre 2006	
Tomme de Grosse-Île	16
Cheddar de l'Île-aux-Grues (2 ans)	14
Du 11 au 15 octobre 2006	
Pied-de-Vent	12
Baluchon	12
Du 18 au 22 octobre 2006	
Oka Classique	30
Cheddar Britannia 3 ans	24
QUANTITÉ TOTALE (EN KG) :	108

AU THÉÂTRE SAINT-DENIS 1 À MONTRÉAL

NOM DU FROMAGE	QUANTITÉ TOTALE (EN KG)
Du 8 au 12 novembre 2006	
Bleu Bénédictin	35
Noyan	50
Du 15 au 19 novembre 2006	
Douanier	50
Frère Jacques	50
Du 22 au 26 novembre 2006 *	
Oka Classique	48
Cheddar Britannia 3 ans	38
QUANTITÉ TOTALE (EN KG) :	271

* Une représentation de plus était donnée durant cette semaine (pour un total de six représentations au lieu de cinq).



LE TOMME DE GROSSE-ÎLE

Fromagerie
Fromagerie de l'Île-aux-Grues

Description

Ce fromage non pasteurisé, à pâte demi-ferme et à croûte brossée, offre des arômes de sous-bois avec un léger goût acidulé qui tend vers le fruité. Il est offert dans la majorité des boutiques et des fromageries spécialisées.



SAVIEZ-VOUS QUE ?

Les archives audiovisuelles, que vous verrez durant le spectacle, ont toutes été découvertes complètement par hasard. Elles étaient entassées dans des boîtes de carton dans le grenier de la maison familiale des Dassin, lorsque les fils de Joe l'ont mise en vente, il y a trois ans.

LE CHEDDAR DE L'ÎLE-AUX-GRUES

Fromagerie
Fromagerie de l'Île-aux-Grues

Description

Selon la durée de son affinage, ce cheddar vieilli offre plusieurs saveurs. À six mois, il est plutôt doux. À un an, il a une saveur subtile de noisettes. Après deux ans, son goût est plus prononcé. Il est offert dans les supermarchés, les boutiques et les fromageries spécialisées.



Comme on peut le constater, la clientèle cible a pu déguster et apprécier pas moins de 379 kg de fromage!

Un tirage au sort a aussi permis à 10 heureux gagnants de remporter un panier contenant les fromages offerts en dégustation. Cinq paniers ont été tirés à la dernière représentation de Québec, le 25 octobre, et cinq autres le 29 novembre, à la fin des représentations de Montréal.

Ces prix alléchants ont incité les participants à venir déposer leur coupon dans la boîte de tirage, au bistro des trois colombes. Au total, plus de 8000 coupons ont été remplis à Québec et à Montréal. Un franc succès!



le bistro des trois colombes



COUPON
PARTICIPATION

Remplissez votre coupon de tirage, déposez-le au bistro des trois colombes et courez la chance de gagner

Un des dix
paniers de fromages.

Un prix savoureux
de fromages d'ici!



VISIBILITÉ

Site Internet
Programme officiel du spectacle
Fiche cartonnée

DESCRIPTION

www.spectaclejoedassin.com
Logo sur couverture et publicité au verso
Description des fromages d'ici présentés en dégustation d'un côté et de l'autre côté, un « Saviez-vous que? » à propos de Joe Dassin.
Diffusion à TVA, le dimanche 22 octobre 2006 (maintenant offerte sur Illico)

TOTAL

15 000 visiteurs
50 000 exemplaires
48 500 fiches distribuées
280 000 téléspectateurs

crème

fromages
d'ici

lait au
chocolat



PLACEMENTS MÉDIAS (POUR MONTRÉAL ET QUÉBEC)

IMPRIMÉ

*La Presse, Le Soleil, Le journal de
Montréal, Le journal de Québec*

TÉLÉVISION

TVA et Musimax

RADIO

Rythme, CFOM

AFFICHAGE

Panneaux routiers, colonnes Morris,
bannières géantes, extérieur des
salles de spectacles, affichage
sauvage.

COUVERTURE PROMOTIONNELLE

Les Fromages d'ici étaient identifiés
comme le « présentateur » du spectacle
pour toute la campagne multimédia, sur
les marchés de Montréal et Québec (plus
de 1 800 000 \$ en valeur média).

La participation de la Fédération des
producteurs de lait du Québec a fait
l'objet de mentions publiques avant le
début de la tournée, lors de l'événement
de presse qui s'est tenu à l'école de
cirque, à Verdun, ainsi qu'aux deux pre-
mières médias, à Québec et à Montréal.

SUPPLÉMENTAIRES
les 2, 3, 4, 5 et 6 mai 2007 au Capitole de Québec 418 694-4444

fromages d'ici présente
JOE DASSIN
la grande fête musicale

« Moments de bonheur [...] un hommage vibrant,
émouvant, passionnant »
— *Montréal Express*, 12/04/07

« Des chorégraphies extraordinaires.
Un spectacle très coloré qui sème la bonne humeur »
— *Parade*, 04/05/07

« Les harmonies vocales sont à vous jeter par terre.
On sort de là et on est heureux et ça fait du bien ! »
— *Montréal Express*, 12/04/07

« Les voix étaient impeccables, justes, riches :
les costumes, splendides »
— *Le Soleil*, 04/05/07

« Ce qu'il faut pour servir de vaccin contre la morosité »
— *Montréal Express*, 12/04/07

« Du grand divertissement à grand déploiement.
Des images d'une grande beauté »
— *Parade*, 04/05/07

Matinée le 6 mai à 15 h

418 694-4444 • 1 800 261-9903 • www.billetech.com

Soleil JLR TVA

Les 4, 5, 6, 7 et 8 avril 2007
Théâtre St-Denis 1

DES SUPPLÉMENTAIRES

Des supplémentaires du spectacle sont déjà annoncées!
Avis à ceux qui n'auraient pas eu la chance de voir cette
surprenante comédie musicale ou à ceux qui souhaiteraient
la revoir : les nouvelles représentations auront lieu dans
les semaines du 4 au 8 avril, au théâtre Saint-Denis, à
Montréal, et du 2 au 6 mai 2007, au théâtre Capitole, à
Québec. Ces supplémentaires seront une autre présenta-
tion des Fromages d'ici.

* Line Bourbonnais, agente de promotion, Marketing, FPLQ

statistiques

À propos de la production*

Classe 5d

En octobre 2006, les activités en classe 5d ont pris plus d'importance qu'au début de l'année laitière 2006-2007 (3 % des ventes par rapport à 0,1 %).

Le prix de cette classe a aussi fait un bond, passant de 15 \$/hl à 24 \$/hl pour la même période. Cette situation reflète de meilleurs prix pour la poudre de lait écrémé sur le marché mondial. Ces prix, qui étaient en moyenne d'environ 2000 \$ US/tonne au début de 2006, se situent actuellement autour de 2500 \$ US/tonne.

Prix à la ferme

Depuis le début de l'année, le prix à la ferme est relativement stable à environ 67 \$/hl de référence. Pour le mois d'octobre, la part de surplus (3,5 millions de dollars) versée par la Commission canadienne du lait au Québec a eu un effet compensatoire sur la détérioration des ventes en classes régulières.

Utilisation du quota

Pour 2005-2006 et pour la présente année, le Québec est parvenu très rapidement (octobre) au taux minimum d'utilisation du quota à atteindre (97 %) avant janvier. À ce rythme, s'il n'y a pas de dépassement de quota à la fin de cette année, la province conservera donc son allocation intégrale pour 2007-2008.

Ratio SNG/G

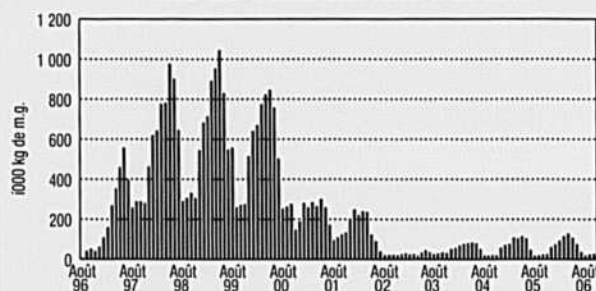
À l'échelle du Canada, le ratio SNG/G de la présente année (août à octobre) est de 2,3247. Il était de 2,3424 à la même période en 2005-2006. Jusqu'à maintenant, la moitié des provinces canadiennes, dont le Québec et l'Ontario, sont parvenues à abaisser leurs ratios SNG/G respectifs.

En 2006-2007, la plupart des provinces ont maintenu leurs ratios cibles à leur niveau de 2005-2006. L'an passé, seulement trois provinces avaient terminé l'année avec des ratios inférieurs à leurs cibles. La plupart des provinces ont donc assumé individuellement des quantités de solides non gras en surplus sur le marché canadien (4,5 millions de kg, soit environ 1 % des quantités permises).

Production hors quota

Le graphique suivant montre que les quantités de matière grasse produites à l'échelle individuelle pour les 10 dernières années ont considérablement diminué. On note la diminution importante depuis quatre ans. Effectivement, ces quantités ne représentent plus qu'un faible 1 % de la production totale. Cette situation découle des engagements du Canada à l'Organisation mondiale du commerce de réduire ses exportations et témoigne de la capacité des producteurs québécois de discipliner leur production.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION HORS QUOTA
À L'ÉCHELLE INDIVIDUELLE AU QUÉBEC
1996-1997 À 2006-2007 (AOÛT À OCTOBRE)



Qualité du lait

À la fin d'octobre, la moyenne provinciale des cellules somatiques demeure toujours inférieure à 250 000 CS/ml et il ne reste qu'un mois (novembre 2006) avant la fin de la période de référence.

L'entente veut que la prime soit versée aux producteurs qui ont des résultats à la fois inférieurs ou égaux à 150 000 CS/ml pour les cellules somatiques et inférieurs ou égaux à 5000 BT/ml pour les bactéries.

Par exemple, un producteur détenant environ 50 kg de MG/jour pourrait recevoir des revenus supplémentaires d'environ 2000 \$ par année pour la qualité de son lait.

Transactions de quota

Les transactions de quota du mois de novembre 2006 ont été suspendues. Rappelons qu'en octobre 2006 le prix du quota avait atteint un sommet de 33 001 \$/kg de MG/jour et que, depuis 10 ans, le prix du quota a plus que doublé.

Face à cette situation, on s'est livré à une profonde réflexion sur les transactions de quota et des modifications à la réglementation sur les échanges de quota ont été envisagées.

Le 29 novembre dernier, est entré en vigueur le nouveau règlement introduisant une retenue de 30 % sur la revente du quota acheté après le 20 novembre 2006.

De plus, lors de l'assemblée générale spéciale du 15 novembre, les délégués ont adopté une proposition à l'effet d'instaurer un plafond de 30 000 \$ pour le prix du quota transigé par l'intermédiaire du Système centralisé de vente des quotas (SCVQ). Le conseil d'administration de la Fédération des producteurs de lait du Québec a adopté un règlement en ce sens à sa réunion du 1^{er} décembre 2006. Le règlement a été déposé à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) pour homologation et entrera en vigueur au moment de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

* Les couleurs des titres correspondent à celles des tableaux.

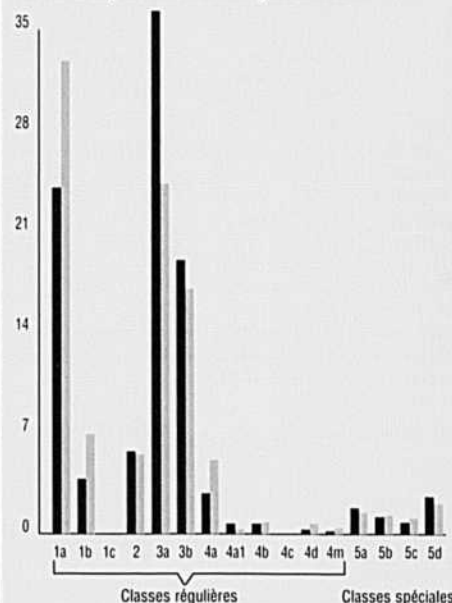
Structure des ventes par classes (%) OCTOBRE 2006

Classes nationales	QUÉBEC				P5 ⁽¹⁾			
	MG kg	Protéine kg	LAS kg	Total \$	MG kg	Protéine kg	LAS kg	Total \$
1a	11,2	25,4	25,4	24,0	14,9	35,1	35,3	32,8
1b	6,7	1,3	1,3	3,8	12,2	2,4	2,5	6,9
1c	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2	3,1	6,3	6,3	5,7	4,8	5,0	4,9	5,5
3a	30,6	34,3	34,2	36,3	19,8	23,4	23,2	24,3
3b	20,5	15,6	15,6	19,0	17,5	14,5	14,5	17,0
4a	15,2	-5,4	-5,7	2,8	17,2	-3,2	-3,3	5,1
4a1	0,1	3,3	3,3	0,7	0,0	1,6	1,6	0,3
4b	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8
4c	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4d	0,0	0,6	0,5	0,3	0,4	0,9	0,9	0,7
4m	0,1	1,7	1,7	0,2	0,1	3,4	3,4	0,4
Classes régulières	88,1	83,8	83,4	93,7	87,7	83,9	83,7	93,9
5a	3,9	4,4	4,5	1,8	3,5	3,8	3,8	1,5
5b	4,1	1,8	1,9	1,2	5,0	1,9	2,0	1,3
5c	0,8	2,3	2,4	0,8	2,2	2,8	2,8	1,1
5d	3,1	7,7	7,8	2,6	1,7	7,6	7,7	2,1
Classes spéciales	11,9	16,2	16,6	6,3	12,3	16,1	16,3	6,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

8 863 962
7 494 718
12 291 474
155 358 777

18 428 016
15 652 636
26 020 310
324 041 820

Comparaison en % des revenus de tous les composants laitiers par classes



(1) Revenus des ventes dans le cadre de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (P5)

Prix en vigueur ⁽¹⁾ OCTOBRE 2006

Description des classes de lait	\$/hl	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg
Classes nationales				
1a Lait, breuvages faits de lait et laits aromatisés	55,36	7,3661		
1b Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse	44,41	7,3661		
1c Nouveaux produits de classes 1a et 1b	47,06	6,2612		
2 Yogourts, crèmes glacées, crèmes sures, laits pour nourrissons		7,3661	5,5424	5,5424
3a1 Fromages fins, en grains, frais et cottage		7,3661	12,8724	0,8083
3a2 Fromages mozzarella, brick, colby, farmer et monterey jack		7,3661	12,8724	0,8083
3b1 Fromage cheddar		7,3661	12,5801	0,8083
3b2 Fromage cheddar - usines spécifiques		7,3661	12,4136	0,8083
4a Beurre et poudres de lait		7,3661	4,9803	4,9803
4a1 Composants de lait pour la fabrication de caséine-présure ou de concentré protéique utilisés dans la fabrication d'un produit final non réglementé de fromage fondu		7,3661	1,5000	1,5000
4b Lait concentrés		7,3661	5,0900	5,0900
4d Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté		7,3661	4,9803	4,9803
4m Composants du lait pour les marchés particuliers		0,8500	0,8500	0,8500
5a Fromage utilisé comme ingrédient dans la transf. secondaire		3,2070	4,4383	0,3602
5b Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire		3,2070	1,7290	1,7290
5c Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie		3,3740	2,0000	2,0000
5d Exportations		3,5415	3,6214	0,9764

Teneur des ventes OCTOBRE 2006

	MG kg/hl	Protéine kg/hl	LAS kg/hl	Valeur d'un hl vendu \$/hl	Valeur d'un hl de référence ⁽²⁾ \$/hl
1a	1,8604	3,4267	5,7763	69,06	81,88
1b	17,4154	2,8588	4,8200	172,69	70,93
1c	1,0595	3,8023	5,5470	53,69	69,60
2	2,1101	3,4869	5,7297	66,62	75,86
3a1	3,8974	3,4257	5,6113	77,34	72,34
3a2	3,4775	3,4488	5,6442	74,57	72,34
3b1	3,9974	3,4145	5,5963	76,92	71,40
3b2	5,6633	3,3543	5,4986	87,80	70,87
4a	5,0750	3,2249	5,3576	80,13	70,85
4a1					
4b	0,0730	3,5397	5,8259	14,59	39,87
4d	3,4110	3,4285	5,5944	71,05	71,83
4m	(0,5167)	3,8456	5,6225	43,35	70,85
5a	0,0849	3,5243	5,8846	8,07	10,63
5b	3,1056	3,4258	5,6891	27,21	27,80
5c	8,2074	3,1444	5,4775	41,23	26,93
5d	1,4531	3,4565	5,8415	23,50	29,95
	1,6455	3,4659	5,7860	24,03	29,90

(1) Les prix des classes régulières (1a à 4d) sont en vigueur depuis le 1^{er} février 2006. Le prix de la classe 4m et ceux des classes spéciales (5) varient selon les marchés.

Le prix des solides non gras vendus dans la classe 4a1 est sujet à révision périodiquement.

(2) Hectolitre de référence: MG 3,60 kg/hl Protéine 3,20 kg/hl LAS 5,70 kg/hl

Prix à la ferme - Québec OCTOBRE 2006

	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne ⁽¹⁾	Valeur d'un hl de référence (CCL) ⁽²⁾	Valeur d'un hl de référence (FPLQ) ⁽³⁾
Production intraquota ⁽⁴⁾	9,5700 \$/kg	7,4145 \$/kg	1,5892 \$/kg	72,70 \$/hl	67,60 \$/hl	67,24 \$/hl
Prime SNG ⁽⁵⁾		0,1204 \$/kg	0,0183 \$/kg	0,52 \$/hl	0,50 \$/hl	0,49 \$/hl
AVIS - Depuis août 2003 aucun paiement (0 \$) n'est effectué pour la production hors quota.						
Déductions						
Administration du plan conjoint et fonds de défense				0,0349 \$/kg de solides totaux		
Publicité et promotion				0,0972 \$/kg de solides totaux		
Fonds de développement				0,0008 \$/kg de solides totaux		
Transport				2,5660 \$/hl		

Composition du lait	⁽¹⁾ Moyenne de octobre 2006	⁽²⁾ De référence (CCL)	⁽³⁾ De référence (FPLQ)
MG	4,0105 kg/hl	3,6000 kg/hl	3,6000 kg/hl
Protéine	3,4259 kg/hl	3,2557 kg/hl	3,2000 kg/hl
LAS	5,6130 kg/hl	5,6713 kg/hl	5,7000 kg/hl

(4) Répartition des apports monétaires entrant dans la péréquation du prix intraquota du Québec pour le mois de octobre 2006:

Ventes de lait	94,30 %
Transferts de la mise en commun des ventes de lait	4,71 %
Corrections des ventes des périodes antérieures	-1,09 %
Ajustements autres	2,07 %
Total	100,00 %

(5) Prime versée sur les quantités de solides non gras intraquota produites par les producteurs dont le ratio SNG/G est 2,25 et moins.

À propos de la production

Production à la ferme – Québec (production intra et hors quota)

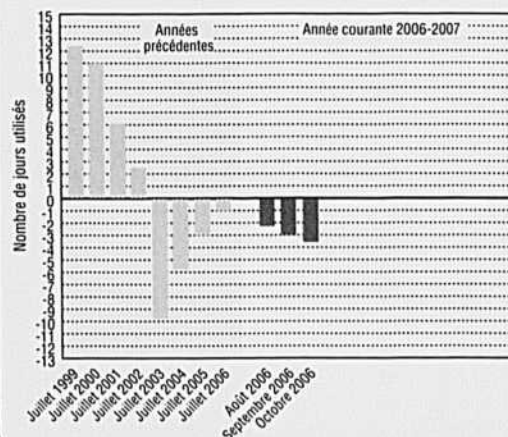
	2005-2006		2006-2007		En kg de MG Mois	En litres Mois
	Mois	En % du quota émis Cumulatif	Mois	En % du quota émis Cumulatif		
Août	8,19		8,21		8 963 750	
Septembre	7,78	15,97	8,06	16,27	8 883 614	17 847 364
Octobre	8,31	24,28	8,29	24,56	9 226 223	27 073 587
Novembre	8,03	32,31				
Décembre	8,46	40,77				
Janvier	8,77	49,54				
Février	7,97	57,51				
Mars	8,77	66,28				
Avril	8,75	75,03				
Mai	8,77	83,80				
Juin	8,29	92,09				
Juillet	8,44	100,45				
Total	100,45		24,56		27 073 587	

Teneur moyenne oct. 2006: MG 4,0107 kg/hl Nombre de producteurs détenant du quota: 7114
Protéine 3,4258 kg/hl Nombre de producteurs ayant produit: 7096
LAS 5,6129 kg/hl

Quota total émis au Québec: (2005-2006) 112 221 316 kg de MG (2006-2007) 110 116 946 kg de MG ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Quota du Québec au 1^{er} août 2005 pour l'année 2005-2006 et au 1^{er} août 2006 pour l'année 2006-2007

Tolérance moyenne utilisée à l'échelle du Québec (en jours)



Suivi de la production hors quota

	Hors quota à l'échelle provinciale (en kg de MG)		Hors quota à l'échelle individuelle ⁽¹⁾ (en kg de MG)	
	Ce mois	Cumulatif	Nbre de producteurs	Cumulatif
Octobre 2005	0	0	460	24 121
Novembre 2005	0	0	458	26 268
Décembre 2005	0	0	777	60 942
Janvier 2006	0	0	920	74 676
Février 2006	0	0	1 092	93 431
Mars 2006	0	0	1 248	116 222
Avril 2006	0	0	1 435	129 091
Mai 2006	0	0	1 395	108 396
Juin 2006	0	0	1 134	76 650
Juillet 2006	0	0	576	37 753
Août 2006	0	0	357	19 588
Septembre 2006	0	0	478	25 429
Octobre 2006	0	0	525	28 255

⁽¹⁾ Les résultats tiennent compte des corrections de paie pour l'année courante.

Production de lait biologique au Québec

	Août 2006 à octobre 2006	Août 2005 à septembre 2005	Évolution
Nbre de producteurs	68	64	6,3 %
Litres	5 379 413	4 727 907	13,8 %
Prime en \$/hl ⁽¹⁾	14,26	9,98	43,0 %

⁽¹⁾ Prime moyenne versée aux producteurs de lait biologique après le paiement des frais de transport

Qualité du lait – Québec OCTOBRE 2006

Bactéries totales/ml	% des analyses	% du lait conforme à la norme
		Par strates Cumulatif
10 000 et moins	75,92	74,92
10 001 à 25 000	14,72	15,04
25 001 à 50 000	5,42	5,89
50 001 et plus	3,94	4,15
Cellules somatiques/ml		
100 000 et moins	6,00	4,80
100 001 à 200 000	29,91	30,49
200 001 à 300 000	31,61	33,78
300 001 à 400 000	19,15	19,66
400 001 à 500 000	7,83	7,33
500 001 et plus	5,50	3,94
Adultération		
Analyses positives aux antibiotiques		4
Analyses montrant une adultération par l'eau		-

	Bactéries/ml	Cellules somatiques/ml
	Québec	Québec P5
Octobre 2005	15 256	269 966
Novembre 2005	12 078	269 142
Décembre 2005	11 478	258 453
Janvier 2006	12 758	231 712
Février 2006	11 905	244 958
Mars 2006	11 800	216 913
Avril 2006	10 860	228 754
Mai 2006	11 537	230 304
Juin 2006	13 676	238 106
Juillet 2006	18 327	270 679
Août 2006	14 592	290 238
Septembre 2006	13 894	270 523
Octobre 2006	12 489	260 231

Ratio SNG/G ⁽¹⁾

	2005-2006	2006-2007
Août	2,3353	2,3234
Septembre	2,2983	2,2833
Octobre	2,2625	2,2536
Novembre	2,2495	
Décembre	2,2515	
Janvier	2,2596	
Février	2,2668	
Mars	2,2617	
Avril	2,2615	
Mai	2,2729	
Juin	2,2881	
Juillet	2,3235	
Total	2,2770	2,2865

⁽¹⁾ Le ratio cible pour 2006-2007 est de 2,2562 kg SNG/kg G.

Transactions de quota NOVEMBRE 2006

Les transactions de quota du mois de novembre 2006 ont été suspendues.
Le SCVQ reprendra ses activités pour les transactions de décembre 2006.

Prix des quotas dans les provinces du Canada NOVEMBRE 2006

Nouvelle-Écosse	Quota unique \$/kg de MG/jour	30 698,00	Alberta	Quota consommation \$/litre/jour	1 205,00	Colombie-Britannique	Quota produit \$/kg de MG/an	pas de vente	Saskatchewan	Quota produit \$/kg de MG/an	pas de vente
Île-du-Prince-Édouard	Quota unique \$/kg de MG/jour	29 250,00		Quota transformation \$/kg de MG/an	70,00		Quota non produit \$/kg de MG/an	92,25		Quota non produit \$/kg de MG/an	58,50
Nouveau-Brunswick	Quota unique \$/kg de MG/jour	Suspendu									
Québec	Quota unique \$/kg de MG/jour	Suspendu									
Ontario	Quota unique \$/kg de MG/jour	Suspendu									
Manitoba	Quota unique \$/kg de MG/jour	24 400,00									

Revue des marchés du lait

BESOINS CANADIENS
EN HAUSSE

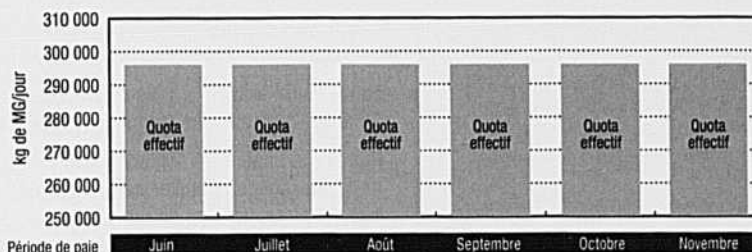
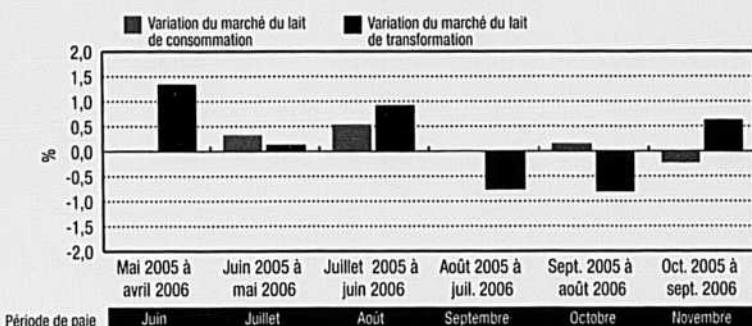
Les besoins canadiens affichent une certaine reprise en termes de croissance. En effet, pour la période se terminant en septembre 2006, ils indiquent une augmentation de 0,63%. Cette augmentation résulte principalement de la diminution importante des stocks publics de beurre.

L'évolution de la demande de produits laitiers est la suivante :

beurre -1,9 %;
fromage +0,3 %;
crème glacée -2,2 %;
yogourt +2,1 %.

Pour sa part, le marché du lait de consommation affiche une légère baisse, avec -0,24%.

Note: Depuis janvier 2006, le calcul des besoins canadiens tient compte des inventaires publics et privés de beurre.

VARIATION PAR RAPPORT AUX BESOINS CANADIENS (LAIT DE TRANSFORMATION)
ET AU QUOTA DE LAIT DE CONSOMMATION

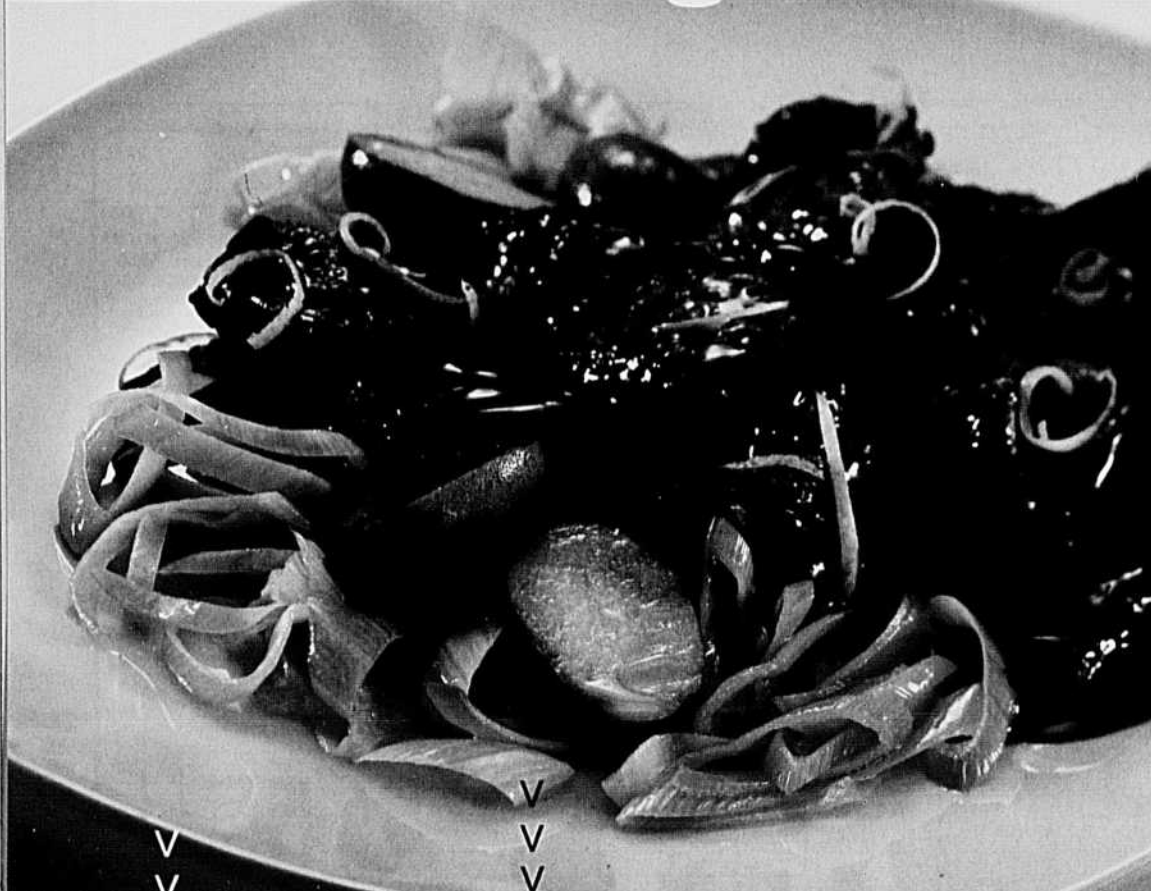
Abréviations

MG : matière grasse

LAS : lactose et autres solides

SNG/G : solides non gras/gras

Languettes de bœuf au vinaigre de xérès et à l'orange



INGRÉDIENTS

- 500 g (1 lb) de filet de bœuf coupé en languettes
- Zeste et jus d'une orange
- 5 ml (1 c. à thé) de coriandre en grains concassés
- 5 ml (1 c. à thé) de graines de moutarde écrasées
- 5 ml (1 c. à thé) de cassonade, plus 5 ml (1 c. à thé)
- 15 ml (1 c. à soupe) de moutarde de Dijon
- 30 ml (2 c. à soupe) de beurre
- 25 ml (5 c. à thé) de vinaigre de xérès
- 125 ml (1/2 tasse) de fond de veau ou de consommé de bœuf
- 150 ml (2/3 de tasse) de crème 35 %
- 15 ml (1 c. à soupe) d'écorces d'oranges confites (facultatif)
- Thym frais
- Sel et poivre au goût

PRÉPARATION

Saler et poivrer les languettes de bœuf. Mélanger le zeste et le jus de l'orange avec les grains de coriandre et de moutarde, 5 ml (1 c. à thé) de cassonade et la moutarde de Dijon. Faire mariner les languettes dans cette préparation pendant environ 30 minutes.

Faire fondre le beurre dans un poêlon et saisir rapidement (durant 20 à 30 secondes) les languettes sur feu vif. Égoutter et réserver.

Réduire la chaleur et déglacer avec le vinaigre de xérès et le reste de la cassonade. Mouiller avec le fond de veau ou le consommé de bœuf. Laisser réduire de nouveau.

Ajouter la crème à la préparation et laisser réduire jusqu'à la consistance désirée. Assaisonner de sel et de poivre au goût.

Déposer les languettes de bœuf dans les assiettes. Garnir d'écorces d'oranges confites et de thym.

Accompagner de petites pommes de terre rouges en pelure rissolées et de poireaux attendris dans le beurre.

Suggestion : Les languettes de bœuf peuvent très bien être enfilées sur de petits bâtonnets pour former des satay que l'on servira accompagnés de la sauce à l'orange.

PRÉPARATION :
20 MINUTES

CUISSON :
15 MINUTES

PORTIONS :
4

PAR ANDRÉ PIETTE*

Déjà 40 ans

Le 17 novembre dernier, les producteurs français ont célébré un 40^e anniversaire très particulier : celui de l'arrivée en terre française du premier groupe important de sujets Holstein en provenance du Canada. Transporté par bateau, le groupe de 492 sujets était destiné à deux exploitations situées dans le sud-est de la France. Un des acheteurs se rappelle qu'il s'agissait d'un pari sérieux. « Alors que les génisses locales se vendaient environ 2000 francs, raconte-t-il, celles-ci nous ont coûté plus de 5500 francs chacune en incluant tous les frais. »

Tous reconnaissent aujourd'hui que cette importation et celles qui ont suivi ont contribué fortement à modeler l'élevage laitier français. Certains affirment que ces éleveurs courageux et audacieux avaient compris avant les autres ce que seraient les enjeux de l'élevage de demain. Ils jugent que si l'élevage Prim'Holstein français est ce qu'il est aujourd'hui, il le doit en grande partie au dynamisme et à l'esprit avant-gardiste d'une poignée d'éleveurs, il y a quatre décennies.

(Source : web-agri.fr)

Moins d'ammoniac dans l'air

Le chlorure d'aluminium peut aider à réduire les pertes d'ammoniac et de phosphore du fumier liquide. Depuis longtemps, on utilise un composé chimique similaire, le sulfate d'aluminium, communément appelé alun, pour la litière de volaille. L'alun limite les pertes de phosphore par écoulement tout en restreignant l'accumulation de gaz ammoniacal dans le poulailler. Toutefois, lorsqu'il est utilisé sur du fumier liquide, l'alun entraîne la production de gaz sulfuriques malodorants.

Des chercheurs du département américain de l'Agriculture se sont donc mis à la recherche d'un substitut à l'alun pour les élevages sur fumier liquide. Le chlorure d'aluminium s'est révélé une solution à la fois très efficace et relativement peu coûteuse. Le produit apparaît particulièrement utile dans l'étable même, dans la mesure où il réduit la teneur en ammoniac dans l'air ambiant. L'ammoniac est, on le sait, un gaz dommageable pour le système respiratoire des animaux comme pour celui des humains.

(Source : dairyherd.com)

Une assurance revenu pour les Américains

Des États du Nord-Est américain proposent de mettre sur pied un programme d'assurance revenu pour les producteurs laitiers. Conçu pour stabiliser le revenu des producteurs, le Programme d'assurance revenu laitier n'est pas sans rappeler certains programmes en vigueur de ce côté-ci de la frontière. Soumise récemment au département américain de l'Agriculture, la proposition prévoit que le coût des primes du programme sera partagé entre le Département, les producteurs et les États concernés. Si le Département accepte la proposition, un projet pilote sera mis sur pied dès l'an prochain dans les États de la Nouvelle-Angleterre, en Pennsylvanie et dans l'État de New York.

(Source : telegram.com)

Intolérance au lactose : ne jetez pas l'éponge

Votre enfant souffre d'intolérance au lactose ? Pensez-y à deux fois avant d'éliminer complètement les produits laitiers de sa diète. Telle est du moins la recommandation que formule l'Académie américaine de pédiatrie. L'Académie fonde cette recommandation sur les connaissances acquises depuis 25 ans en matière d'intolérance au lactose. Par exemple, les recherches ont révélé que les enfants qui en souffrent peuvent tolérer certains produits laitiers, particulièrement les fromages à pâte ferme et le yogourt contenant des cultures actives. L'Académie rappelle que les produits laitiers constituent une source importante de calcium pour la santé des os et d'autres nutriments qui soutiennent la croissance des enfants et des adolescents. L'organisme suggère aux parents de consulter un pédiatre afin d'élaborer une méthode pour vérifier combien de lait, de fromage, de yogourt ou de crème glacée leur enfant peut tolérer. Pour l'Académie, la conclusion est claire : dans l'état actuel de nos connaissances, il n'est plus nécessaire d'abandonner totalement les produits laitiers en cas d'intolérance.

(Source : Health Day News)

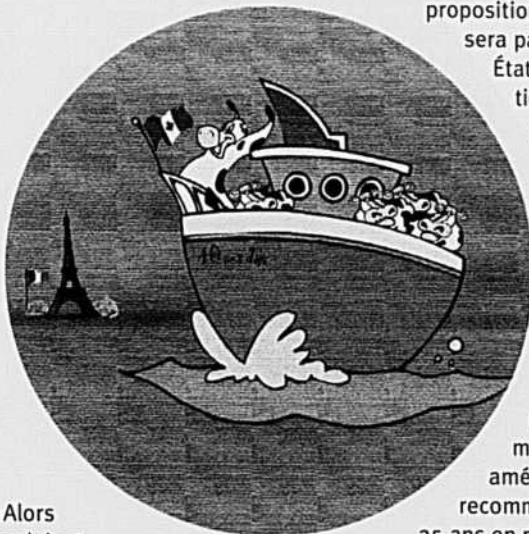
Pour prolonger la conservation du lait

Afin que le lait puisse se conserver longtemps, il faut le pasteuriser à ultrahaute température. Utilisé depuis déjà plusieurs années, ce traitement a toutefois pour inconvénient d'altérer sensiblement le goût du lait. Certains diront que le lait ainsi traité possède une saveur « cuite ».

Des chercheurs de l'Université de l'État d'Oregon ont mis au point un autre procédé qui élimine cet inconvénient. Pour détruire les bactéries nuisibles, ils soumettent le lait à une pression élevée – environ 85 000 livres par pouce carré – pendant cinq minutes et à une température inférieure à celle d'une pasteurisation normale. Les chercheurs ont constaté que ce procédé écrase littéralement les bactéries et permettent au lait de se conserver quelque 45 jours au réfrigérateur.

(Source : dairyherd.com)

* André Piette, journaliste



ÉCHANGEUR DE CHALEUR À PLAQUES ACCUTHERM®



ÉCONOMISEZ DE L'ÉNERGIE ET DE L'ARGENT TOUT EN AMÉLIORANT LA QUALITÉ DE VOTRE LAIT!

■ JUSQU'À 50 % D'ÉCONOMIES EN COÛTS ÉNERGÉTIQUES – refroidissement du lait avec l'eau du robinet ■ CADRES DE BOUTS ET BOULONS DE COMPRESSION EN ACIER INOXYDABLE 304 – plus de durabilité et moins d'entretien, les composantes étant résistantes à la rouille. Aucune peinture qui craque ou qui décolle ■ DES PLAQUES EN ACIER INOXYDABLE 316 – la meilleure qualité pour les surfaces en contact avec le lait ■ REFROIDISSEMENT PLUS RAPIDE À 2,8°C (37°F) – pour une meilleure qualité de lait en empêchant la prolifération des bactéries ■ SYSTÈME DE NETTOYAGE SUR PLACE – pour un entretien minimal.

MUELLER®

« Lait » Xpert en refroidissement

AGRO
REFRIGÉRATION
Victoriaville
(819) 752-9288

LES ENTREPRISES
DE TRAITE
St-Timothé
(450) 371-9666

LES ÉQUIPEMENTS
J.P.L. INC.
St-Pascal
(418) 492-6852

RAYMOND
BIRON INC.
St-Elphège
(450) 568-2250

RÉFRIGÉRATION
J.F. DEMERS
St-Georges (Beauce)
(418) 227-2957

RICHARD
ÉQUIPEMENT LAITIÈRE
Compton
(819) 835-5502

SERV. D'ÉQUIP.
LAITIÈRE ET RÉFRIG. J.M.
LALIBERTÉ
St-Anselme
(418) 885-8275

LES ENTREPRISES ANDRÉ
LEBLANC & FILS
St-Barnabé Sud
(450) 792-6291

ÉQUIPEMENTS
AGRICOLAS CPR Ltée
St-Anaclet
(418) 722-6608
Amqui
(418) 629-4916

La retenue de 30 % est approuvée

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a approuvé la modification du Règlement sur les quotas des producteurs de lait qui prévoit la retenue de 30 % lors de la revente du quota acheté après le 20 novembre 2006. Ce règlement est entré en vigueur lors de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec* le 29 novembre dernier.

Plus de 500 000 litres de lait donnés en 2006

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les producteurs de lait ont donné quelque 30 000 litres de lait aux plus démunis. L'organisme caritatif Jeunesse au Soleil de Montréal en a reçu 15 000 litres. La même quantité a été remise aux organismes des autres régions du Québec par l'intermédiaire des syndicats régionaux de producteurs de lait. Pour l'année 2006, le Programme de dons de lait, auquel les producteurs participent volontairement, a permis d'amasser 523 286 litres, soit 132 000 litres de plus qu'en 2005. Ces dons sont faits à l'Association des banques alimentaires et des Moissons et sont étalés sur toute l'année.

Des pénalités plus sévères

Dorénavant, il en coûtera plus cher aux producteurs qui produiront ou commercialiseront du lait illégalement. En effet, la Fédération des producteurs de lait du Québec a apporté des modifications en ce sens au Règlement sur les quotas des producteurs de lait. Ces mesures visent à décourager les producteurs qui transforment clandestinement du lait à la ferme, notamment au moyen de fromageries mobiles, ou qui vendent du lait au noir. Pour tout le lait non déclaré, la pénalité sera désormais de 500 \$ par litre pour les 10 premiers litres, de 50 \$ par litre pour tout volume entre 11 et 20 litres, de 25 \$ par litre entre 21 et 50 litres et, comme auparavant, de 1 \$ par litre au-dessus de 50 litres.

AGA 2007 DES SYNDICATS

SYNDICAT	ENDROIT	DATE
Beauce	Restaurant le Journal 269, route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	28 février
Saint-Hyacinthe	Domaine de l'Érable 5760, rang des Érables, Saint-Hyacinthe	6 mars
Québec	Hôtel Québec 3115, av. des Hôtels, Sainte-Foy	6 mars
Centre-du-Québec	Centre communautaire Notre-Dame-du-Bon-Conseil 541, rue Ducharme Notre-Dame-du-Bon-Conseil	7 mars
Lanaudière	Salle l'Ambroisienne 940, route 343, Saint-Ambroise	8 mars
Estrie	Hostellerie le Boulevard 4201, boul. Bertrand-Fabi, Sherbrooke	12 mars
Outaouais-Laurentides	Centre de quilles Saint-Jovite inc. 31, chemin Brébeuf, Mont-Tremblant	13 mars
Saint-Jean-Valleyfield	Centre communautaire Saint-Rémi 25, rue Saint-Sauveur, Saint-Rémi	14 mars
Bas-Saint-Laurent	Hôtel Rimouski 225, boul. René-Lepage Est, Rimouski	14 mars
Gaspésie	Hôtel le Francis 210, chemin Pardiach, New Richmond	15 mars
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Hôtel Château Roberval 1225, boul. Marcotte, Roberval	15 mars
Côte-du-Sud	Centre Rousseau 390, rue Verreault, Saint-Jean-Port-Joli	16 mars
Mauricie	Club de golf Les Vieilles Forges 1975, rue Grimard, Trois-Rivières	19 mars
Abitibi-Témiscamingue	Motel Alpin 260, boul. Rideau, Rouyn-Noranda	22 mars

LE PRIX DU QUOTA PLAFONNÉ À 30 000 \$

Les modifications réglementaires visant à établir un prix plafond de 30 000 \$ pour les ventes de quota ainsi que les règles nécessaires à son fonctionnement seront en vigueur lors de leur publication dans la *Gazette officielle du Québec*. À compter de cette date, les producteurs ne pourront faire qu'une transaction par mois. Soulignons que les délégués, lors de l'assemblée générale spéciale, avaient fixé un maximum de 30 000 \$ au prix du quota afin de prévenir une augmentation qui aurait pu se poursuivre d'ici l'assemblée générale d'avril.

Choisissez le sexe de votre veau

Grâce aux travaux réalisés par L'Alliance Boviteq, à Saint-Hyacinthe, choisir le sexe du prochain veau à naître est devenu une réalité. La semence sexée de certains des meilleurs taureaux de l'industrie devient disponible, ce qui accroît la probabilité d'obtenir un ratio plus élevé de femelles à la ferme. Les éleveurs peuvent s'attendre à obtenir au moins 90 % de veaux femelles avec cette semence, soit 9 génisses sur 10. Voilà un outil de plus pour mieux planifier le remplacement des sujets du troupeau. Les centres d'insémination canadiens Westgen, Gencor, Eastern Breeders et le Centre d'insémination artificielle du Québec, propriétaires de L'Alliance Semex, commercialiseront ce nouveau produit.

Le prix de détail augmente de 6 ¢

La RMAAQ a annoncé, le 21 décembre dernier, une augmentation des prix au détail minimums et maximums de 6 ¢ le litre. Cette augmentation correspond essentiellement à la combinaison de la hausse demandée par les transformateurs et les détaillants (3 ¢ le litre) pour la portion des coûts autres que ceux de la matière première et de la hausse de prix aux producteurs de lait de la classe 1 à l'échelle de P5 (3,2 ¢ le litre).

À 178 cellules somatiques de la prime

Il s'en est fallu de peu pour que la prime à la qualité soit versée cette année. En effet, pour la période de référence (du 1^{er} décembre 2005 au 30 novembre 2006), la moyenne provinciale cumulative de cellules somatiques (CS) a atteint 250 178 CS/ml, soit 178 cellules somatiques de plus que le seuil fixé à 250 000 CS/ml. La prime à la qualité ne sera donc pas versée.

Les Perrault-Giard, famille agricole de l'année

La famille de Hermel Giard et de Huguette Perrault, de Saint-Simon-de-Bagot, a été proclamée Famille agricole de l'année 2006. Ce titre a été décerné par la Fondation de la famille terrienne dans le cadre du dernier congrès général annuel de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

L'ancêtre commun des Giard est débarqué à Québec en 1658 pour ensuite acquérir une terre à Montréal quelques années plus tard (1662). Hermel Giard représente donc la 10^e génération à pratiquer l'agriculture en terre québécoise.

Aujourd'hui, deux de leurs six enfants, Bruno et Simon, ont pris la relève. La ferme, autosuffisante en production céréalière, possède un troupeau de Holstein pur sang de 225 têtes, dont 125 vaches en lactation. On y produit annuellement un million de litres de lait.

Fait à noter, les parents de Hermel Giard, Donat et Honorine Giard, ont reçu le titre de Famille agricole de l'année en 1960.

Boire du lait pour éviter de prendre du poids...

Pour les personnes qui présentent une carence en calcium, consommer des produits laitiers a un effet positif sur le poids. Tels sont les résultats d'une recherche d'Angelo Tremblay, professeur à la Faculté de médecine de l'Université Laval, menée entre 2003 et 2005 auprès de 62 femmes ménopausées. De plus, parce qu'ils sont nourrissants, les produits laitiers aident à contrôler l'appétit. Le chercheur suggère de les consommer en collation pour arriver moins affamé au repas suivant. Ces résultats ont été présentés en décembre dernier lors d'un colloque, organisé par l'Université Laval, portant sur le lait comme facteur de stabilité du poids des humains.

...et une autre étude le confirme

Une autre étude, publiée récemment dans l'*American Journal of Clinical Nutrition*, montre également que les femmes qui boivent régulièrement du lait entier grossissent moins que les autres. Magdenela Rosell et ses collègues de l'institut Karolinska de Stockholm (Suède) ont étudié durant 10 ans l'indice de masse corporelle (IMC) et la consommation de six produits laitiers (lait entier, lait fermenté, lait demi-écrémé, lait écrémé, beurre et fromage) d'un groupe de 19 352 Suédoises âgées de 40 à

55 ans. Ils ont découvert que les femmes qui consomment régulièrement et en quantité constante du lait entier, du lait fermenté et du fromage prennent nettement moins de poids que les autres. Selon la chercheuse, « l'association entre la consommation de produits laitiers et le changement de poids est différente selon les produits laitiers et le poids des femmes ».

Les fermes Vicari et Régika se démarquent en agroenvironnement

La Ferme Régika inc. de Kamouraska, propriété de Gilles A. Michaud, Lynda Bossé et Simon Michaud, ainsi que la Ferme Vicari de Sainte-Luce, propriété de Victor Carrier et Hélène Tanguay, ont reçu la mention Reconnaissance exceptionnelle en agroenvironnement 2006. C'est la direction régionale du Bas-Saint-Laurent du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec qui a remis cette distinction aux deux entreprises de cette région. Le ministère voulait ainsi souligner les efforts faits en matière de bonnes pratiques agroenvironnementales. Six autres fermes de la région se sont aussi vu décerner la mention Reconnaissance en agroenvironnement 2006. Il s'agit de la Ferme Harrisson et fils inc., de la Ferme Michaud et frères inc., de la Ferme Gilbert Ouellet et fils enr., des Fermes des Collines vertes inc., de la Ferme Manibel et de la Ferme Claunik.

testez vos connaissances

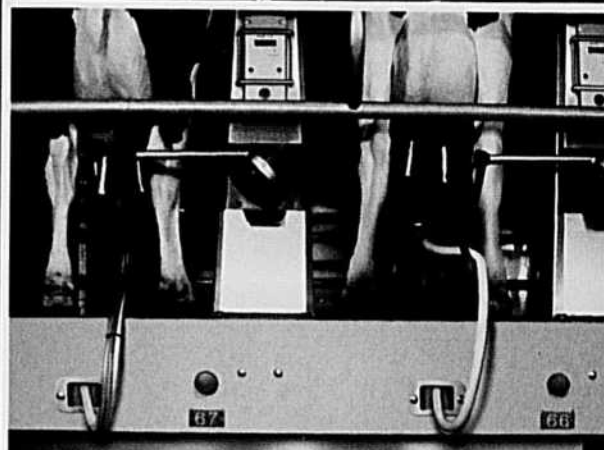
qualité - Dans le cadre du programme Lait canadien de qualité, l'achat d'un thermographe est obligatoire. Vrai ou faux?

RECHERCHE - On parle d'acidose subclinique lorsque le pH se situe pendant une période prolongée entre :

- a) 4,4 et 4,8
- b) 4,8 et 5,2
- c) 5,2 et 5,6

CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE - Bien effectuée, la décontamination de l'environnement élimine quel pourcentage des bactéries du milieu?

- a) 90 %
- b) 75 %
- c) 60 %



WestfaliaSurge vous présente son TOUT NOUVEAU système d'identification

À la fine pointe de la technologie, il est capable de lire les tags d'oreille HDX ou FDX. Il s'adapte aux soigneurs à veaux, aux stations d'alimentation et aux salles de traite.

Informez-vous auprès de votre concessionnaire pour plus de détails

**ÉQUIPEMENT
M.B.L. INC.**
Victoriaville
(819) 752-6585

Représentants
Équipement S. Laroche Inc.
Issoudun
(418) 728-2288

Mario Morency
Saint-Prime
(418) 693-9192

Éric Boucher
Chicoutimi
(418) 693-9192

**RICHARD ÉQUIPEMENT
LAITIÈRE INC.**
Compton
(819) 835-5502

Représentant
Gilles Scalabrini
Coaticook

**R. OUELLET ÉQUIPEMENT
DE FERME INC.**
St-Jean-de-Dieu
(418) 963-2133

**L'AMI DE LA FERME
LAITIÈRE INC.**
Iberville
(450) 346-4075

**F. GÉRARD
PELLETIER INC.**
St-Pascal
(418) 492-2439

BIRON LEBLOND ASS.
St-Elphège
(450) 568-2250

**R. OUELLET ÉQUIPEMENT
DE FERME**
Amqui
(418) 629-1441

LES SERVICES AGRIPLUS
Mont-Laurier
(819) 623-4016

**ALAIN
BEAUREGARD INC.**
St-Cécile-de-Milton
(450) 378-1082

**ÉQUIPEMENTS
DE FERME
GAETAN THÉBERGE INC.**
St-Gervais
(418) 887-3018

Représentants
**Équipement
Denis Chabot Inc.**
St-Claire
(418) 883-3364

Les Équipements laitiers
Denis Lamontagne Inc.
St-Charles
(418) 887-3162

**LES ÉQUIPEMENTS
DE TRAITE
ST-TIMOTHÉE**
St-Timothée
(450) 371-9666

CENTRE LAITIÈRE LTÉE
Notre-Dame-du-Nord
(819) 723-2256

**LAWRENCE'S DAIRY
SUPPLY INC.**
Moose Creek (Ontario)
(613) 538-2559

**LES ÉQUIPEMENTS
C. LESAGE INC.**
Saint-Léon-le-Grand
(819) 228-5694

Représentants
Christian Bordeleau
Mont Carmel
(819) 372-9158

GÉRANT DE TERRITOIRE
Mario Jean
Directeur des ventes Canada
Cell. (514) 386-9032

Gilles Bédard
Gérant de territoire Québec
(819) 350-3215

SUPPORT TECHNIQUE
Sylvain Ledoux
Pierre Turcotte
Spécialiste ProMilk

Flo-Star MAX Magnum MX

BouMatic™

La combinaison gagnante pour une traite efficace



Ferme Vilero

Saint-Célestin, QC
Propriétaires: Vital et Daniel Vouligny

Concessionnaire BouMatic:
Beaudry Morin inc.
St-Léonard-d'Aston, QC

« Flo-Star MAX: fiabilité, efficacité et rentabilité,
voilà ce qu'elle nous a apporté » Vital Vouligny

**Pour une traite incomparable, plus douce, plus rapide et plus complète,
choisissez le COMBO MAX/MX de BouMatic.**

Flo-Star MAX

- Traite plus performante
- Légère, facile à manipuler
- Robuste et durable
- Débit maximal, grâce à sa sortie située au bas de la griffe

Manchons Magnum MX

- Meilleur maintien de la tension
- Lèvres brevetées, qui réduisent les glissements
- Meilleur contact de l'embouchure, qui prévient la torsion des manchons.
- Choisissez le modèle qui convient le mieux à votre troupeau



**Contactez votre concessionnaire BouMatic dès aujourd'hui pour connaître tous
les avantages que vous offre le Combo Flo-Star MAX/Magnum MX.**

Côte-du-Sud/Québec
Services Agri-RD Inc
St-Philippe-de-Néri 418-498-3114

Bas Saint-Laurent/ Gaspésie
Équipements Agricoles CPR
Rimouski 418-722-6608
Amqui 418-629-4916

Lanaudière
Guy Payette
St-Jacques-de-Montcalm 450-839-9333

Centre du Québec/Beauce
Agro-Réfrigération Inc
Victoriaville 819-752-9288
Entreprises Éric Grondin
Ste-Clothilde 418-332-0531

Montréal
Dépanneur Agricole
St-Jean-sur-Richelieu 450-346-7948

Valleyfield
Lac-Matic Inc
Ormstown 450-829-3130

Laurentides
Distributions J.Y. St-Pierre
Mirabel 450-258-2885

**Centre-du-Québec/
Montréal/Mauricie/Québec**
Beaudry Morin Inc.
St-Léonard-d'Aston 888-399-2403

Saguenay/ Lac St-Jean
Équipements Laitiers Gagnon
St-Prime 418-251-5051
St-Bruno 866-301-5051

Estrie
Richard Équip. Laitier
Compton 819-835-5502

Directeur Canada-Est
Mario Gladu 450-405-3495

Spécialiste après-ventes
John Sawinski 450-776-5646

Innovation. Solutions. Résultats.